TOME XXXIII. N° 2. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 15 AVRIL 1928

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

De Saint-Cloud à Cherbourg

Un chapitre de l'histoire du XIXe siècle (29 juillet - 16 août 1830).

Le 29 juillet 1830, vers le milieu du jour, les Parisiens, en révolte contre la politique de Polignac et les néfastes Ordonnances, pouvaient se considérer comme victorieux. Ils étaient maîtres de la capitale. L'armée de Marmont, prise de panique ou découragée de combattre, s'écoulait à travers l'avenue des Champs-Élysées, en attendant qu'elle se ralliât en avant de Saint-Cloud. Charles X, en dépit de ses longues illusions, se résignait à confesser sa défaite et songeait à appeler au ministère le duc de Mortemart ; ce qui signifiait retrait des Ordonnances, victoire des parlementaires, désaveu de la politique suivie depuis un an.

En cette terrible complication des choses, quel serait le dénouement? Je voudrais élaguer les menus incidents aujourd'hui peu dignes de mémoire. L'émeute du 27 juillet est devenue le 28 insurrection. L'insurrection du 28 est devenue le 29 révolution. Sera-t-elle avec Mortemart simple transformation de la royauté, humiliée mais conservée? Aboutira-t-elle au désordre par la prédominance des éléments violents? ou bien une sorte de solution moyenne

prévaudra-t-elle qui, en consacrant en apparence le triomphe populaire, le confisquera et maintiendra, bien qu'altérée dans son essence même, l'institution monarchique?

I

Le lieutenant général duc de Mortemart, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, était arrivé en congé depuis peu de temps. Il avait à la fin de 1829 manifesté quelque faveur pour le ministère Polignac, puis, dans ses dépêches ultérieures, l'avait sévèrement jugé. Sa haute naissance, son grade de lieutenant général, sa qualité d'ambassadeur, lui donnaient ses entrées à Saint-Cloud. Dès le matin du 29 juillet, il s'était hasardé à dénoncer à Charles X les périls et à lui conseiller les sacrifices. Celui-ci, pour toute réponse, lui avait doucement reproché de s'être, lui aussi, laissé gagner par le virus révolutionnaire. Cependant le duc paraissait l'un des personnages les plus propres à dénouer la crise : son grand nom masquerait un peu l'humiliation royale ; il était fort en crédit à la Chambre des pairs ; enfin ses opinions libérales lui permettraient de faire appel aux hommes du centre gauche, Casimir-Perier, Sébastiani, Humann. C'était dans cet esprit que M. de Sémonville, venu de Paris dans la matinée, l'avait indiqué au roi. Il était trois heures environ quand Charles X le fit appeler : « Vous aviez raison ce matin, lui dit-il ; les troubles sont plus sérieux que je ne l'aurais cru. » Il ajouta, en monarque qui, malgré tout, garde l'habitude de commander : « Je vous charge de former un ministère en vous adjoignant Casimir-Perier et le général Gérard. » Le duc se récria : il jugeait lourde la charge, grand le péril, incertaine la réussite. Charles X insista, changeant de ton et confessant sa détresse. Mortemart obéit.

Le temps pressait. En dépit de l'urgence, le roi s'attarda un peu et attendit le retour du dauphin qui était allé jusqu'au pont de Sèvres au-devant des troupes. Il était déjà près de six heures du soir quand il autorisa M. de Sémonville auquel s'étaient joints M. d'Argout et M. de Vitrolles à se rendre à Paris pour y annoncer le changement ministériel. Dès leur arrivée dans la capitale, les envoyés ne laissèrent pas que de se sentir un peu troublés, tant l'aspect général avait, en

quelques heures, changé! Ils avaient quitté la ville dans la fièvre du combat ; ils la retrouvaient dans l'exaltation de la victoire : partout le drapeau tricolore arboré, les emblèmes fleurdelisés abattus, des placards tout fraîchement imprimés qui marquaient, avec la joie du triomphe, la volonté d'en poursuivre jusqu'au bout les résultats. En ces conjonctures, Mortemart, libéral sans doute, mais grand seigneur et homme de cour, figurerait-il une suffisante évolution? Un peu déconcertés, les délégués se mirent à la recherche du général Gérard. On leur répondit qu'il était à l'hôtel de ville. Là s'était établi, sous le nom de *Commission municipale*, un véritable gouvernement provisoire. Dans cette commission siégeaient, à côté de Perier et de Laffitte, des hommes plus ardents : M. de Schonen, Audry de Puyraveau, Mauguin. Le général Gérard — celui-là même que l'on venait de désigner pour le ministère de la Guerre — avait été appelé au commandement des troupes. La Fayette avait reparu, et sous son impulsion la garde nationale se reformait. A ceux qui annonçaient comme une nouvelle propre à tout apaiser, le ministère Mortemart, les commissaires de l'hôtel de ville répondirent en égaux, et en égaux qui bientôt seront des maîtres. « Avez-vous un titre officiel qui donne créance à vos paroles, demandèrent-ils aux délégués? » Ceux-ci durent avouer qu'ils ne s'étaient munis d'aucune pièce pareille. En quittant l'hôtel de ville, l'un des négociateurs, M. d'Argout, se rendit à une réunion de députés qui s'était constituée chez Laffite et y développa avec beaucoup de force les avantages d'accepter les concessions royales. L'accueil ne fut point hostile ; mais le sentiment général fut qu'on ne devait se prononcer qu'après avoir entendu le duc de Mortemart lui-même. « Je m'accommoderais bien quant à moi de cette solution, disait Laffitte ; mais comment faire entendre raison à toute la jeunesse ardente qui est derrière nous? »

M. d'Argout et M. de Vitrolles revinrent à Saint-Cloud afin de presser le départ de Mortemart si d'aventure il n'était pas parti, et de conseiller des concessions proportionnées à la gravité de la crise. Ils arrivèrent en pleine nuit, vers trois heures du matin. Mais quelle ne fut pas leur surprise! Dans le château, les lumières étaient éteintes ; le roi reposait ; les Ordonnances qui constituaient le nouveau gouvernement n'étaient pas signées, et Mortemart, las d'attendre, s'était assoupi sur un canapé.

Cette inertie paraîtra stupéfiante à qui ne raisonne que d'après les règles ordinaires de la logique et de la sagesse. Elle s'explique si l'on descend jusque dans les replis intimes des âmes.

Mortemart n'a accepté que de force le ministère. Le matin, quand il a ébauché des conseils, il a été éconduit ; il sait qu'il ne représente aux yeux du roi qu'un expédient passagèrement nécessaire, mais importun. Sujet loyal il l'est, mais sujet désabusé, et il attend, un peu passif, un peu douteur, avec un dévouement qui n'est que correct, les ordres de son roi.

Et que dire du roi lui-même? En cette journée, il a vu accourir vers lui les messagers de détresse : Sémonville, ses propres ministres, le général de Coëtlosquet, enfin Marmont. Submergé sous les mauvaises nouvelles, il a plié. A peine a-t-il cédé qu'il s'est senti gagné de fierté blessée, de regrets, de remords. Il ne s'est pas rétracté ; mais à la manière des faibles, en une disposition moitié inconsciente, moitié voulue, il a cherché des délais, et au risque de gaspiller les dernières chances de salut. Il a tenu à attendre le dauphin. Puis quand, après trois heures perdues, les négociateurs sont enfin partis pour Paris, une question s'est élevée, celle des sacrifices que Mortemart serait autorisé à consentir. Il y a d'abord une amnistie pour le passé. L'amnistie ! l'excellent cœur du prince y est tout porté ; mais tout imbu du droit royal, il ne l'imagine que sous la forme d'un pardon sollicité et accordé. Il y a la garde nationale à rétablir : ici nouveau sursaut de révolte, car il s'agit de se déjuger à trois ans d'intervalle. Il y a aussi à prévoir d'autres exigences : la suppression de la garde royale, le licenciement des gardes du corps. Ce n'est pas tout. Ne réclamera-t-on pas le drapeau tricolore? et de ce suprême sacrifice auquel tout le monde pense, nul n'ose parler au roi.

Cette journée vraiment est mémorable ; car c'est celle où se débat, comme en une suprême agonie, tout ce qui reste de l'ancien régime ; et là réside le secret de l'hésitation qui, sans cette cause profonde, ne se comprendrait pas. A certains moments, le roi se rassure et se berce de l'espoir, du fol espoir que le calme est rétabli, que bientôt les rebelles viendront demander un pardon qui sera généreusement accordé. A d'autres instants, le monarque ploie sous l'obsession d'un souvenir, celui de Louis XVI. Quelques

heures auparavant, il a dit à ses ministres en les congédiant : « Me voilà dans la position où était mon malheureux frère en 1792. » En cette journée qui finit, en cette nuit qui commence, à qui le prince demandera-t-il conseil? Les ministres dont il s'est séparé sont encore au château, mais impuissants et figés dans un morne silence, à la manière de ceux qui ne sont plus rien. Un seul, Guernon-Ranville, — « le plus courageux de la bande ignorée », — écrira plus tard Chateaubriand, ose formuler ses avis ; mais aussi aventureux tout à coup qu'il a été jusque-là sensé, il s'égare en des plans inexécutables. Le dauphin, dans le train ordinaire de la politique, s'est révélé sage et médiocre ; maintenant il cesse d'être sage sans cesser d'être médiocre, se répand en propos incohérents, parle de se faire tuer, et trouble les autres et lui-même par ses obtuses colères. Cependant, en une autre partie du château, la duchesse de Berry dévore l'affront de la monarchie dégradée. Comme on lui a assuré que le calme va renaître, que dans vingt-quatre heures elle pourra rentrer dans Paris. « Rentrer dans Paris, dit-elle, montrer aux Parisiens ma face humiliée, jamais. »

Je voudrais souligner ce mot de la princesse. Il marque, à travers l'orgueil dépité, la clairvoyance. Le vrai, c'est qu'on se figure mal Charles X rentrant dans Paris ensanglanté, et courbant misérablement la tête sous le repentir de ses propres ordonnances abrogées. Quelle que soit la fiction de l'inviolabilité royale, il y a des entreprises qui, avortées, obligent à disparaître celui qui les a autorisées de son nom. Parmi les paroles du dauphin, je note ces mots entrecoupés, que Guernon-Ranville a recueillis dans ses *Souvenirs :* « En vérité, on serait tenté de faire comme mon oncle de Savoie (1)... Mais non... Bordeaux, un enfant, c'est impossible. » En cette rapide échappée, en ce dessein repoussé presque aussitôt qu'entrevu, le prince touchait la réalité des choses. L'heure était tardive pour un simple changement de ministère, et le seul messager à l'unisson des événements serait celui qui, pour sauver l'hérédité monarchique, annoncerait l'abdication de Charles X et, par surcroît, du dauphin.

Ces pensées visitèrent-elles le sommeil du vieux roi en cette dernière nuit qu'il devait passer à Saint-Cloud? L'éti-

(1) Victor-Emmanuel Ier, qui avait abdiqué en 1821.

quette commandait de respecter son repos. On l'éveilla pourtant. Une dernière et longue lutte s'engagea sur l'étendue des concessions qui substitueraient à la politique de Polignac une politique nouvelle. Dans le château régnait une confusion, un désarroi inouï. Pour la rédaction des actes, on dut recourir à la plume d'un homme de lettres, M. Mazas, qui était attaché à la personne du duc de Bordeaux et que le hasard des circonstances offrit ce jour-là comme secrétaire au duc de Mortemart (1). Enfin, les ordonnances furent signées. Il y en avait cinq. La première révoquait les actes funestes du 25 juillet. La deuxième confirmait la convocation des députés pour le 3 août. Les trois autres désignaient les nouveaux ministres : pour les Affaires étrangères, Mortemart ; pour l'Intérieur, Casimir Perier ; pour la Guerre, le général Gérard. Du drapeau tricolore on n'osa parler.

Il était près de cinq heures du matin quand Mortemart, muni enfin de pleins pouvoirs, descendit les rampes de Saint-Cloud. Après les hésitations où tant d'heures s'étaient consumées, voici les mauvaises chances, tellement nombreuses, tellement persistantes qu'on ne sait ce qui contribua le plus à précipiter la dynastie, ou ses propres fautes ou la rigueur du destin. Mortemart quitte le château. Il passe la Seine, il est arrêté à la porte du bois de Boulogne par un piquet de garde royale : le bois, lui dit-on, est plein d'insurgés, et il risquerait d'y être fusillé. Il gagne la route de Versailles. Elle est obstruée de gens du peuple armés, les uns de fusils, les autres de bâtons. Il renvoie sa voiture, continue sa route à pied, cherche en vain à franchir la porte de Passy, traverse le pont de Grenelle, s'introduit dans Paris près de Vaugirard par une brèche du mur d'octroi ; puis, déjà accablé de fatigue, il poursuit sa longue marche, si longue, si pleine de détours qu'on a peine à en suivre les invraisemblables étapes. Entre dix et onze heures, le voici près de sa demeure de Laffitte où se tiennent, croit-il, les conciliabules des députés. Mais ceux-ci se sont séparés ; ils ont décidé de devancer la date de leur convocation et de se rassembler au Palais-Bourbon. C'est ce que lui annonce

(1) M. Mazas a, sous le titre de *Mémoires sur la Révolution de* 1830, publié, sur la formation et l'éphémère fonctionnement du ministère Mortemart, un récit qui contient, à travers des détails oiseux, beaucoup de renseignements utiles et curieux.

le député Bérard qui ne néglige rien pour le décourager. Consterné, le duc de Mortemart gagne — n'est-il pas pair de France? — le palais du Luxembourg. Il y arrive et s'y affale en un épuisement qui est comme l'aveu de sa propre impuissance. Ses amis l'entourent et, bien mal avisés, l'engagent à ne pas porter lui-même les ordonnances au Palais-Bourbon. L'un de ses collègues, M. de Sussy, se charge de la mission et se rend à la Chambre des députés. Là, l'étonnement est grand de ce premier ministre qui demeure personnellement invisible et qui, attendu depuis si longtemps, ne comparaît que par délégué. Laffitte, qui préside, refuse de recevoir les documents officiels. Rebuté de ce côté, M. de Sussy part pour l'hôtel de ville où il n'est pas plus heureux. On consent à prendre les ordonnances, mais sans dissimuler qu'il est trop tard. C'est ce que la Commission municipale exprime sans ménagement, et La Fayette avec la courtoisie qui ne l'abandonnait jamais.

II

C'en était fait de la combinaison Mortemart. La Révolution, avec ses désordres, recueillerait-elle l'héritage de la royauté en perdition?

Pour discipliner et conduire une faction violente, point de chefs, à moins qu'on ne voulût donner ce nom à un ancien officier de l'Empire, appelé Dubourg, qui, la veille, avait revêtu un uniforme de général et s'était arrogé à l'hôtel de ville une passagère domination. Point d'organisation d'ensemble non plus, bien que, sur quelques émeutiers arrêtés, on eût saisi des cartes de reconnaissance. En revanche, trois jours d'insurrection ont réveillé dans les bas-fonds tous les appétits de cruauté et de rapine. On l'a bien vu la veille. Quand, dans l'après-midi du 29 juillet, le désarroi de toutes les forces royalistes a créé un véritable interrègne de l'autorité, des bandes avides d'insultes, de démonstrations impies et de pillages, se sont portées à l'archevêché et chez les missionnaires du Mont-Valérien. Déjà, le 28, elles avaient assailli le noviciat de Montrouge. En même temps que les passions antireligieuses se donnaient libre carrière, la vue du sang surexcitait le goût de le répandre : de là des poursuites, des cris de mort contre les soldats de la garde, les

gens de la domesticité royale, et quiconque était suspect d'attachement à Charles X.

Ce qui ne suscitait pas moins d'alarmes, c'étaient les visées d'un petit groupe, jeune, ardent, attentif à ne pas se laisser ravir les fruits de la victoire. Là, plus de fanatisme que de perversité, plus de passion contenue que d'explosion bruyante. Ces jeunes hommes s'appelaient Guinard, Bastide, Trélat, Hubert, Godefroid Cavaignac, Armand Marrast. C'est dans les loges du carbonarisme qu'ils ont appris la politique. La République est la formule qui les rallie, et sans qu'ils se laissent comme les vieillards émouvoir par les souvenirs que ce nom évoque. Ils sont forts, non de leur nombre, car ils ne sont que poignée, mais de leur ardeur, de leur foi, de leur téméraire confiance en eux-mêmes. Ils ont été mêlés aux récents combats : de là cette exaltation, non encore apaisée, qui suit la bataille. La Fayette est à l'hôtel de ville. Au temps des conspirations militaires, en 1821 et en 1822, ils l'ont senti — quoique sous main et un peu peureusement — avec eux. Maintenant c'est vers lui qu'ils se tournent, enthousiastes jusqu'à l'idolâtrie, mais impérieux aussi, et prêts à briser l'idole si elle ne rend pas l'oracle qui leur convient. En cette journée du 30 juillet, ils affluent de leur lieu habituel de réunion, un certain restaurant Lointier ; ils remplissent les salles de l'hôtel de ville, enivrés de victoire, soupçonneux aussi, et jaloux de s'assurer que nul n'escamotera leur triomphe, soit en relevant la monarchie, soit en créant un établissement qui, bien que camouflé sous les trois couleurs, ne sera qu'une autre royauté.

III

Une autre royauté ! C'est elle qui, dans cette journée du 30 juillet, est pour les néo-républicains la grande rivale.

On a déjà souligné la circonspection cauteleuse des députés au cours de la crise. Le 26 ils se cherchent, le 27 ils délibèrent ; le 28 ils hésitent encore. C'est en cette journée du 28 que, dans les conciliabules parlementaires, Laffitte a jeté comme au hasard le nom du duc d'Orléans (1).

Ce nom n'est pas prononcé en vain. Dans la soirée du 29,

(1) Rozet, *Chronique de* 1830. Ch. Ier. p. 219 et 249.

la victoire est complète pour les insurgés : plus d'autorité monarchique dans Paris ; Marmont en retraite ; dans la ville une Commission municipale qui s'établit ; puis une crainte qui commence à naître, celle du désordre dont on discerne les premiers signes. Et alors se grave davantage l'idée d'une sorte de principat royal, au nom mal défini, au pouvoir moins défini encore, qui consacrera la Révolution et l'endiguera.

Qu'on se garde pourtant de préciser ce qui demeure vague encore. A cette heure, presque tout ce qui était modéré se fût contenté du retrait des ordonnances, d'un changement de ministère, d'une amnistie. A ce prix, on eût accepté ou du moins toléré Charles X. Le plus souhaitable eût été une abdication qui eût sauvé le principe monarchique en l'adaptant à un établissement nouveau. Mais de Saint-Cloud rien n'arrive. Charles X n'a accepté qu'à regret Mortemart ; maintenant il le retient comme enchaîné. Cette inertie du vieux roi, s'ajoutant à l'appréhension croissante du désordre, donne crédit à qui médite un dénouement qui ne sera ni les Bourbons aînés ni l'anarchie.

Dans le jeu de sa politique, le duc d'Orléans tient deux puissants atouts : Laffitte, son ami, populaire, riche, remuant, fort de toute la clientèle que sa générosité lui a créée ; puis Thiers, jeune, ardent, ambitieux, et qui, depuis six mois, dans le *National*, exalte perfidement la révolution anglaise de 1688. Laffitte se fût sans doute contenté du duc de Mortemart ; celui-ci n'arrivant pas, il laisse flotter sa pensée là où ses préférences l'entraînent. Quant à Thiers, il s'est, au début de la crise, compromis par un acte décisif : la protestation des journalistes. A cette hardiesse il va ajouter une seconde audace. Le 30 juillet, tout au matin, un placard rédigé par lui signale au peuple le duc d'Orléans comme le prince dévoué à la Révolution, qui pourrait tout dénouer, tout sauver, tout pacifier.

Par cette adresse partout affichée, le nom du duc est proposé à l'acclamation publique. Mais quelle sera, vis-à-vis de ses amis, l'attitude du duc lui-même : encouragement, désaveu, ou attente cauteleuse des événements?

On sait ce qu'il a été depuis quinze ans, réservé, correct toujours, affectant de s'absorber dans l'éducation de ses enfants et le soin de ses intérêts. Il reçoit, en sa résidence du Palais-Royal, les hommes de l'opposition et entend sans

déplaisir la critique du gouvernement. Mais il serait désolé que les personnages les plus qualifiés de la Cour ne vinssent pas chez lui : c'est souci d'équilibre, c'est surtout fierté de gentilhomme ; car de sa naissance il est très vain, en dépit d'une remarquable affectation de simplicité. Ainsi qu'il arrive en beaucoup de branches cadettes, il avait recueilli dès son berceau certains griefs héréditaires contre ses aînés et s'en nourrissait sans trop rechercher s'ils étaient fondés ; mais il se surveillait soigneusement lui-même, en sorte que ses préventions n'apparaissaient guère et tout au plus se laissaient deviner. Louis XVIII, dont la politique sage était faite pour lui plaire, l'avait tenu à distance. Tout autre s'était montré Charles X, quoique bien plus éloigné de lui par les idées. L'excellent prince avait comblé son parent de ses bontés, comme si, au lieu de se souvenir, il avait eu lui-même à réparer. Il lui avait rendu son titre d'Altesse Royale. Il avait tenu à ce que son apanage, constitué jusque-là par une ordonnance, celle du 20 mai 1814, fût consacré par une loi (1). Entre les Tuileries et le Palais-Royal les relations furent non seulement correctes mais cordiales. Cette cordialité se témoignait par des réunions familiales ; elle s'entretenait par de menus présents que la dauphine faisait aux jeunes princes d'Orléans, et non sans un magnifique mérite d'oubli chrétien ; car avec un cœur moins magnanime, elle aurait pu dire au duc : « Votre père, mon cousin, a voté la mort du mien. »

Pendant ces quinze années, le prince n'avait-il jamais rêvé d'une couronne royale? Quand en sa demeure, il étendait ses regards sur ses cinq fils, tous débordants de santé, de vie, d'ardeur ; et quand ensuite il contemplait le jeune duc de Bordeaux, l'enfant unique, si inespéré qu'on l'avait appelé *l'enfant du miracle*, il était impossible qu'il ne mesurât pas tout ce qu'un simple coup du destin porterait de grandeur dans sa maison. Ce n'était chez lui que passagère échappée. Mais les mêmes pensées qu'il se faisait scrupule d'entretenir étaient reprises par d'autres, en sorte que, malgré lui ou du moins sans son consentement, il figurait pour l'opposition une force et une espérance. Un jour — c'était en 1827 — un publiciste, M. Cauchois-Lemaire, osa soulever le voile sous lequel le prince se cachait et, dans

(1) Loi du 15 janvier 1825.

une brochure qui fit sensation, le convia vaguement à un rôle qui ferait de lui « le premier citoyen de France ». Cauchois-Lemaire fut condamné et le duc fort embarrassé n'eut d'autre ressource que de s'indigner. On ne peut douter que son embarras n'ait été très sincère ; car son opposition n'allait pas au delà de menues coquetteries, de petits manèges point poussés à fond. Son entourage imitait-il cette prudence? On n'oserait l'affirmer. Cuvillier-Fleury, précepteur du jeune duc d'Aumale, gardait dans sa chambre, ainsi qu'il l'a raconté lui-même, deux gravures, représentant l'une l'évasion de la Vallette, l'autre le portrait de Manuel. Je m'excuse de citer un si petit trait, mais cela peint. Autour du duc un cercle nombreux, mais guère de confidents ; en revanche, deux femmes à qui il pouvait s'abandonner : la sienne d'abord, véritable modèle de dévouement conjugal et maternel ; puis sa sœur, Madame Adélaïde, apte aux affaires, remuante, très capable de surexciter l'ambition fraternelle et ayant l'esprit le plus délié du monde.

A l'avènement de Polignac, le duc d'Orléans avait été consterné. Sa clairvoyance lui montrait l'abîme où courait le malheureux roi : de là chez lui une inquiétude faite moins de fidélité personnelle que de retour sur sa propre condition, car il lui en eût coûté singulièrement de sacrifier ses aises princières et surtout de reprendre le chemin de l'exil. Le 25 juillet, jour de la signature des Ordonnances, il dînait chez le duc de Bourbon. Vitrolles était l'un des convives. Le sachant en crédit auprès de Charles X, il s'approcha de lui : « Que veulent-ils donc, » répéta-t-il plusieurs fois avec l'accent de l'anxiété (1)? Le lendemain, le *Moniteur* lui apprit l'acte royal. Il s'en indigna, et au point de faire, dans le huis clos de sa demeure, des vœux pour la résistance. Quand celle-ci devint insurrection, il s'effraya et, quittant Neuilly, partit furtivement pour son pavillon du Raincy, jaloux qu'il était d'échapper à toute emprise de la cour comme à toute complicité avec la rébellion.

Ce qui travaillait pour le prince bien mieux encore que ses propres amis, c'étaient les événements eux-mêmes. Pendant la matinée du 30 juillet, si l'on ne sait point assez ce qui se passe à Saint-Cloud, on ne sait que trop ce qui se passe à

(1) Vitrolles (baron de), *Mémoires*, t. III, p. 366.

l'hôtel de ville. Aux acclamations enthousiastes et menaçantes du jeune parti républicain, La Fayette a résisté jusqu'ici ; mais on n'ignore pas tout ce que recèle de légèreté son âme honnête et vaine que grise la popularité. Cependant, sur les murailles s'étale l'affiche de M. Thiers. Le duc d'Orléans ! ne serait-ce pas l'expédient sauveur?

Il fallait brusquer le dénouement. Dans la matinée, Thiers partit pour Neuilly. Pour l'accréditer, le général Sébastiani lui remit une carte, et Laffitte une courte lettre d'introduction. Il ne trouva pas le prince, mais seulement la duchesse d'Orléans et Madame Adélaïde. Autant l'une montra de scrupule, autant l'autre laissa percer l'âpreté de ses vues ambitieuses. Elle formula des objections, mais avec quel ardent désir d'avoir tort ! Elle exprima la crainte que la conduite de son frère ne parût intrigue ; puis elle parla des dispositions des puissances, des forces militaires qui restaient à Charles X. « Les troupes, répliqua M. Thiers, iront au premier occupant ; quant à l'Europe, elle s'apaisera quand elle verra que nous conservons la monarchie... hâtez-vous, poursuivit-il ; il ne faut pas laisser flotter les destinées de la France. » La princesse ne demandait qu'à se laisser convaincre. Elle indiqua le lieu où était son frère. « Si vous croyez, ajouta-t-elle, que l'adhésion de notre famille puisse être utile, nous vous la donnerons. » Elle offrit même de se rendre à Paris, à la condition que Laffitte et Sébastiani vinssent la chercher. Thiers n'en demandait pas tant : « Aujourd'hui, dit-il, vous placez, madame, la couronne dans votre maison. » Et il se retira (1).

Il était près d'une heure quand le négociateur rentra dans la ville. Après leur réunion du matin chez Laffitte, les députés, au nombre de trente-cinq environ, s'étaient rassemblés comme on l'a dit plus haut, au Palais-Bourbon. De banc à banc, le nom du duc d'Orléans courait, mais sans qu'on osât se prononcer. Cependant Mortemart qu'on attend ne se montre pas, et chaque minute de retard ôte à ses chances. Sur ces entrefaites, on apprend que M. Thiers revient de Neuilly, que Madame Adélaïde a laissé entendre qu'on pouvait compter sur son frère. Inclinant vers le duc d'Orléans, mais tout effrayés de la responsabilité, les députés nomment une commission de cinq membres qui s'entendra avec la

(1) *Bibliothèque nationale, manuscrits*, 20601, Papiers Thiers, 1, p. 83 et suiv.

Chambre des pairs pour aviser aux moyens de rétablir la paix publique. C'est à ce moment que paraît, non Mortemart vers qui on aspire depuis si longtemps, mais M. de Sussy, messager tardif que l'on éconduit et à qui on montre, à tout hasard, le chemin de l'hôtel de ville. Cependant les cinq commissaires arrivent au Luxembourg. Là, dans le petit groupe des pairs rassemblés, et qui ne sont pas plus d'une vingtaine, règne le trouble. Ils sentent quelles précieuses garanties le duc d'Orléans offre pour le maintien de l'ordre public ; mais ils n'osent se prêter à ce glissement qui intervertira l'hérédité monarchique. Les délégués reviennent. Pendant leur absence, au Palais-Bourbon, le parti de la hardiesse a gagné. Benjamin Constant, Dupin ont fait valoir l'urgence d'une attitude résolue. Un ordre du jour, voté par une quarantaine de voix contre 3, « invite S. A. R. Mgr le duc d'Orléans à se rendre à Paris pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume ».

Que fera le prince? En préjugeant de son consentement, Madame Adélaïde ne s'est-elle pas trop avancée? En lui une lutte s'engage, profonde, intime, silencieusement dramatique, entre l'ambitieux qu'éblouit la couronne, et le gentilhomme qui ne secoue que par degrés l'emprise du droit antique et que terrifie l'idée d'être félon.

Pendant les vingt-quatre heures qui vont s'écouler, la conduite du roi futur tient tout entière en ce combat.

Thiers l'a conjuré de quitter le Raincy : il y a consenti ; c'est le geste de l'ambitieux. Il part en effet, mais bientôt ordonne à la voiture de rebrousser chemin ; et c'est le geste du gentilhomme tout repris de fidélité.

Dans l'après-midi, une lettre du général Sébastiani notifie au prince la résolution de la Chambre qui l'a nommé lieutenant général et l'invite à se rendre au Palais-Royal. Il promet de s'y rendre : c'est la réponse de l'ambitieux. Mais il s'y rendra quand? Demain. Demain ! c'est l'arrière-refuge du loyalisme qui se débat encore ; c'est peut-être aussi l'arrière-pensée de la prudence : il y a des troupes à Saint-Cloud et en abondance ; la Cour n'est pas assez vaincue ; la Révolution n'est pas assez victorieuse ; puis de qui vient l'appel? De quarante députés. C'est peu pour un plébiscite.

Les conducteurs de l'intrigue insistent. Il faut que leur prince arrive, non demain mais le soir même. Celui-ci obéit, et c'est le signe qu'en lui l'ambitieux l'emporte.

L'emporte-t-il tout à fait? A onze heures et demie du soir, le duc est au Palais-Royal. Or, l'un de ses premiers actes est de mander auprès de lui Mortemart. Le 31 juillet, à l'aube, celui-ci arrive au palais. Il est introduit furtivement, par des voies détournées. Le prince l'interroge : « Vous croyez-vous comme premier ministre autorisé à approuver la nomination qui m'a créé lieutenant général? » Mortemart répond que, comme président du Conseil, il ne peut ratifier la mesure, mais que comme citoyen il n'en méconnaît pas les avantages. L'entretien se poursuit, ouvert, cordial. Le prince proteste de ses intentions. « Je n'ai, dit-il, d'engagement avec personne ; je n'ai ni le dessein, ni le désir de tirer parti des événements. » Il laisse entendre qu'il ne pourra se prêter qu'à des arrangements provisoires. Il remet même à Mortemart une lettre pour le roi. Voilà le gentilhomme qui se replace de lui-même dans la rainure de la fidélité. Qu'on ne se hâte pas de conclure : encore quelques heures ; la lettre sera redemandée, et voilà où l'ambitieux se retrouvera de nouveau.

Il se retrouve si bien que les restes de loyalisme ne se manifestent plus que par de rares soubresauts. De bonne heure dans la journée du 31, le duc d'Orléans reçoit au Palais-Royal Laffitte, ce parrain du règne futur, et avec lui Sébastiani et Dupin. A huit heures arrivent les délégués chargés de lui offrir officiellement la lieutenance générale. Il hésite encore, parle de ses devoirs de famille envers Charles X, sollicite qu'on lui laisse le temps de tout peser. Pour vaincre les derniers scrupules, les délégués dépeignent en un tableau très coloré l'état de Paris, l'effervescence qui règne à l'hôtel de ville, les périls suprêmes qu'engendrerait la République aujourd'hui menaçante, demain peut-être proclamée. Alors en celui qui sera bientôt Louis-Philippe l'ambitieux triomphe tout à fait. Il triomphe en se justifiant à ses propres yeux, c'est-à-dire en se persuadant — et sans doute de très bonne foi — qu'il n'est ambitieux que pour être plus sûrement sauveur d'ordre et de paix publique. Après quelques instants de recueillement dans son cabinet, il arrête le texte d'une proclamation aux habitants de Paris. En cette proclamation, il annonce qu'il accepte le titre de lieutenant général, qu'il est fier de reprendre les couleurs nationales qu'il a longtemps portées. « La Charte, dit-il en terminant, sera désormais une vérité. »

En s'exprimant de la sorte, le prince s'interdisait tout retour. Cependant il jugea qu'au mandat conféré par la Chambre il convenait d'ajouter une investiture plus voyante. Dans cet esprit, il conçut une inspiration hardie, celle de se rendre au centre de l'émeute, c'est-à-dire à l'hôtel de ville, et d'y faire consacrer son titre nouveau.

On a bien des fois décrit le cortège qui, vers le milieu du jour, partit du Palais-Royal. En tête un tambour battant sa caisse : à cheval le duc d'Orléans, prodiguant les sourires, quêtant les acclamations, et néanmoins — tant il était de mine princière ! — ne parvenant point à se rabaisser tout à fait : à ses côtés quelques officiers de la garde nationale : puis les députés et à leur tête Laffitte porté sur un fauteuil, car il s'était blessé au pied en traversant une barricade : sur le parcours une affluence médiocre, mais qui grossit quand on pénétra dans les quartiers populaires : de temps en temps, des amoncellements de pavés qu'il fallait déplacer ou tourner : des cris : Vive le duc d'Orléans ! Vive la Charte ! mais aussi cet autre cri : A bas les Bourbons ! A l'entrée dans l'hôtel de ville, un bruit confus d'acclamations, de protestations aussi. Quel serait le dénouement de l'aventure? Nul n'eût pu le dire. Cependant, depuis la veille, les amis du duc avaient déployé tout leur savoir-faire pour vaincre les hésitations de La Fayette et l'arracher à la faction républicaine. L'événement prouva qu'ils avaient réussi à le conquérir. Son intervention sauva tout. A l'une des fenêtres du premier étage qui donnaient sur la place de Grève, le prince parut, ayant à ses côtés le général en manière de garant, et dans les mains un drapeau tricolore, emblème de patriotisme et d'affranchissement. Cette fois les applaudissements éclatèrent, nourris, vigoureux, étouffant tous les murmures. Les révolutions ont, comme les cultes religieux, leurs symboles ou, pour mieux dire, leurs figurations. L'initiation rituelle était accomplie. Le duc regagna le Palais-Royal, toléré par les violents en haine de Charles X, applaudi par les modérés en joie de la république évitée, roi de fait quoique non proclamé. Il venait de recevoir à l'hôtel de ville le sacre populaire, comme Charles X, cinq années auparavant, avait été oint à Reims, par le sacre divin.

IV

A côté de l'établissement nouveau qui se dégage du désordre, voici l'antique monarchie qui s'effondre dans la confusion.

A Saint-Cloud, pendant la journée du 30 juillet, nulles nouvelles de Montemart dont les émissaires n'ont pu arriver, et une fiévreuse attente où l'on se consume. Polignac et ses collègues étaient restés, par fidélité plutôt que par espoir, attendant un congé qu'on n'osait leur donner, ne sachant d'ailleurs où aller, tandis que les courtisans — car il y en avait encore — se détournaient d'eux, comme on fait de ceux qui ont échoué. Le plus triste était l'état de l'armée massée aux bords de la Seine, nombreuse encore, mais travaillée d'indiscipline, mal pourvue de vivres, énervée d'inaction. Vers la fin de l'après-midi, Marmont, en un ordre du jour aux troupes, annonça la révocation des Ordonnances, l'appel fait à Mortemart, la cessation des hostilités. A ne juger que la stricte discipline, la proclamation était doublement répréhensible, par l'immixtion de la politique dans un document militaire, et par ce fait que ni le roi, ni le dauphin, commandant supérieur de l'armée, n'avaient été prévenus. L'excuse du maréchal était l'urgente nécessité d'arrêter les désertions. On vit alors dans le palais de Saint-Cloud l'une de ces scènes intestines qui mettent le comble au malheur. Le dauphin manda le maréchal, et en un accès de colère folle, lui insinua qu'il trahissait, se jeta sur lui, essaya de lui arracher son épée. Le roi dut intervenir, calmer son fils, apaiser aussi Marmont, tandis que le bruit de la scène mettait en rumeur les officiers de service et les gens de cour.

Le château de Saint-Cloud, témoin de la querelle lamentable, allait être abandonné pour jamais. Bien tard dans la soirée, le bruit se répandit que les insurgés approchaient. Sans contrôler la nouvelle et en un trouble qui excluait tout sang-froid, le départ fut décidé. Il fut convenu que le dauphin demeurerait au milieu des troupes et rejoindrait un peu plus tard son père. Par une claire et chaude nuit de juillet, on se mit en route pour Versailles. Comme la ville était peu sûre à cause de la surexcitation des gardes natio-

naux, on décida de n'y point entrer et de gagner Trianon. En chemin, on croisa un régiment de cavalerie de la garde qui arrivait à marches forcées de Normandie. « Vive le roi ! » crièrent les officiers à la vue du cortège. Trianon ne fut qu'une halte. Le 31 juillet, dans l'après-midi, le dauphin y arriva avec celles de ses troupes demeurées fidèles ; il y arriva, découragé de résister ; car, au pont de Sèvres, il n'avait pu ni obtenir l'obéissance, ni prévenir les défections. Sous cette impression désolante, un nouveau recul fut résolu. A dix heures du soir, Charles X et sa suite atteignirent Rambouillet.

Dans les derniers conciliabules de Saint-Cloud, divers partis avaient été débattus : se porter vers le Nord et donner la main aux troupes du camp de Saint-Omer ; ou bien encore couper les routes aux abords de Paris, intercepter les courriers et les diligences, isoler de la sorte la capitale et faire appel au loyalisme des départements ; ou bien enfin convoquer à Tours ou à Blois les députés fidèles et, au besoin, faire appel à la Vendée et à la Bretagne. A Rambouillet, les mêmes suggestions se renouvelèrent, mais émanées de conseillers qui ne se flattaient plus de convaincre et qui eussent été surpris qu'on les écoutât. Que ces partis fussent tous chimériques, il eût été téméraire de l'affirmer. Mais ils exigeaient tout ce qui manquait : l'esprit de décision, l'activité, la persévérance. Puis de tous ces plans, il n'en était aucun qui ne comportât l'horrible risque de la guerre civile ; et de la guerre civile le roi ne voulait pas.

Dans la détresse croissante, les pensées du roi comme celles des parlementaires se tournaient vers le duc d'Orléans. Accentuant ses concessions, mais toujours trop tard, l'infortuné monarque conféra à son parent — comme s'il eût eu encore le pouvoir d'ordonner, — la lieutenance générale du royaume. Le duc, déjà revêtu de ce titre par l'assemblée des députés, n'avait que faire d'une investiture royale. Cependant on touchait à l'heure où le malheureux prince se résignerait à la résolution qui, trois jours auparavant, eût sans doute tout sauvé. Le mot d'*abdication* avait été murmuré à Saint-Cloud et à Trianon. A Rambouillet, on le répéta, et avec une plus obsédante persistance. Le 2 août, dans la matinée, le maréchal Marmont, accompagné du lieutenant général de la Tour-Foissac, vint trouver le baron de Damas, gouverneur du duc de

Bordeaux : « Il n'y a, dit-il, qu'un parti : l'abdication ; c'est le seul moyen de sauver la dynastie. Vous êtes le seul qui puissiez parler librement au roi. Si vous ne le décidez pas, tout est perdu. » Le baron de Damas était, par-dessus tout, homme de droiture, de devoir et de dévouement. Contenant les émotions de son cœur, il fit entendre au roi, son maître, les dures paroles. Au mot d'abdication, Charles X interrompit : « On m'en a déjà parlé, et j'y serais disposé. — Sire, repartit Damas un peu soulagé d'être si vite compris, il n'y a pas un moment à perdre. — Je verrai, répliqua le souverain ; » et il ajouta, comme s'accrochant à un reste d'illusion ou d'espérance : « Ce soir ou demain matin. — Non, reprit le loyal serviteur rassemblant de nouveau tout son courage, non, Sire, ce n'est ni ce soir ni demain, c'est tout de suite. — Eh bien, j'écrirai. — Tout de suite, j'en supplie Votre Majesté. — Soit, revenez dans une heure. » Au bout d'une heure M. de Damas revint. La rédaction parut vicieuse ; il fallut recommencer, et ce furent encore quelques moments perdus. Cependant la résolution serait incomplète si à la renonciation de Charles X ne se joignait celle du dauphin, aussi compromis que son père. Le dauphin apposa sa signature, mais, si nous en croyons M. de Damas (1), après un assez long débat. Presque aussitôt M. de la Tour-Foissac partit pour Paris, porteur de l'acte qui, suivant les règles de la monarchie héréditaire, déférait au jeune duc de Bordeaux la couronne. A cet acte une lettre était jointe par laquelle Charles X remettait à « son cousin » le soin de pourvoir au changement de règne et d'assurer l'avènement du nouveau roi.

Tandis que le messager s'éloignait, on vit se dérouler à Rambouillet une de ces scènes qu'il importe de saisir, car ce fut une des dernières où revécut le loyalisme antique. Les gardes du corps, prévenus du changement de règne, prirent les armes, montèrent à cheval, se rangèrent dans la cour du château. L'enfant royal parut et passa devant le front des troupes. A sa vue, les épées s'abaissèrent, le drapeau blanc s'inclina, tandis que retentissaient les cris : « Vive le roi ! » en l'honneur de celui qui, pendant quelques heures, devait s'appeler Henri V.

La soirée du 2 août était déjà fort avancée quand M. de

(1) Baron de Damas, *Mémoires*, t. II, p. 183, 185.

la Tour-Foissac atteignit Paris. A onze heures du soir, il fut introduit au Palais-Royal. Le message ne prenait pas le duc d'Orléans à l'improviste. Celui-ci savait que, parmi les membres de la Chambre des pairs, beaucoup souhaitaient une combinaison qui, en l'instituant lui-même régent, appellerait au trône le duc de Bordeaux. Dans la journée, Chateaubriand, se rendant au Palais-Royal, y avait fait en faveur du jeune prince un éloquent et pressant appel. La réponse du duc à l'envoyé de Charles X ne fut point celle d'un ambitieux résolu, dont la décision est irrévocable et qui en assume hardiment la responsabilité. Elle ne fut pas davantage celle d'un prince magnanime qui, en dépit de la fortune adverse et de ses sentiments propres, se considère comme le premier sujet de son roi. Il assembla son conseil et se tira d'embarras en se retranchant, pour masquer son refus, derrière une autorité supérieure à la sienne : l'acte de la double abdication serait, dit-il, transmis au Luxembourg pour être déposé aux archives, et les Chambres y donneraient plus tard les suites qu'elles jugeraient convenables. Ainsi s'exprima le duc, en un langage correct, juridiquement irréprochable, mais plus séant pour un parfait notaire que pour un descendant d'Henri IV.

A l'heure où l'abdication arrivait de Rambouillet, le duc d'Orléans jugeait d'ailleurs moins urgent de reconnaître l'enfant royal que de pousser l'aïeul hors de France. Charles X, à dix lieues de la capitale, demeurait une gêne, presque un péril. La perfection serait qu'une invite, respectueusement comminatoire, l'amenât à s'éloigner. Tandis que M. de la Tour-Foissac s'acheminait vers Paris, des commissaires, faisant la route en sens inverse, atteignaient Rambouillet, chargés d'assurer au roi protection contre tout danger et de lui montrer discrètement le chemin de l'exil. Retrouvant pour un instant toute sa fermeté, le monarque répondit qu'il était au milieu de ses troupes, qu'il n'avait besoin de la protection de personne, qu'au surplus il venait d'abdiquer en faveur de son petit-fils, et attendait la réponse de son parent. Les délégués revinrent à Paris. C'était pendant la nuit du 2 au 3 août. Où la persuasion avait échoué, on jugea au Palais-Royal qu'un peu de menace ne messiérait point. La Fayette, commandant de la garde nationale, fut avisé. A la pointe du jour, cinq cents hommes par légion furent commandés, qui se porteraient

vers Rambouillet et contraindraient à partir le vieillard entêté qui se refusait à s'éloigner. Le projet s'étant ébruité, l'expédition parut si séduisante que toutes sortes de recrues s'y joignirent : jeunes gens au cerveau tout grisé de luttes, badauds avides de spectacles, émeutiers de profession, et par surcroît quelques bandits. Tous ensemble, sous le soleil matinal de juillet, se précipitèrent hors de Paris, à cheval, en fiacre, en tapissières, en charrette, joyeux et surexcités comme des chasseurs qui partent pour une battue. On appela cela des citoyens. Un général aux magnifiques états de services, le général Pajol, se rencontra même pour guider cette bourdonnante cohue. Cependant les vieux bourgeois de Paris qui avaient vu la Révolution se souvenaient de la populace ameutée contre la cour et partant pour Versailles le 5 octobre 1789, une journée que ni le duc d'Orléans ni surtout La Fayette n'avaient intérêt à rappeler. Des commissaires précédaient la colonne, chargés de parlementer, en attendant la pression populaire. C'étaient les mêmes que la veille : Odilon Barrot, un savant légiste, honnête homme tout gonflé de paroles, qui fit souvent du mal mais jamais exprès ; M. de Schonen, un magistrat de violente opposition et d'ailleurs inamovible ; puis Maison, naguère commandant de l'expédition de Morée et englobé maintenant en un rôle peu reluisant pour un maréchal de France. La marche avait pris du temps, et la nuit était tout à fait tombée quand les délégués, précédant la masse confuse des manifestants, arrivèrent à Rambouillet. Une force encore imposante protégeait le roi : une quarantaine de pièces d'artillerie, huit ou neuf mille hommes d'infanterie ou de cavalerie. Les commissaires ayant été introduits, Charles X répéta qu'il avait abdiqué, mais en faveur de son petit-fils dont aucune puissance au monde ne pouvait effacer les droits. Odilon Barrot, le plus disert des trois envoyés, prit alors la parole : « Je ne veux, dit-il, rien préjuger quant à l'avenir que Dieu réserve à votre petit-fils ; mais que Votre Majesté songe qu'il ne faut pas que son nom soit jamais souillé du sang qui pourrait couler. » Comme cette considération paraissait émouvoir le monarque, les commissaires insistèrent pour qu'il consommât son sacrifice. Charles X prit à part Maison en la loyauté militaire de qui il avait confiance. « Combien sont-ils? dit-il en désignant les bandes qui approchaient, mais étaient encore assez loin. — Je ne sais,

répliqua le maréchal Maison ; mais ils sont nombreux, très nombreux. — Mais encore, combien? — Peut-être 80 000, dit Maison. » Ils étaient 12 ou 15 000 à peine, plus de la moitié sans armes, sans expérience militaire, énervés de fatigue, pauvres gens que le premier coup de canon disperserait. Charles X crut le maréchal. Et peut-être eut-il raison ; il eût vaincu ce soir-là ; mais quel eût été pour lui le lendemain de la victoire ! Il se résigna à l'exil et, précipitant son départ, alla coucher à Maintenon.

V

C'est le privilège des grandes et vieilles races de recéler en elles, jusque dans l'extrémité de l'infortune, une force singulière. Quand une sorte d'usure les a paralysées pour l'action, il arrive qu'elles se rachètent un peu par leur noblesse à souffrir, de telle manière que, même après les lourdes fautes, elles réussissent à projeter sur leur fin quelque beauté.

Un rayon de cette grandeur toute faite de passivité dans l'épreuve se posa sur le front du vieux roi partant pour l'exil.

Il part, mais tout étranger qui eût vu son cortège, aurait gravé dans ses yeux l'image non d'un proscrit mais d'un souverain visitant ses États : des pièces de canon, des fantassins, des cavaliers, et Marmont, un maréchal de France, pour les commander : tout un peuple de serviteurs, une interminable file de voitures, la survivance d'une étiquette sévère qui ne finira que quand tout le reste aura péri : trois surveillants, Barrot, Maison, Schonen, mais si bien déguisés que, loin de paraître gênants contrôleurs, ils semblent par intervalles se confondre presque avec la suite royale : des fourriers pour préparer les gîtes : un aspect de voyage solennel et d'une tristesse tranquille : le départ le matin après la messe dite par l'un des aumôniers ; car le service de la chapelle est, après l'étiquette, le dernier qui chômera : nulle hâte, mais une lenteur voulue qui dément tout soupçon de peur et laisse à l'exode un air de majesté. Et ici la coquetterie est double : celle du roi qui ne veut pas paraître fuir, celle du pouvoir nouveau qui est un peu honteux d'expulser.

Ainsi s'accomplissent les premières étapes : Maintenon, où le roi reçoit l'hospitalité des Noailles, Dreux, où devant la chapelle funéraire des d'Orléans le drapeau tricolore s'étale ; puis Verneuil. Pour ceux qui s'acheminent vers la terre étrangère, une dernière joie, c'est de se sentir réunis. Trois jours auparavant, la duchesse d'Angoulême, venant de Vichy, a rejoint la famille royale. Souvent disgracieuse et brusque dans les temps prospères, il semble qu'elle s'harmonise avec le malheur comme certains paysages avec la désolation des tempêtes. La voici résignée, courageuse, se replaçant avec aisance dans l'infortune comme en son élément naturel, et auguste au point de paraître sacrée. Odilon Barrot a écrit dans ses *Mémoires* que jamais il n'a, dans ce voyage vers l'exil, osé l'aborder : c'est qu'il lui semblait qu'elle planait au-dessus de tout hommage comme de toute consolation. — Le duc son époux avait, dans les journées de lutte, tenu la conduite la plus propre à désoler ses amis, à réjouir ses ennemis. Maintenant, dans la détente qui suit une crise beaucoup trop forte pour son intelligence, il devient l'homme de piété, humblement incliné sous l'épreuve. Il s'approche du maréchal Marmont, de qui l'a naguère séparé une scène violente : « Je ne suis plus rien, lui dit-il, oubliez tout ; je vous le demande en prince ; je vous le demande surtout en chrétien. » — Le roi, à part quelques rares moments d'excitation, est très calme, soit qu'il se résigne en Dieu, soit qu'il goûte un certain repos dans un excès d'infortune qui lui épargne d'agir et de décider. Il converse sur toute chose en toute liberté d'esprit et traite avec bienveillance les commissaires eux-mêmes, hormis toutefois le maréchal Maison à qui il reproche de l'avoir trompé. Du reste, chez lui nul trouble de l'esprit ou de la conscience, mais une conviction tenace qu'il s'est trouvé enveloppé dans une conspiration universelle, que ce qu'il a résolu était nécessaire et que la fortune seule l'a trahi. Ses plus vives sollicitudes se portent sur ses anciens serviteurs, émigrés pauvres à qui il faisait des pensions et dont le sort l'inquiète. Elle se porte aussi sur ses ministres : « Je n'aurai de repos, disait-il, que quand je les saurai en sûreté. » Il avait raison de s'inquiéter pour eux, tant la clameur populaire réclamait leur châtiment ! Chantelauze et Guernon-Ranville furent arrêtés sur la route de Châteaudun à Tours, Peyronnet aux environs de Tours, Polignac en Normandie. Les autres échappèrent.

— Cependant bien différente est la duchesse de Berry, violente en sa douleur, ne sachant la contenir, et ne se laissant entraîner que presque de force dans la fuite. Elle a revêtu un costume d'amazone, monte à cheval, se livre aux ardeurs presque sanguines de son impétueuse nature. Son regard fiévreux se porte, tantôt vers Paris, tantôt vers les provinces de l'Ouest qu'on pourrait soulever : « Vous avez, ma chère enfant, trop lu Walter Scott, » lui dit en une remontrance paternelle le vieux roi, qui, jamais, n'a eu confiance en elle. La remontrance se perd, et la jeune princesse continue à rêver chevaleresques aventures, chevauchées glorieuses, à l'image des héroïnes romantiques, Flora Mac-Ivor et Diana Vernon.

L'effort des commissaires est de diminuer, chemin faisant, le cortège royal de façon à ce qu'il arrive au terme, tout aminci et déjà comme oublié. Artilleurs, cavaliers, fantassins sont, au bout de quelques étapes, licenciés, en sorte qu'il ne reste plus autour du roi que les gardes du corps, la gendarmerie d'élite, deux pièces de canon. Le voyage se poursuit, mais malgré les respectueuses instances de Barrot et de ses collègues, de plus en plus lent, comme si les proscrits conservaient l'arrière-espoir de nouvelles plus propices.

A cette heure où tout semblait perdu, une négociation singulière s'amorça qu'il est impossible de révoquer en doute, bien qu'elle cadre mal avec tout ce qui avait précédé et tout ce qui devait suivre. La Cour fugitive venait, si nous en croyons les *Mémoires* du maréchal Marmont, d'arriver à Merlurault où elle dut, d'après l'itinéraire que nous a laissé Odilon Barrot, coucher dans la nuit du 6 au 7 août. Or, en ce lieu survint, en très grand secret, — probablement dans la soirée du 6 août, — un secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, le colonel Craddock, agissant non seulement de l'aveu de son chef, lord Stuart, mais à sa suggestion. Le colonel avait vu le duc d'Orléans au Palais-Royal, et celui-ci lui avait remis, comme signe de reconnaissance, un petit billet que le messager portait cousu dans le collet de son habit et qui contenait ces mots : « Croyez, Sire, à tout ce que le colonel Craddock vous dira de ma part. » Or, l'envoyé avait pour mission de proposer qu'on lui confiât le jeune duc de Bordeaux qui serait amené à Paris, et dont le lieutenant général ferait valoir les droits. Charles X fut touché de l'offre. Suivant une version, il eût volontiers incliné à ce qu'on l'acceptât ; sui-

vant une autre, il recula devant la responsabilité de remettre l'enfant royal à des mains étrangères. Quant à la duchesse de Berry, elle refusa nettement de se séparer de son fils. Telle fut la réponse que le diplomate anglais reporta au Palais-Royal. « Il ne me reste plus qu'à me dévouer, dit alors le duc d'Orléans. » — Le fait de la négociation n'est pas niable ; car, plus tard, le colonel Craddock devenu, sous le nom de lord Howden, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, l'a racontée dans tous ses détails à son collègue de Prusse qui, lui-même, l'a retracée avec non moins de détails dans une lettre à Donoso Cortès (1). En outre, lord Stuart fit, sur l'heure, confidence de la démarche à son collègue d'Autriche, le comte Apponyi, et celui-ci, en deux dépêches du 7 et du 10 août, en entretint Metternich (2). A ces témoignages, s'ajoute celui du maréchal Marmont. « A Merlurault, dit-il, arriva le colonel Craddock envoyé par lord Stuart pour dire au roi que M. le duc de Bordeaux ayant encore des chances pour monter sur le trône, il fallait plutôt ralentir la marche que l'accélérer (3). » Ce qui achèverait de lever tous les doutes, c'est une note assez sévère du gouvernement britannique qui reprocha à lord Stuart de s'être immiscé dans les affaires intérieures de France. — Cependant, quel n'est point l'embarras pour comprendre et surtout pour expliquer ces pourparlers tardifs qui s'engagent, non quand la brisure est encore, à toute rigueur, réparable, mais quand toutes les paroles, tous les actes, tous les incidents des derniers jours semblent avoir éloigné pour jamais de la tradition héréditaire le futur roi des Français. Peut-être, au moment d'accepter la couronne, une ultime fièvre de conscience le saisit-elle. Peut-être aussi ébaucha-t-il ce geste *in extremis* avec la conviction que la suggestion serait repoussée et dans l'espoir de se fournir à lui-même une justification à l'encontre de ceux qui, dans l'avenir, seraient tentés de le taxer d'usurpateur. Peut-être enfin — et là réside l'explication la plus vraisemblable — Louis-Philippe voulait, par une démarche qui, si secrète qu'elle fût, ne manquerait pas de transpirer, rassurer la diplomatie et par contre-coup les puissances

(1) Lettre du comte Raczinski à Donoso Cortès, 12 novembre 1851. (*Deux diplomates*, par le comte Adhémar d'Antioche, p. 249-251.)

(2) Dépêches du comte Apponyi au prince de Metternich, 7 et 10 août 1830 (tirées des archives de Vienne et communiquées par M. le vicomte de Guichen).

(3) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. VIII, p. 325.

européennes. Il n'ignorait pas — car plus de dix jours séparaient déjà les Ordonnances — le désastreux effet produit dans les cours étrangères par la Révolution. Paraître faire appel au jeune duc de Bordeaux, employer comme intermédiaire l'ambassade d'Angleterre c'était, de la part du lieutenant général, fournir le meilleur des gages aux idées conservatrices et confirmer l'idée que, s'il ceignait la couronne, c'était malgré lui, pour le bien public et par patriotisme.

Le voyage se poursuivit, à peine interrompu par ces pourparlers dont Marmont eut vent, mais que les trois commissaires ignorèrent toujours. En pénétrant en Normandie, on rencontra dans le peuple des dispositions plus hostiles. Là-bas avaient naguère éclaté de nombreux incendies, et une invraisemblable calomnie, crue avec une invraisemblance plus grande encore, avait attribué les sinistres aux agents du pouvoir ou aux prêtres. En outre, les régions que le roi allait traverser étaient voisines de celles que jadis avait désolées la Chouannerie. On vit des gardes nationaux s'armer pour intercepter les routes qui auraient permis de descendre vers le Maine, vers la Bretagne. Cet esprit de malveillance se manifesta surtout à Carentan. Marmont, qui accompagnait la famille royale, raillera plus tard dans ses *Mémoires* cette appréhension : « Quels chouans, dira-t-il, aurions-nous fait avec tous nos équipages, cette multitude de valets et de cuisiniers. »

En dépit de cet excès de disgrâce, la route ne s'acheva pas sans qu'elle fût consolée par les hommages d'amis fidèles : tel le général de Bourbon-Busset et le prince de Léon ; tel aussi le poète Chênedollé qui se plaça sur le passage du cortège et offrit, dit-on, aux proscrits des branches de lis. Le comte d'Estourmel, préfet de la Manche, s'était, à la nouvelle des Ordonnances, démis de sa charge. Quand il sut les périls de Charles X, il reprit ses fonctions, alla en uniforme et avec la cocarde blanche le recevoir aux limites de son département, et se piqua de proportionner ses hommages à l'auguste infortune de son roi.

Le voyage approchait de son terme. Depuis le 11 août, les gendarmes d'élite avaient été congédiés et pareillement les artilleurs. Seuls les gardes du corps restaient, admirables de discipline et vrais modèles de dévouement. Le 14 août on était à Valognes. Une seule étape séparait de Cherbourg,

lieu de l'embarquement. Le lendemain 15 était jour de fête religieuse. Après la messe, les quatre compagnies apportèrent au roi leurs étendards. Dans une salle toute petite, les vaillants serviteurs contenant leurs larmes furent reçus par groupes. En quelques paroles que coupait l'émotion, Charles X les remercia : « Je reçois, dit-il, vos étendards sans tache. J'espère qu'un jour, mon petit-fils vous les rendra sans tache aussi. » Celui qui jadis était roi de France ne disposait ni de grades, ni d'honneurs, ni d'argent. Il voulut du moins qu'un ordre du jour signé de lui fût remis à chacun des gardes, et demeurât pour eux-mêmes et pour leur postérité comme un témoignage de leur loyalisme.

Les quatre compagnies devaient être licenciées à Valogne. On obtint des commissaires qu'elles accompagnassent le roi jusqu'à Cherbourg. Le 16 août vers midi, on entra dans la ville. Le roi et le dauphin avaient quitté leur uniforme qu'ils avaient gardé jusque-là. Quelques groupes très malveillants, mais ailleurs un profond silence comme celui de grandes funérailles. La garnison — c'était le 64e de ligne — avait été mise sur pied. Les troupes qui faisaient la haie présentèrent les armes et spontanément les officiers saluèrent de l'épée. Quand on eut atteint le port, les gardes du corps se rangèrent sur le quai. On leur avait interdit tout cri. Un cliquetis de leur sabre fut leur dernier signe d'adieu. Le navire qui devait transporter le roi en Angleterre attendait. C'était un vaisseau américain, le *Great Britain*. A deux heures et demie, le bâtiment sortit du port. Une heure plus tard, les commissaires annoncèrent au gouvernement nouveau que leur mission était finie.

Le lendemain, Charles X débarqua en Angleterre. Pendant les six années de vie qui lui furent encore imparties, il eût pu, dans la solitude de l'exil, dresser lui-même l'inventaire de ses actes et mesurer en quoi son règne avait réussi, en quoi il avait échoué. Il est douteux qu'il ait jamais poussé bien loin ou même tenté cet examen de conscience. Il était de ces esprits à la fois honnêtes et étroits, superficiels et tenaces, qui, par préjugé, ignorance ou infatuation inconsciente, s'enveloppent de ténèbres et échappent ainsi aux retours anxieux, au trouble ou au remords. Aujourd'hui le recul des temps permet de dégager dans la vie du prince ce qui fut

malheur de ce qui fut erreur de jugement, maladresse ou faute lourde. Il prit, et en abondance, beaucoup de mesures malavisées, revêtues des formes les plus voyantes, et finit par une mémorable sottise. Mais il portait en lui tant de majesté héréditaire qu'il réussit à demeurer auguste, même en se montrant sot. Sot, le fut-il vraiment? L'expression serait tout à fait injuste, bien que son intelligence ne fût pas de qualité supérieure. L'ancien régime avait gravé sur son esprit une empreinte ineffaçable et il lui avait fallu tant de temps pour oublier — pour oublier très imparfaitement — qu'il ne lui en était plus resté pour apprendre : de là, entre son peuple et lui, un perpétuel malentendu que ne parvenait à dissiper, ni sa bonne grâce ni son intense désir de plaire et d'être aimé. En revanche son regard, tout embrumé de ténèbres quand il ne se fixait que sur la France, s'éclairait de sagaces lumières quand il s'étendait au dehors. Il disait trop : mes armées, mes finances, mes vaisseaux ; mais il employa où il le fallait l'argent, les marins, les soldats. Il servit fort bien, tout en les connaissant fort mal et en les blessant souvent, ceux qu'en un langage archaïque il appelait ses sujets. Probe, il n'employa que des serviteurs probes aussi. Il partit pauvre, laissant la France riche. Enfin une image protège sa mémoire. Dieu, au moment de précipiter la monarchie, l'illumina d'une dernière victoire, et sur cette terre d'Afrique où nous devions cueillir tant de gloire au prix de tant de sacrifices, nos premières étapes s'accomplirent sous les plis du drapeau blanc.

Pierre de la Gorce.
de l'Académie française.

Chambéry

CHAMBÉRY ! Pardonne-moi, pardonne-moi de ne pas t'avoir aimée jadis, quand j'étais une enfant que l'on traînait après soi dans tes rues obscures et magnifiques, pardonne-moi d'avoir bâillé dans ta cathédrale, d'avoir vu la crasse de tes murs, et flairé avec dégoût l'odeur déplaisante de tes passages, profonds comme l'ombre, et humides comme la pluie. Pardonne-moi, maintenant je sais ! Alors je n'étais qu'une enfant robuste qui se plaisait à sauter, à grimper aux arbres, et à coucher dans la niche du gros chien. Je ne comprenais ni la mélancolie du passé, ni sa noblesse, ni l'attrait du mystère qu'il laisse derrière lui ; les jeux et le mouvement, la liberté de la campagne m'occupaient seuls, et mon ardeur insupportable ne trouvait grâce que devant un père qui y voyait la preuve d'un équilibre dont il se montrait heureux.

Pardonne-moi, Chambéry ! O ville noble, ville de surprise et d'ombre, qui réunis le palais de tes Ducs à la nef de ton Dieu, ville énigmatique, où chaque maison correspond à d'autres maisons par des voûtes et des souterrains gluants, au bout desquels un Nivolet couleur du temps dresse une croix couleur d'or.

Aujourd'hui mes yeux se sont ouverts : j'aime ce que je ne voyais point jadis, je n'aime plus ce qui me paraissait être tout l'Univers (on change). Autrefois, quand je ne te connaissais que comme un lieu d'ennui et de morne utilité,

une sorte de navire de Robinson, où la famille vient puiser sa subsistance (jambon fumé, lavaret du lac, ou omble-chevalier, pâté de grives, chinois à la crème), je ne me plaisais guère entre le pont du Reclus et la route de Lyon, que dans trois lieux d'élection ; l'un d'eux, situé rue de Boigne, était un magasin au-dessus duquel on voyait un berger galant presser une bergère anémique : cela n'est rien , mais à l'intérieur de cette maison, étalés sur de longs comptoirs, se pressaient aussi les choux à la crème dorés et boursouflés sous le chalumeau d'un autre berger créateur, des éclairs parfumés, des croissants « pleins et brûlants », comme le fut la vie de Mme George Sand (je l'ignorais alors, Dieu soit béni). Après la maison qui enfantait ces merveilles, deux autres endroits me faisaient supporter le morose ennui des achats familiaux. Le plus passionnant s'élevait place Saint-Léger, je veux parler de la demeure du photographe.

On passait pour l'atteindre sous une première voûte où étaient clouées les plus belles vues du pays, à côté parfois de groupes d'orphéons ou de gymnastes, œuvre de l'artiste du quatrième (un vrai artiste, qui avait ressenti le coup de foudre de sa vocation étant clerc d'avoué). Ensuite on recevait la pluie quand il en tombait, car la voûte s'ouvrait soudain, vitrée il est vrai, mais rarement close, puis une cour. A gauche, un escalier de pierre menait au Paradis. Cet escalier tournait (il tourne toujours) en colimaçon un peu rude, avec des paliers noirs et des fenêtres étroites aménagées tout exprès pour la princesse Florine ou le docteur Bougrat ; certainement les chats errants (et les autres aussi) y passaient leurs nuits d'amour, car on y sentait une fine odeur d'eucalyptus.

Enfin on arrivait en haut, et tandis que le patron choisissait ses flacons et ses cristaux nauséabonds, destinés au développement des photographies, mon cœur s'épanouissait d'aise : sur les murs, près de moi à les toucher, on voyait des portraits et des portraits encore, depuis la jeune mariée pudique qu'un époux timide contemple avec ferveur (ah ! cela va changer, jeune mariée, cela va changer !) jusqu'aux artistes lyriques du casino d'Aix-les-Bains, coiffés de feutres comme *les Brigands*, ou couronnés de fleurs comme *Ophélie*.

Que d'horizons nouveaux, que de découvertes, que de romans et d'idylles, de drames, de trahisons, de larmes et de passion ! Que tous ces êtres d'élite étaient beaux, nobles

et fiers ! que toutes ces femmes étaient mélancoliques avec grâce, ou délurées et piquantes, quelle séduction partout !... Carmen, Juliette, Anne de Boleyn, Violetta, comme vous avez fait rêver ma jeunesse ! C'est vous qui avez découvert à mes yeux tout un monde charmant que je ne soupçonnais pas, c'est dans le haut de cette maison noire que j'ai entrevu, à travers ces personnages d'emprunt, la fantaisie et la grâce du mensonge. Il y avait bien d'autres choses chez ce photographe : des paysages reproduisant le sévère château de Vizille, les Charmettes de Jean-Jacques, le lac de Lamartine, l'abbaye de Hautecombe, et ce Fier dans lequel s'était noyée la dame d'honneur de la reine Hortense ; on y voyait aussi au milieu de sapins, le couvent de la Grande Chartreuse.

Dans ce couvent, j'étais allée habillée d'une vareuse de marin et les cheveux embroussaillés... cet artifice ingénu devait tromper la vigilance des Pères, et me faire passer pour un tout petit garçon ! En vain. Le Père portier ne fut pas la dupe de ces subterfuges, il caressa longuement mon cou, et prétendit que les garçons n'en avaient point de semblables.

— « Qu'en savez-vous, lui dis-je rudement, puisque vous n'avez jamais vu de femme ? »

Pendus autour du magasin, il y avait encore des députés, des sénateurs, des gens en place, dont je distinguais fort bien déjà que la tournure épaisse était sans élégance ; un monde les séparait de leur voisin Lohengrin, par exemple.

Quelle différence entre cet artiste de la place Saint-Léger et son collègue de la rue Saint-Réal, qui avait fait le portrait de mon père en redingote, appuyé négligemment sur un guéridon Louis XV, dans la position de Ledru-Rollin, à la campagne des banquets. Là tout était grisaille et morne ennui ; de faux paysages nébuleux, des étoffes déteintes, des meubles biscornus que l'on disposait dans des parcs demi-deuil, des tiges pour maintenir la tête des patients. La maison qu'habitait cet homme était très belle, précédée d'une cour avec un escalier aussi curieux que le premier ; j'ai appris qu'elle avait appartenu autrefois aux Franciscains, alors qu'ils possédaient l'église voisine dont on a fait, quand on les en eut dépossédés, la Métropole.

Elle est charmante cette rue Saint-Réal, étroite, irrégulière ; en outre, à côté de la maison des Franciscains, s'élève

le fameux hôtel de Cordon qui communique par une longue allée avec la place Saint-Léger. Il n'est guère somptueux aujourd'hui, pour une demeure de cette importance : on dit que le roi Henri IV y logea avec sa reine ; il ne reste que peu de choses de cette grandeur passée : une tourelle et un cadran solaire effacé ; avant d'appartenir au marquis de Cordon, il appartint au marquis de Challes, et ce nom fait songer à Jean-Jacques, car « le petit » y vint donner des leçons de musique, après avoir abandonné son travail au cadastre lorsqu'il avait vingt ans.

On se souvient de ses plaintes ; ce travail-là ne lui plut jamais, il l'avait acepté pour marquer sa bonne volonté à sa « chère maman » : Je travaillais huit heures par jour, du plus maussade travail... accablé jusqu'au vertige par l'attention, l'odeur, la gêne et l'ennui. Mais quand il devient subitement maître de musique, ah ! comme tout change. « Je ne sens plus que la rose et la fleur d'orange », il va dans le beau monde, on l'accueille, et il ne connaît à Chambéry que de jolies filles : ses élèves, naturellement.

Mlle de la Mallarède, brune piquante, Mlle de Menthon, blonde qui le reçoit en négligé, Mlle de Challes sa voisine, car c'est ici le logis noir que Mme de Warens habita pour plaire au contrôleur des finances de Victor-Amédée, ici dans cette cour. Ainsi Jean-Jacques passa sous ce cadran solaire, grimpa l'escalier de cette tourelle peut-être? ravi d'enseigner quelque chose à ces nymphes.

En vérité, Chambéry et sa vallée sont tout remplis du souvenir de Rousseau qui en aima tant le paysage. N'a-t-il pas noté, en revenant de Lyon, la beauté de la cascade de Coux : « Elle tombe de si haut en chute si étroite que l'on croit pouvoir passer sans dommage entre la paroi du rocher et la cascade »?

Les jardins du château furent le troisième lieu de prédilection de mon enfance, on pouvait jouer à l'ombre de la préfecture, dont la République avait naguère gratté les aigles pour les remplacer par une locomotive de la Compagnie (c'est plus démocratique). Là, en face de la propriété de la famille Blanc, les jardins descendent en désordre jusqu'à la route de Lyon.

Un petit écriteau de bois pendu à un sapin et battu par les vents se balance, on y déchiffre à peine ce mot sévère : *Muséum*. Ne vous attendez pas à affronter ici les squelettes

de l'Ichtiosaure ou du Diplodocus, non, vous n'y verrez aujourd'hui que d'humbles cabanes entourées de grillages, pavillons couverts de chaume, dans lesquels naissent, chantent et pondent des poules de toutes races. Parfois, dans une cage plus profonde, farouche et hérissée, une petite chouette chevèche est tapie. Ses larges yeux durs que la lumière blesse, contemplent avec effroi les rares visiteurs de ce lieu solitaire.

Au dix-huitième siècle on voyait ici, paraît-il, la ménagerie du roi Victor. Aujourd'hui il n'y a plus ni ménagerie, ni roi Victor; il reste un beau jardin plein de mélancolie.

Les noms des rues de Chambéry qui me faisaient rire jadis, car je n'y voyais qu'une gaucherie comique, comme je les aime aujourd'hui! Rue Bonivard, rue Juiverie, rue Croix-d'or, rue Derrière-les-murs, rue Vieille-monnaie, et rue de la Trésorerie, qui mène aux prisons, comme il est naturel, car l'argent mène au bagne; rue des Nonnes, rue Basse-du-château, où la mère Téton de bois faisait si gaillardement sauter ses rognons et gratiner ses Early-rose! Rue de l'Herberie... Noms charmants qui écrivent dans le vent l'histoire de la Cité, rappellent qu'elle posséda des couvents et des fontaines, des marchés, des galeux et des Juifs...

Cette place Saint-Léger, qui est un boulevard et non une place, comme on voudrait bien le faire croire, étouffe sous ses dalles rivières et fontaines; jadis Biblis y coulait librement entre les maisons, l'Albane passait la nuit sous les ponts... elle a disparu, et c'est tant pis pour nous. Restent les mystérieux couloirs, étranges passages qui se glissent entre les murs des vieilles demeures dont Chambéry est sillonnée et qui débouchent, se confondent et se croisent un peu partout, à tort et à travers, sur toute l'étendue de la ville, labyrinthes ténébreux où Joseph de Maistre lui-même s'égarait, et qu'il appelait de « formidables détroits ». Tout cela mène, qu'on le veuille ou non, à la rue de Boigne la plus charmante artère de la ville, hommage de la Savoie à son concitoyen deux fois célèbre, d'abord comme nabab fabuleux, ensuite comme mari d'une femme qui fut jolie comme un cœur, et méchante comme le diable.

Au bout de la rue de Boigne, le héros qui se tient en équilibre sur une colonne portée par quatre éléphants, c'est le général de Boigne. Il fit fortune aux Indes, au temps où

il y avait encore des Indes, des fortunes, des frégates et des corsaires... au temps où l'on y brûlait les veuves, et où M. de Jouy, jeune et beau, s'élançait dans les flammes pour leur rendre la vie, l'espérance et l'amour.

En deux mots voici l'histoire : M. de Boigne, qui s'appelait en vérité Le Borgne, était fils d'un marchand de peaux, il avait dix millions et quarante-neuf ans, l'un portant l'autre. Je ne sais s'il était beau, personne n'en dit rien ; pourtant à Buissonrond, sa demeure près Chambéry, on voit un somptueux portrait qui le représente habillé d'une culotte de casimir très collante, et d'une sorte de dolman rouge vif (souvenir de l'armée des Indes). Il porte des bottes noires, autour de son cou pend un grand collier de diamants. Le visage du général encadré d'une ondulation grisonnante, paraît viril et agréable : rien du barbon. Aux Indes, il s'était enrichi au service des princes mahrattes, car il avait guerroyé pour leur compte ; après cela ses comptes à lui furent excellents. Il s'était enrôlé au début dans un régiment irlandais, puis dans un corps grec au service de la grande Catherine, tout cela vers 1780 ; il ne s'embarqua pour les Indes que vers cette époque, et après avoir été quelques mois captif à Chio.

Après son débarquement, il fit divers essais ; on affirme même qu'il fut maître d'escrime. La fortune ne lui sourit que lorsqu'il entra au service de Sindhia, dont il organisa l'armée mahratte à son gré, car il paraît avoir eu véritablement le goût et le génie des armes ; il le prouva en battant tous les voisins de Sindhia qui, enchanté du général, le fit gouverneur des États qu'il venait de conquérir et maître du butin. Boigne revint en Europe, riche et vieillissant après plus de vingt ans d'absence, de tribulations et de gloire. Il trouva les émigrés partout ; pourtant en Angleterre, où il s'était arrêté, il dut se sentir plus dépaysé qu'eux. « Il connaissait peu de monde, » a écrit sa femme, et « désirait se mettre en bonne compagnie. » Le hasard s'occupa de lui à Londres, où vivaient alors les d'Osmond ; un ami le présenta au marquis, il vit sa fille, Hébé, de seize ans, blonde comme la lumière du matin avec les plus charmants yeux noirs du monde ; joignez à tout cela de l'esprit et de la noblesse à revendre : on le vit bientôt.

Les d'Osmond, tout au contraire de M. de Boigne, étaient bien nés mais sans argent. A Bellevue où leur fille avait

joué enfant, la reine jadis s'était amusée à faire le lit de sa poupée ; ils vivaient actuellement d'une rente de la cour de Naples, et cette rente précisément allait manquer, quand le général se fit présenter à eux : il fut ébloui, offrit d'épouser Hébé, mit à ses pieds 20 000 louis de rente et un douaire de 3 000 louis.

La jeune fille traita son mariage comme une opération financière. Elle ne pouvait, paraît-il, aimer Boigne, elle le lui dit, mais en échange elle exigea de lui une rente de 500 louis pour ses parents. On a reproché souvent à Mme de Boigne cette attitude, on la lui reproche encore : Paix à ses cendres ! Il est certain que cette Hébé fit une fructueuse affaire, imposa des conditions, agit enfin non pas avec noblesse, mais avec un remarquable sens pratique. Après tout, M. de Boigne, lorsqu'il accepta le marché, savait parfaitement qu'il n'obtiendrait pas l'amour, mais seulement la femme : c'est déjà beaucoup. On reproche à Mme de Boigne de ne pas avoir rempli les conditions du contrat... quelles conditions? n'a-t-elle pas épousé? Ce point m'apparaît comme capital ; pour le reste, Mme de Boigne a écrit : « il me trompa sur tous ses antécédents : sur sa famille, sur son existence passée. » Voilà un grief, elle en trouva cent autres comme vous pouvez l'imaginer, et avant tout, l'humeur de l'époux : « Il était doué du caractère le plus désobligeant que Dieu ait jamais accordé à un mortel. Il avait le besoin de déplaire comme d'autres ont celui de plaire. » Voilà, si elle a dit vrai, Mme de Boigne absoute pour l'éternité (il avait le besoin de déplaire... haïssable désir qui ne se réalise, il faut en convenir, que trop vite?) En voulez-vous encore? « il n'était heureux que lorsqu'il réussissait à vous blesser en vous faisant sentir la suprématie de sa grande fortune... il insultait ses valets, il offensait ses convives. » C'est Mme de Boigne qui parle, elle ajoute que la femme de ce bourru était sa première victime, et que malgré ses qualités d'honnêteté, et même parfois de bonté, le général n'avait jamais pu s'attacher un ami dans aucune classe de la société. » C'est un tableau assez noir, il faut en convenir? Joignez-y l'avarice de cet homme opulent (c'est encore sa femme qui le lui reproche), il affirmait, il est vrai : « J'économise des sous pour vous laisser des millions. » Pour qui a seize ans, ce raisonnement ne vaut rien.

Bref cette union, si l'on peut parler ainsi, tourna mal

très vite. Ah ! j'oubliais : la jalousie ; le général de Boigne était jaloux. Il eut un grand état de maison, réceptions, concerts, sa jeune femme chantait à ravir (c'est encore elle qui le dit) et les amis qui applaudissaient cette nymphe se nommaient le duc de Berry, ou le prince de Galles. Le général pouvait s'en montrer fier, mais tout finissait par des scènes de jalousie et des reproches en termes de « corps de garde », dit la victime. De séparations en séparations, les époux ne vécurent guère ensemble que par périodes ; entre temps, la jeune femme courait l'Europe avec le marquis son père, et M. de Boigne, de nouveau seul, se divertissait comme il pouvait. Somme toute, ce fut ce que l'on appelle aujourd'hui « un mauvais ménage, » mais quoi? on n'allie pas Hébé à Barbe-bleue, on « ne greffe pas un cyprès sur un lilas ». D'ailleurs : Mort aux vaincus !

Vaincu, le général ne le fut que par sa femme, et bien qu'il « eût assuré jadis la domination du nord de l'Inde », ce frêle adversaire eut raison de lui chez lui. Il avait commandé pour Sindhia une armée de trente mille cipayes, mais Adèle sut lui imposer ses quatre cents volontés. Joignez qu'elle ne lui sut aucun gré de l'opulence dont il l'entoura ; elle fut toujours persuadée qu'entre eux deux c'est lui qui lui devait, à elle, de la reconnaissance. Songez donc ! il s'était allié à une d'Osmond ! Elle se débarrassait d'ailleurs allégrement de tout fardeau, en affirmant que « l'usage immodéré de l'opium avait paralysé, chez le général, ses facultés morales et physiques ».

Toutefois Mme de Boigne a beau dire, son époux n'en fut pas moins un conquérant de bonne race, une manière de très grand homme, avisé et brave tout ensemble.

Faute d'amour conjugal il aima sa ville de Chambéry, et fut encore plus généreux pour elle qu'il ne l'avait été pour sa femme. Lorsqu'on apprend qu'il y bâtit un théâtre et un hospice d'aliénés, une maison de retraite et une autre de jésuites, qu'il s'occupa activement des établissements scientifiques, des sapeurs-pompiers, des casernes, des jeunes filles, des herpétiques et des capucins, on comprend que ses concitoyens, reconnaissants ceux-là, lui aient offert quatre éléphants, une fontaine et une belle rue avec des arcades, en témoignage d'un amour partagé.

Aucun habitant de la ville de Chambéry, si modeste, si obscur soit-il, n'ignore le général de Boigne. Sa femme

est moins populaire ; n'allez pas imaginer là quelque blâme pour l'épouse capricieuse, pour l'amie du chancelier Pasquier, non. Le Chambérien connaît le général de Boigne parce qu'il le voit debout sur la fontaine des éléphants, au centre de sa ville, que la grande rue porte son nom ; peut-être connaît-il aussi les fondations charitables, et lui en est-il reconnaissant? cela est plus douteux, et on n'oserait y croire. Pour la fontaine, c'est clair : on la voit de tous les points de la ville, tout le monde sait cela, depuis la marchande de melons d'eau jusqu'au quincaillier de la rue des Prisons. Ce qu'il a fait, ce général? c'est autre chose. Un homme que j'interrogeais là-dessus m'a répondu : « Il a guerroyé dans les Amériques. » Ce n'était déjà pas si mal répondu ; un autre m'a dit textuellement : « Il a bâti un beau château. » C'est Buissonrond. Cet homme croyait que la ville avait élevé un monument au général pour avoir construit Buissonrond. Mais ces candeurs-là deviennent rares.

D'ailleurs le général de Boigne est popularisé par l'image, il n'y a pas de meilleure vulgarisation. Sur les boîtes de truffes de chocolat que l'on achète ici, il se dresse tout en or, le nom de sa colonne sert d'enseigne aux magasins, ses éléphants sont détaillés en cartes postales, son visage est reproduit sur des bonbonnières, et, comble de la gloire ! on a fait des réductions de son monument pour servir de flacons à odeur ! Je possède un de ces chefs-d'œuvre ; j'ai demandé au marchand : « Comment le parfum sort-il de la colonne? par la trompe des éléphants? » Mais cet homme m'a répondu, impassible : « Non, il faut dévisser le général. »

N'est-ce pas vraiment la gloire? Mme de Boigne ne l'avait pas prévue aussi totale, ni aussi solide.

Si Buissonrond a été retouché depuis M. de Boigne, si l'on a surélevé les fenêtres ou élargi les ailes, l'aspect en somme n'a pas dû changer à l'extrême depuis cent ans. Ces salons ont vu Mme de Staël, elle les anima certain soir comme elle animait tout, et leur donna pour une fois, cette vie qui leur manque.

Rien n'était morne en la présence de cette femme, cela seul est un bienfait. « Elle avait si prodigieusement d'esprit », a dit gentiment Mme de Boigne, « que le trop-plein en débordait sur les autres. » Elle n'avait pas que de l'esprit : une intelligence curieuse, avide d'apprendre, beaucoup de grandeur, une vue large de toutes choses.

Comme elle avait entendu parler de Mme de Boigne, elle voulut la connaître, et se fit annoncer chez cette dame un beau jour, à Lyon en 1810, « à l'auberge où elle était descendue. » Corinne arriva avec toute sa suite, Mme de Boigne le raconte dans ses *Mémoires*, avec beaucoup de grâce et un peu de fierté. La visiteuse amenait Benjamin Constant, Schlegel, Camille Jordan, Elzéar de Sabran, Talma ; elle parut d'abord à Mme de Boigne grosse et rouge, mal vêtue d'une tunique de mousseline blanche trop décolletée, les épaules nues. « Ni écharpe ni fichu », une petite baguette de coudrier aux doigts pour faire valoir une belle main. Et puis Corinne se mit à parler, et ce fut un éblouissement ; en une heure Mme de Boigne fut conquise, elle en oublia la robe trop blanche, le teint trop rouge et la baguette de coudrier : « J'étais sous le charme, » avoue-t-elle ; notons-le, ce phénomène n'arrive pas souvent.

L'année suivante, Mme de Staël bien qu'exilée par l'Empereur, vint à Aix-les-Bains pour voir Mme Récamier. Mme de Boigne, enchantée de ce prétexte pour quitter le général, y vint aussi. Ces dames prenaient les eaux. Après la douche, pour faire une réaction salutaire sans doute, Mme de Staël commençait de se quereller avec Benjamin. Tout doucement la matinée s'écoulait ainsi : « en reproches, en imprécations, en attaques de nerfs. » Benjamin venait de se marier Corinne n'ayant pas voulu échanger son nom contre celui de Constant, et maintenant ils ne pouvaient ni se quitter ni prolonger leur liaison, car Mme de Constant ne voulait pas qu'on l'oubliât, et les deux autres avaient trop d'esprit pour se résigner à se passer l'un de l'autre.

Ces joutes avaient lieu dans des chambres closes, on s'inquiétait peu de la nature dans le plus beau pays du monde. Mme de Staël avait l'esprit trop viril pour s'y arrêter et la sentir pleinement. Je jurerais que ces dames, à Aix, préféraient à tout, le plaisir de la conversation qu'elles goûtaient si bien avec Camille Jordan et Sismondi. Ce plaisir, elles le prenaient entre quatre murs. Voit-on Mme de Staël affrontant le grand soleil d'août sur la montée de Corbières, vêtue de sa tunique décolletée, ou Mme Récamier dans ses petits cothurnes de satin, parcourant les bords du lac où Elvire viendra s'asseoir, et sautillant sur les cailloux pointus de Chindrieux? On regardait alors la nature de sa fenêtre et, ma foi ! on en parlait peu.

« Coppet sera demain inondé de larmes », écrivait le baron de Vogt à la belle Juliette, car on allait jouer un mélodrame de la Muse elle-même : *La veuve de Sunam* ; voilà qui est émouvant.

Or M. de Boigne, pour distraire sa femme, donna vers le même temps un beau dîner à Buissonrond ; il y invita la société d'Aix-les-Bains, il y convia aussi le préfet, un personnage qui fut malmené par la Muse de Coppet. Cette dame si fougueuse ne s'occupait guère de ses voisins, et de leur susceptibilité pas du tout ; « cette sorte de gens » avait-elle de la susceptibilité? Mme de Staël ne devait pas le croire. Parlant pendant le repas d'un collègue de celui-ci, la Muse affirma avec mansuétude « qu'elle avait eu généralement à se louer de cette sorte d'employés ». Le préfet verdit, mais ne souffla mot.

Pendant qu'elle l'humiliait ainsi, il recevait de l'Empereur l'ordre de faire reconduire d'urgence Mme de Staël à la frontière par les gendarmes... il n'en dit rien.

Le dîner fut morose, « du moins jusqu'au second service », remarque la maîtresse de la maison, les invités, déçus, s'attendaient à mieux. Tout alla de même lorsque Elzéar de Sabran, s'apercevant de l'ennui qui régnait, eut l'idée d'apostropher Mme de Staël du bout de la table, et de lui demander « si elle croyait que les lois civiles de Romulus eussent conservé leur influence à Rome sans les lois religieuses de Numa? » Au premier abord, cette apostrophe ne semble pas destinée à réveiller un dîner qui commence si mal. Il le réveilla si bien pourtant, que Mme de Staël prit feu, eut de l'esprit comme un diable et que M. Finot (c'est le préfet) se montra enchanté de sa soirée : on n'en fait plus comme ça.

Pour en finir avec la piquante comtesse de Boigne j'ai, voulu voir à Buissonrond un des portraits de cette dame, dont la fadeur avait indisposé un de mes amis. « Elle est peinte », disait-il, « au milieu d'un paysage artificiel, arbres en carton, pervenche de papier, qui lui conviennent parfaitement. » A la vérité, j'ai trouvé le portrait de Buissonrond charmant, car il est si bien de son époque qu'il n'aurait pu être peint à aucune autre ; ceci dit, ce portrait (c'est une gouache) me parut représenter une femme toute différente de celle qu'a peinte Isabey dans une miniature célèbre.

Mais laquelle de ces deux Adèle fut la vraie? le petit

mouton du jour de l'an, ou cette jolie créature? Je préférerais pour bien des raisons qu'Isabey eût vu clair.

*
* *

Place du Marché couvert... un beau nom que j'oubliais. Petit à petit, ces vieux noms disparaîtront sous la truelle égalitaire de notre troisième République, qui prétendra qu'ils ne signifient plus rien, et qui les remplacera par le nom de ses gloires. Alors on rira : nous aurons une rue Viollette, une rue Cachin ou Sarrail, une avenue Antonin-Proust, et les démocrates se réjouiront. Ne se réjouiront-ils pas davantage quand les vieux quartiers auront disparu, avec les gentilles constructions de la place de Lens, quand on aura fait sauter le pont du Reclus et ses maisons creusées qui prennent en dessous la forme de la rivière? En un mot quand la ville aura un visage pareil à celui de Villeneuve-Saint-Georges, par exemple, ou de Cormeilles-en-Parisis?

Plus de passages malsains où l'on voit se balancer sur la voûte noire et vénérable le nom de « Vivet, marchand de spiritueux », ou celui de « Mlle Cluzas, modiste »; on remplacerait tout cela par des squares et des boulevards, car les boulevards sont la gloire d'une ville, tel le boulevard de la Colonne où l'on voit les magasins « Aux Dames de France », rivalisant de ciment armé avec les « Galeries nouvelles », posées en face, où la Poste, pour se distinguer de sa voisine la Société Générale, couvre sa nudité d'affiches étincelantes et imprévues : « Touristes! suivez le guide Bricet!... » ou :

« L'Homme élégant se coiffe chez Eydan...

« La jolie salle de Mode-Palace est à deux pas d'ici...

« Arrêtez votre choix sur...

« N'oubliez pas les Pompes funèbres! »

(Hélas! comment les oublier?)

A deux pas d'ici est le théâtre, construit par M. de Boigne. Je me souviens fort bien d'avoir assisté dans ce théâtre, étant encore une enfant, à une étonnante représentation du *Monde où l'on s'ennuie*, donnée par une troupe d'acteurs en tournée. A la suite d'une mauvaise indication à l'enregistrement des bagages, les costumes des artistes avaient été dirigés sur Genève. Comme la représentation était

annoncée depuis quinze jours et que la location était magnifique, l'impresario ne voulut pas la rendre : il fallut jouer quand même. Alors on vit une duchesse de Réville en souliers jaunes, un Bellac en veston homespun avec une martingale dans le dos, et une sous-préfète qui faisait des grâces à la soirée de Mme de Céran habillée d'un petit trotteur de toile. Eh bien ! personne ne fut gêné de tout cela, le public était ravi, et le succès fut considérable.

A l'autre bout du boulevard de la Colonne (c'est celle du Général) on a érigé un monument pour commémorer l'annexion de la Savoie à la France. C'est une Savoyarde qui tient un drapeau. Ah ! qu'elle est vilaine cette Savoyarde avec son bonnet de bronze, ses souliers de géante, sa robe à gros godets massifs... joignez que M. Falguière a voulu qu'elle fût tout près de nous au ras de la chaussée, et qu'on la vît à deux pas, pesante, extatique, terrible. Une Savoyarde cela? non, cette femme-ci n'y ressemble guère. M. Falguière ne pouvait-il trouver pour cette allégorie un autre modèle? J'en connais, et pas loin d'ici, qui eussent mieux fait l'affaire ; robuste et droite dans sa jeunesse, la femme de Savoie travaille la terre aussi durement que l'homme du matin au soir, et son matin, dans la belle saison, commence à quatre heures.

Elle bute la pomme de terre, fauche le foin, guide la herse derrière les bœufs, rentre la récolte. Les deux jambes bien calées sur le regain, tout en haut du char, elle pique dans le foin amoncelé. Sa fourche enlève sa charge et la loge dans le grenier béant, d'un mouvement régulier et beau. C'est un exercice, celui-là, à indiquer aux dames qui veulent entretenir leurs muscles droits, ou même dentelés.

Elle a les bras nus et les jupes au genou, elle est maigre à souhait, vieille avant trente ans, car ce travail n'exclut pas celui de la maison, n'est-ce pas? les gosses, la lessive, la cuisine, et les longues courses au marché, le mardi et le samedi, en poussant la balladeuse ; mais cette Savoyarde de Falguière, d'où sort-elle? Elle ressemble à une grosse cloche de bronze. Que l'on en fasse une vraie, qu'on la fonde une bonne fois pour sonner la Fête-Dieu, et qu'on n'en parle plus.

Il est certain que la Savoie de 1859 s'est unie avec joie à la Patrie, un plébiscite éclatant en donné la preuve. Toutefois, je sais que les Savoyards, qui eurent justement cette

année-là à se plaindre de la pluie, accusèrent l'Empereur et son ministre, M. Laity, de la leur valoir ; ils dirent à mon grand-père, je crois : *Au temps du roi Victor-Emmanuel, il ne pleuvait jamais.*

Mon grand-père François Buloz ne revint en Savoie, son pays natal, qu'en 1859. Il y revint par amour pour ce pays d'abord, et aussi pour avoir un pied hors de France, en cas de révolution, et pouvoir mettre ses enfants à l'abri. Mais à peine eut-il acheté sa maison que la Savoie redevint française. Il arriva dans une contrée dont il trouva les lois caduques, et il s'indigna contre les « hobereaux de province » qui en profitaient au détriment du paysan ; on pratiquait encore dans les environs le mode de la « culture à mi-fruit » : « Ce sont des mœurs féodales, » disait François Buloz. Dans le pays, le marquis de Costa régnait tout en étant fort généreux avec ses fermiers, qui ne lui en savaient naturellement aucun gré, payaient peu leur cense, et se faisaient donner des secours perpétuels par leur propriétaire. Je le répète, cette méthode ne fit que des ingrats, les descendants du marquis le virent bien, lorsque l'un d'eux se présenta au conseil général, ses obligés l'abandonnèrent, il fut battu. Dégoûté, M. de Costa quitta le pays, échangea sa vieille demeure contre l'île de Porquerolles en Méditerranée, et ne revint plus. C'est une faute ! Il ne faut jamais ni renoncer, ni mourir.

Chambéry aime les statues. La ville n'a-t-elle pas piqué les frères Maistre sur l'escalier du château? Cela n'est pas heureux, et détruit en outre l'harmonie du plus beau monument de la cité... Il y a bien encore par-ci par-là quelques autres statues, mais elles n'ont rien d'agressif, et il faut découvrir, par exemple, celle du président Favre, derrière les marronniers du palais de justice. Ce Favre n'est pas du tout celui qui cria : *cocoriko!* à la nouvelle de Sedan, et que Bismarck fit pleurer à Ferrières en 1870, mais un grand Antoine Favre, « magistrat intègre » et patriote savoisien... pourtant on m'a affirmé que ce Savoisien était né à Bourg !

Pour en revenir aux frères Maistre, il n'est que trop certain que le groupe agrémenté d'une muse est mal placé ici, il accroche le regard ; on aimerait suivre le joli jet de la tour des Archives, qui sort d'un marronnier vert comme une fleur d'un bouquet. En somme, de toutes ces statues,

c'est encore celle du général de Boigne qui prend aujourd'hui le plus d'allure, par son invraisemblable romantisme.

Hélas ! cette ville perd chaque jour de sa couleur et de sa grâce ; va-t-elle ressembler un jour à n'importe quelle autre ville? ses quartiers les plus beaux disparaissent, et chaque disparition est pour elle une défaite.

Albertville a su garder à ses côtés Conflans, et développer tout près de là une ville commerçante et prospère : l'exemple est rare. A Chambéry il y a beau jour que le quartier Saint-Antoine a perdu sa saveur en perdant ce qui était une grande partie de son histoire : démolie la porte du Reclus et l'enceinte, détruit le chemin de ronde, abattu l'ancien collège des Jésuites élevé au seizième siècle par Emmanuel Philibert, collège où fut élevé Joseph de Maistre. Il ne reste, pour donner un peu d'attrait à ce coin, que l'étrange pont sur la Leysse, et la chapelle des Jésuites, isolée maintenant du reste du monde : ses dépendances d'autrefois. On en a fait une Notre-Dame, et elle est devenue église paroissiale, comme tout le monde.

La totalité de la grande enceinte réservée au début par les Jésuites, occupée ensuite par les Franciscains (chassés de Saint-François, leur domaine), puis par le Séminaire, leurs jardins, leurs bâtiments, tout cela a succombé aux assauts répétés des « Dames de France ». C'est une belle victoire féministe sur le cléricalisme. Malheureusement les terrains morcelés longeaient ceux de l'hôtel Costa de Beauregard, écornés aussi dans l'aventure. Ces amputations enlèvent petit à petit à Chambéry sa physionomie de ville caduque, et sa grâce : c'est dommage.

Chambéry fut la ville des grandes demeures, quelques-unes cachées derrière les « sombres détroits » et les allées noires, d'autres plus en vue sur les places, car il n'y avait guère de larges voies au temps de ses ducs.

Un des plus beaux hôtels de la ville subsiste, c'est, rue Croix-d'Or, l'hôtel de Bellegarde, dont la façade somptueuse se reconnaît de loin à ses guirlandes, à ses draperies de pierre, à son balcon. C'est ici que vécurent, un peu légèrement, certes, les « dames de Bellegarde » et leur père, le marquis des Marches ; toutefois celui-ci ne connut pas les mœurs de ses filles !

L'hôtel devait être considéré autrefois comme l'un des plus beaux, puisque Pie VII, en route pour le sacre de l'Em-

pereur, y descendit en 1804, et que Napoléon lui-même, allant en Italie, y logea plus tard avec l'Impératrice. Le château de Chambéry à cette heure était inhabitable. C'est à l'hôtel de Bellegarde que, pour flatter le maître, on accrocha au balcon un grand aigle en cage, capturé dans la Maurienne ; piètre idée ! qui donc en fut l'auteur? Montrer à l'aigle impérial cet aigle prisonnier, ça n'était pas une flatterie, les grandes ailes devaient pendre bien tristement derrière ces grilles... L'Empereur superstitieux eût pu deviner là son propre destin.

Au temps des folies des dames de Bellegarde, Hérault de Séchelles fut ici leur hôte. On dit qu'une inscription fut écrite alors sur les murs de la rue Croix-d'Or, elle visait le dandy conventionnel, beau comme un dieu, et trop aimé, au gré des Chambériens, que tant de soupers fins et de gaillardes débauches offusquaient. Voici cette inscription :

Loin d'ici, noir aristocrate,
Vil bâtard de la Nation.
Du venin de ton âme ingrate
Porte ailleurs la corruption.
Ne souille plus de ta présence
Ce lieu constitutionnel
De Caïn la maudite vengeance
Fait horreur aux enfants d'Abel.

C'est un assez joli échantillon de la poésie du temps? On ne sait ce que Hérault en pensa.

Il y a bien d'autres hôtels à Chambéry, que la pioche des démolisseurs a épargnés, mais que le commerce souille ; quelques-uns, honteux de voir leur cour pleine de tonneaux, leurs jardins changés en cul-de-sac, se cachent sous un voile de poussière noire. Rue Métropole, l'hôtel du Bourget est fort imposant ; je lui préfère toutefois l'hôtel Montfalcon en face du château, qui est, je crois aujourd'hui (hélas !) l'annexe d'un hôtel à voyageurs ; il s'appelait aussi l'hôtel de la Serraz, il a encore des terrasses et des sculptures ; son voisin le plus proche porte un nom magnifique : l'hôtel de la Val d'Isère ; d'autres sont cachés dans les rues les plus sombres, comme cet hôtel d'Allinges, rue Juiverie, dont il ne reste que les murs au centre d'une voie commerçante pleine de robinets et de chauffe-bains ; l'hôtel connut des temps glorieux : il logea des princesses et des reines.

Après la Savoie de Falguière, le boulevard de la Colonne, ıt battant neuf, est officiel comme un sous-préfet. Admi- stration des postes, une banque, mon avoué, le notaire, Société générale, tout cela est purement sans génie. La ille de l'ancien Hôtel-Dieu, heureusement, a quitté ce uartier désormais si plat, et s'est retirée à la campagne, ır la route de Lyon, avec ses volutes et son pélican d'or.

Le marché rend deux fois par semaine à Chambéry, nalgré les niveleurs, son allure piémontaise. Il se tient au hamp de foire pour les bestiaux (encore que celui-ci ait été singulièrement réduit par la création d'un somptueux terrain sportif) ; on les marchande aussi sur les places et dans les rues ; en outre boulevard de la Colonne, au milieu de deux rangées de platanes, sur des tréteaux de bois, s'étalent les marchandises les plus amusantes, les plus diverses, devant lesquelles les Savoyards, interminablement, marchandent, discutent, consultent, critiquent, et, finalement, n'achètent rien.

Il y a pourtant un méli-mélo magnifique de galoches de bois et de dentelle au fuseau, de fronteaux de la Maurienne reluisant d'or, de bonnets plissés comme des éventails, de tabliers de soie, et de beaux châles pour les noces criblés de papillons cramoisis. L'été il y a des voitures de glaciers dont la marchandise fond à mesure sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il y a pendant les quatre saisons de l'année des rubans et de longs corsets, du velours, des couvertures, du lainage, des fouets pour le mulet, de l'embrocation pour la vache, des bavettes pour les gosses, de la poudre à faire pondre, il y a même des fausses perles, comme à Paris !

« Les villageois », pour parler comme Jean-Jacques, qui viennent de Servolex, de Saint-Ombre, ou même de Cognin, ne s'attardent guère ici quand ils ont fini leurs affaires, mais les autres, ceux de Chamoux ou des Déserts, festoient volontiers si la journée est bonne ; ceux-là ne partent qu'à la nuit, la démarche incertaine, heureux, chantant la complainte des « Allobroges vaillantes », chant de guerre qui, d'ailleurs, est de la plus affreuse mélancolie.

Honneur au marché ! où l'on retrouve deux fois par semaine les mœurs, les allures, les goûts des habitants, avec leur inébranlable nonchalance.

Honneur à la rue de Boigne ! qui ouverte devant le général,

lui offre le spectacle de la plus grande activité de la ville.

Cette rue de Boigne, pour notre divertissement, commence de façon cocasse, avec des petites boutiques pressées et disparates, tout à fait drôles. Modern house, les chaussures Dressoir, et puis (que fait-il là?) un somptueux magasin de couronnes mortuaires, fulgurantes et solides ; elles ont l'air de dire : *Allons! Allons! cela ne vous tente pas?...* Après la place Octogone, viennent les arcades. C'est une rue de Rivoli sans l'animation, sans le bazar, les pipes d'écume, les colliers de faux jade, les talons ornés de strass, et les pochettes brodées, pour métèques des deux sexes, une rue de Rivoli un peu somnolente, mais agréable qui étale dans le bout de sa toile de fond : son château et sa montagne.

Dans mon enfance, comme aujourd'hui, de 5 à 7 heures en été, les élégants s'y promènent, les jeunes, et aussi les vieux Chambériens ; mais il faut voir la rue de Boigne en mars ou en avril car en mai, voici les Américains qui viennent s'asseoir devant les tables à thé des confiseurs, avec leurs figures cuites et leurs habits gris : ils y resteront jusqu'aux gelées. C'est grâce à eux qu'on saxonnise (pardon Thérive !) les noms propres ici, et qu'un quidam au Col du Chat appelle son restaurant *Emil's bar* (quelle disgrâce !). Mais que font-ils ces étrangers à Chambéry, et... assis? Quelques-uns parfois se lèvent et visitent la ville, mal naturellement, les autres restent calés rue de Boigne, tournés du côté de leur tasse ; au crépuscule ils repartent pour changer de tenue au Mirabeau, dîner au Grand Cercle, bâiller à la Villa des Fleurs, perdre au bac, et se coucher sans se douter que l'ombre des roseaux au pays d'Elvire devient verte après le coucher du soleil.

Mon père aimait à se promener rue de Boigne, il croyait voir mieux ici que partout ailleurs les mœurs de la cité. Il faisait aussi d'interminables conversations avec le pharmacien des « portiques », le vieux M. Bébert, un personnage qui avait, paraît-il, cent histoires comiques à raconter sur sa clientèle, et dont le verbe, disait-on, était aussi salé que le bicarbonate de soude. Victor Cherbuliez y fit aussi les cent pas, et y discuta avec le Polonais Klaczko de M. de Beust, et de l'infortunée Pologne. (C'est Klaczko qui donna à Cherbuliez le thème de *Ladislas Bolski*.) Cherbuliez fut un habitué de ce pays, il y retrouvait le souvenir de George Sand, qui y vint aussi avec Manceau, et celui d'Ernest

Renan, son ami, d'Émile Ollivier... combien d'autres encore.

Cherbuliez, bon alpiniste, faisait avec mon père de très longues courses en montagne, à la recherche de la Voie romaine qui traverse le col de l'Épine, et mène à Novalèse ; ils s'arrêtaient souvent dans quelque ferme, et déjeunaient de gratins délectables qui mijotaient depuis la veille dans le four de la cuisine, car Cherbuliez était gourmand et savait apprécier les bugnes, la soupe au fromage, et même la polente, héritage de Humbert le Renforcé (1091).

D'autres amis étaient dispersés dans cette vallée de Chambéry, au hasard des paysages, ils y avaient bâti un chalet, comme Léon Cléry à Aix, ou s'étaient agrafés au Nivolet, comme M. Shaeffer, directeur de l'École des langues orientales, dont la maison de Lacroix pend sur la route des Déserts, comme une nacelle sous un ballon, au-dessus de la vallée de Challes.

Robert David d'Angers, fils du grand sculpteur, faisait aussi partie de la contrée ; il venait à Aix, dans sa vieillesse, pour y soigner des rhumatismes héréditaires, il disait devant moi qu'il avait posé pour son père *l'Enfant à la grappe;* je n'en croyais rien. Il arrivait les poches chargées de jouets (c'était parfois un tendre bourru avec les innocents), il vidait ses poches entre mes mains. Hélas ! il les remplissait à nouveau de tous les escargots de la région. Jadis Léon Cléry avait plaidé pour lui son procès en séparation contre Mlle Huet, et l'avait perdu. David d'Angers, rancuneux à l'extrême, n'avait jamais pardonné à son avocat cette défaite, et les colimaçons, inconscients instruments de vengeance, étaient destinés à dévorer la vigne qui entourait le chalet de Léon Cléry. Rien, personne, ne pouvait arrêter le bras de David, il jetait rageusement ses projectiles par-dessus le mur : « Tiens ! encore celui-là ! tu n'auras pas de chasselas cette année... » Qui donc a dit : « L'homme ne vieillit pas, il grandit? »

Ainsi la rue de Boigne, qui n'a pas changé d'une pierre depuis ce temps, me rappelle-t-elle mon enfance heureuse, et les vieux amis qui visitaient la Savoie pendant les vacances.

Le souvenir d'Ernest Renan demeure aussi en Savoie et fait partie du paysage. On parla longtemps d'une promenade célèbre qu'on lui fit faire pendant son séjour ici, une promenade en voiture dans les forêts de sapins qui noircissent les côtes de l'Épine.

Son fils, qui était peintre, s'extasiait pendant cette excursion sur la beauté des papillons de Savoie, qu'il s'efforçait de capturer, un filet de gaze verte à la main, car ce peintre était entomologiste à ses heures. La prise du *Venessa Antiopa* le hantait : c'est un papillon sombre, taché de bleu roi, bordé de bis. Ary Renan ne pouvait l'atteindre, l'*Antiopa* est très vif, et on ne peut l'approcher qu'à certaines heures du jour ; un autre qui a un nom charmant, *Proserpina*, sans doute parce qu'il est noir comme l'enfer, fut parmi ses victimes ; on me dit qu'il emporta de Savoie plusieurs espèces parmi les plus belles.

Sous l'allée de tilleuls de notre demeure, Ernest Renan devisait avec les miens. Il disait doucement à ma mère :

— Je n'ai aimé que trois femmes dans ma vie : Ma sœur, ma chère femme que voici, ma fille...

— Et la petite Noémi, « qui mourut parce qu'elle était trop belle? » ajoutait ma mère.

Un geste onctueux de la main potelée écartait cette image... c'était bien loin, et puis la petite Noémi ne représentait qu'un attrait d'enfant, non pas un amour ; Renan répétait : « trois femmes »...

Quelqu'un dit :

— C'est très beau ce que vous déclarez là, monsieur Renan, votre esprit, si élevé, a ignoré les orages de la terre ; sans cesse occupé d'abstractions, vous êtes demeuré indifférent aux tourments des autres jeunes hommes, vous avez voué votre génie à la science...

Mais Renan, qui n'écoutait pas, continuait de rêver, et répétait : « trois femmes, trois femmes... » Enfin il se tourna vers ma mère, et on l'entendit murmurer avec douceur : « Ça n'est pas assez ! »

Le peintre John Sargent vint en Savoie (plusieurs années de suite, je crois). On me dit qu'il admira aussi le vieux Chambéry, mais que son admiration fut mêlée d'un peu de raillerie polie, et qu'il souriait comme les peuples neufs font, à la vue de ce vieux monde si plein de trésors privés de chauffage central !

A cette époque Chambéry avait encore quelques vieilles coutumes : retraite sonnée à 8 heures et demie du soir par les clairons de l'infanterie, le tambour-major en tête ; la musique militaire place Saint-Léger, il y avait des décrotteurs sous les portiques, tout comme au temps de Xavier

de Maistre et, au lieu des magasins de primeurs que nous connaissons aujourd'hui, des marchandes d'oranges qui criaient leur marchandise sur les boulevards de la ville. Il y avait surtout à Chambéry, à l'époque de la jeunesse de mes parents, des commerçants qui vendaient pour peu d'argent de vieux meubles authentiques; il est vrai que personne n'y songeait alors.

John Sargent lui aussi, comme Ary Renan, s'acharnait à la capture des papillons. Mais cet assassin les guettait la nuit, il préférait les nocturnes, Bombyx ou Saturnides, aux papillons du soleil; il désirait surtout s'emparer du doux *Atropos*, orange et noir, qui porte sur sa tête les emblèmes de la mort.

Comme notre maison était entourée de lauriers-roses à cette époque, un sphinx rare appelé *Nerii* y venait, attiré par ces fleurs. Sargent à l'affût l'attendait, pour le prendre au filet, l'asphyxier ensuite, et le piquer intact, à côté de ceux qu'il avait rapportés de son pays.

Ceux-là qui sont aujourd'hui à la mode, le peintre en possédait des centaines, rangés dans des boîtes de verres, les uns étaient bleus comme la pierre de labrador et satinés, ou jaspés de taches précises, ou dentelés de longs festons.

Cet appétit de la chasse et de la destruction qui s'exerçait sous mes yeux, alors que l'on m'avait appris à aimer les bêtes et à les soigner, m'indignait, et le dégoût que j'en conçus dut certainement entrer pour une part dans l'antipathie que j'avais vouée à ce charmant homme, malgré qu'il eût tout ce qu'il faut pour plaire à une enfant : sa gaieté et son entrain divertissaient la maison du matin au soir.

John Sargent fit en Savoie le portrait en pied de ma mère devant cette allée de tilleuls où elle devisait avec Ernest Renan; on m'a dit que ce portrait fit crier en son temps, et qu'au Salon où il fut exposé il occasionna des discussions, des indignations et des rassemblements. Aujourd'hui il paraît charmant et ne fait crier personne.

La beauté romantique de la nature en Savoie remplissait Sargent d'une extase qui se traduisait en explosions ravies; il se servait alors des termes les plus enthousiastes qu'il assemblait pêle-mêle, sans rime ni raison, à la grande joie de ses hôtes. Quelques-unes de ses expressions sont entrées dans le vocabulaire de ma famille... Ainsi pour

exprimer son admiration, il s'écriait, devant un coucher de soleil éclatant : « Oh ! superbe... très joli ! » C'était placer le rat après le lion.

Le château n'éveille en moi que le souvenir de la terrible messe du dimanche, à la sainte Chapelle. Elle est sainte depuis qu'elle a contenu le Saint-Suaire, transporté jadis à Turin par le très malin Emmanuel Philibert, sous le prétexte d'éviter à saint Charles Borromée un pèlerinage trop long, en réalité pour pousser plus loin sa capitale.

On me racontait aussi, pour me faire tenir tranquille pendant l'office, que le fameux comte Vert s'était agenouillé dans cette chapelle pour écouter les chants de ses douze chanoines, vêtus de blanc ; que le roi François Ier y avait adoré la relique, que le fils d'Amédée VII de Savoie y avait épousé la belle princesse de Chypre, dans une robe de velours toute rebrodée d'argent ; que Louis XI s'y était uni à la princesse Charlotte, et M. de Lamartine à... — « Elvire ! » interrompais-je avec candeur... — « Fi donc ! » ripostait ma grand'mère, rouge de honte, à une jeune Anglaise, Mlle Marianne Elisa Birch, et elle répétait le nom de « M. de Lamartine » avec un respect charmé, en roulant les *r* comme il est d'usage dans le comtat Venaissin, son pays.

Qui pourrait croire actuellement que ces mêmes Savoyards, indolents et doux, massacrèrent jadis à Chambéry tant de Juifs? En ferait-on autant aujourd'hui, même s'ils recommençaient ces Juifs, d'empoisonner les fontaines, pour donner la peste italienne aux chrétiens? J'en doute : tout se perd. Qui pourrait imaginer encore que ces Savoyards-là fomentaient au temps d'Anne de Lusignan tant de révoltes, exerçaient tant de représailles contre les concussionnaires, exécutaient tant de favoris. Appartiennent-ils, ceux qui passent paisiblement dans le chemin, à la même race que ceux qui envahirent à Thonon la chapelle pour en arracher Valpergue le protégé de la Reine, lui donner la torture, le précipiter dans le lac une pierre au cou, poignarder le marquis de Saint-Sorlin, autre favori, et sous les yeux mêmes de la belle Anne de Lusignan, frapper de cent coups d'épée au visage, pendant la chasse au faucon, le seigneur de Thorens, le plus puissant de la cour? Tout diminue de nos jours dans l'ordre des passions humaines, les gestes de nos contemporains ne trahissent plus ni indignation ni ardeur, et voici qu'en Savoie on ne torture plus personne.

Dans mon enfance, ces récits passionnants m'intéressaient plus que les rites du pieux office, je m'en accuserai quelque jour ; ma grand'mère n'avait trouvé que ce moyen-là pour obtenir de moi le silence et la paix pendant la messe.

Je ne remarquais pas naguère (hélas, je le vois aujourd'hui) que les vitraux de la chapelle étaient réparés avec une cruelle négligence, et pourquoi a-t-on repeint le plafond en trompe-l'œil au goût du vicomte d'Arlincourt? pourquoi ces fausses draperies au fond des tribunes, cette loge inutilement royale? Autant d'affronts aux artistes disparus, qui avaient laissé ici un joyau plein de grâce. Au temps du comte Vert, on montait au château de Chambéry par une rampe en pente douce, mais voici que cette rampe a fait place à l'escalier de pierre que descendent les frères de Maistre, et qu'illuminent des billes électriques. La Révolution a fait, ici comme ailleurs, son œuvre de destruction stupide, en brisant les statues de la chapelle, en martelant les armoiries, en mutilant les fleurs de lis qui couronnaient les deux charmants obélisques, bijoux posés sur le fronton de la façade comme deux bibelots sur une cheminée, d'autres déjà avaient démoli les tours du château, surélevé, desséché les fontaines... Qu'ils soient tous maudits !

Il faut s'accouder au mur d'enceinte humide, entre le portail des Dominicains et les souterrains, à l'ombre de la grosse tour ronde qui survit malgré les hommes et le temps, et regarder les toits de Chambéry par un jour d'automne, plein de brumes et de soleil ensemble. C'est le faubourg Mâché que l'on voit d'ici, les rues tortueuses des Prisons, Basse-du-Château, Juiverie, et toutes les autres sont cachées par le toit de leurs maisons, forêts de toits couleur d'acier, pointus, irréguliers, tant qu'ils peuvent.

Ces toits massés sont plaisants, beaux même, la lumière les frappe, les découpe à son gré. Ils se dressent en bataille, se dispersent, se penchent, se consultent et fument. On ne voit qu'eux, ils recouvrent leurs maisons de mystère avec leur ombre rapprochée, tant mieux ; ils cachent la honte des murs lépreux, des murs dégradés, jadis roses, aujourd'hui déteints, reliés entre eux par de frêles ficelles, qui portent leurs lessives.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

Élections révolutionnaires[1]

(1789-1799)

L'ÉLECTION ne saurait passer, comme on l'a faussement écrit, pour « le fondement visible ou caché sur lequel repose l'existence de toutes les sociétés politiques ». Nombre d'entre elles se sont établies autrement que par le vote et ont pu fonctionner sans recourir aux suffrages de

(1) Cf. F. CHALLETON, *Cent ans d'élections;* E. PIERRE, *Histoire des assemblées politiques en France;* G.-D. WEIL, *les Élections législatives depuis* 1789 ; E. BAUDOUIN, *le Suffrage universel et la Révolution;* THUVENY, *le Droit électoral de* 1789 *à l'an VIII;* CHARAVAY, *l'Assemblée électorale de Paris.*

Arch. nat. H 942, B^{III} 92, B^{III} 412, AD^{I} 8 ; Pierre DE VAISSIÈRES, *Lettres d'aristocrates;* CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789 ; *Lettres du lieutenant général de police à Louis XVI* (*Révolution française*, 1895) ; V. CANET, « les Élections aux États généraux » (*Revue de Lille*, 1890) ; MOSNIER, *les Élections de* 1789 *dans la sénéchaussée d'Auvergne.*

Journal de Nîmes (1792) ; *Mercure de France* (21 juillet 1792) ; *Patriote français* (22 juin 1792) ; *Logographe* (9 juillet 1792) ; Gustave BORD, « la Proclamation de la République » (*Revue de la Révolution*) ; « les Élections de 1792 dans l'Eure » (*Annales révolutionnaires*, 1921) ; H. BEAUMONT, « les Élections d'août-septembre 1792 dans l'Oise » (*Révolution française*, 1904) ; C. LECESNE, *les Élections des députés du Pas-de-Calais à la Convention;* Ph. LE DUC, *Histoire de la Révolution dans l'Ain.*

SCIOUT, « la Liberté électorale sous la Constitution de l'an III » ; « la République et la volonté nationale » ; « la Liberté électorale sous la République » (*Revue de la Révolution*, t. IV et VI) ; « les Élections de l'Assemblée électorale des Hautes-Pyrénées en l'an IV » (*Revue du Béarn*, 1905) ; Edmond POUPÉ, *les Dessous des élections de l'an VII dans le Var* (A. Provence, 1906), etc...

ceux qui les composaient. De nos jours, deux nations voisines ont heureusement soustrait leur destin aux caprices de la loterie électorale et, avant la Révolution qui le bouleversa, notre pays échappait au périodique danger des consultations populaires.

En France, en effet, la monarchie, comme l'a clairement démontré M. Funck-Brentano, était un gouvernement domestique, où le rôle, les droits et les obligations de chacun ne procédaient pas d'une option, ni ne résultaient d'un choix. Elles étaient fondées sur la nature et dévolues par Dieu. Le roi ne prenait pas la couronne ; il la recevait et ne pouvait la refuser ni s'en dessaisir. Il n'était ni désigné, ni subi par la nation, mais accepté par elle. Il exerçait sur ses sujets l'autorité que les pères avaient sur leurs enfants et commandait à son royaume de la même manière qu'un chef de famille à sa maison. Chacun lui donnait honneur, respect, obéissance. « A la veille de la Révolution, le mot de roi avait une puissance, une magie que rien n'avait altéré, écrit le maréchal Marmont dans ses *Mémoires*... L'amour que l'on vouait au monarque était devenu une sorte de culte.. »

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que ce pouvoir naturellement constitué et volontairement consenti fût sans limites. De même qu'un père dirige ses enfants et prend seul, à leur égard, les résolutions importantes, mais, lorsqu'ils ont l'âge d'hommes, les autorise à régler leurs propres affaires, le roi, sans se démettre de la puissance souveraine, laissait les divers corps de l'État délibérer sur les matières qui les concernaient particulièrement. Il y avait, dans la société, une multitude d'organes collectifs, provinces, bailliages, villes, communes, corporations, universités. Ces organes ne devaient pas s'immiscer dans l'administration du royaume, mais ils se dirigeaient à leur gré, sous le contrôle du roi, et régissaient les biens qu'ils pouvaient posséder.

Si donc il n'existait pas de comices se réunissant à époque fixe pour nommer des représentants, il y avait, avant 1789, des élections partielles dans tout le royaume, si nombreuses et diverses qu'il serait impossible de les compter ou d'en retracer les modes et les variations.

Les libertés publiques ne datent pas de la Révolution. Elles étaient, sous l'Ancien régime, moins apparentes mais

plus réelles que de nos jours. Corporations, universités, confréries, toute association reconnue jouissait, en son sein, d'une sorte d'autonomie. Dans les villages, la vie municipale était active et ouverte à tous. Les habitants se réunissaient, le dimanche, après la messe ou les vêpres, pour agiter les intérêts de la commune. Ils nommaient le syndic, le maître d'école et le facteur rural. Ils désignaient les collecteurs d'impôts, fixaient les bans de la moisson et des vendanges, décidaient les réparations à faire au clocher, à la mairie et à la cure.

Aux assemblées des villes, chaque citadin était représenté, soit directement, soit par délégation. Ces assemblées élisaient leur bureau, choisissaient les consuls, géraient les domaines communaux. Elles étaient fières de leurs droits et jalouses de leur indépendance.

Dans certaines provinces, comme en Languedoc, en Bourgogne, en Bretagne, subsistaient des conseils généraux qu'on appelait des États. Les États du Languedoc s'assemblaient tous les ans à Montpellier, sous la présidence de l'archevêque de Narbonne. Les députés du tiers y étaient aussi nombreux que ceux des deux autres ordres réunis. Les scrutins avaient lieu par tête. Les membres des États se partageaient les affaires. Ils votaient le budget, levaient les impôts et réglaient les dépenses. L'administration de la province était en leurs mains.

Le roi était « la source de toute justice », mais, comme il ne pouvait siéger lui-même dans les prétoires, il déléguait ses pouvoirs. Les officiers qui le représentaient achetaient leur charge ou se la transmettaient comme un bien de famille. S'il fallait qu'ils fussent agréés par le roi et admis par leurs pairs, ils ne pouvaient être destitués que « par mort, résignation ou forfaiture ». Aussi avaient-ils, dans les sentences qu'ils prononçaient, une liberté que personne n'aurait osé leur contester.

Leur rôle consistait surtout à rendre la justice, mais ils exerçaient, à côté, d'autres fonctions dans l'État, dont la principale était l'enregistrement de tous les actes royaux. Cette formalité, comparable à ce qu'est actuellement l'insertion au *Journal officiel*, devait toujours précéder l'application des lois. Aussi quand une réglementation nouvelle ne convenait pas aux parlementaires, ils en refusaient l'inscription. Le roi pouvait toujours, en un lit de justice, forcer

l'enregistrement de ses édits, mais le temps se perdait en querelles. Dans la pratique, aucune réforme n'aboutissait si les Parlements s'y montraient opposés.

Louis XV n'avait secoué le joug qu'en congédiant les officiers de justice héréditaires qui, disait-il, « voulaient élever leur autorité à côté et même au-dessus de la nôtre. » Il les avait remplacés par des conseillers supérieurs, tributaires du pouvoir et confinés dans les attributions judiciaires. Malheureusement, Louis XVI, dès qu'il monta sur le trône, rétablit, par scrupule de conscience, les anciens Parlements, qui recommencèrent à tenir la royauté en échec et entretinrent dans le pays une agitation que la crise de la trésorerie rendait plus violente.

Les finances publiques se trouvaient obérées par les dépenses de la guerre en Amérique. Mais, comme il arrive souvent, les particuliers s'enrichissaient dans un État appauvri. Jamais notre pays ne connut prospérité privée aussi complète que dans les dernières années de l'Ancien régime. « Toutes les nations perdent à la comparaison, écrivait un voyageur anglais qui visita la France en 1789. A peu près chaque parcelle de terrain a été labourée et semble écrasée de ses maisons. » — « Les maisons plus commodes et plus ornées attestent l'aisance des habitants des dernières classes de la société. » dit Sénac de Meilhan. « Les servantes sont plus parées que les filles de famille il y a vingt ans, » ajoute un autre contemporain.

Les paysans ne ressemblent guère aux « animaux farouches, noirs, livides et tout brûlés de soleil » qu'a cru voir La Bruyère. Ils mènent une existence plus libre et plus heureuse que ceux des contrées voisines. Ils sont, pour la plupart, propriétaires, la moitié du territoire leur appartient, tandis qu'en Angleterre, où il y a eu une révolution, leurs semblables ne peuvent être que des serviteurs ou des journaliers.

Le commerce et l'industrie prospéraient plus encore que l'agriculture. La France détenait le monopole de la soie, des vins et des eaux-de-vie, de la mode. Avec ses 25 millions d'habitants, elle était la nation la plus peuplée de l'Europe et elle possédait, selon Necker, la moitié du numéraire existant dans le monde. « Il était extraordinaire, remarque justement Besenval, de voir le roi prêt à faire banqueroute dans un instant où la France était si florissante, sa popula-

tion au degré le plus désirable et Paris regorgeant d'argent. »

C'est que cet argent n'arrivait pas en quantité suffisante au Trésor. La capitation, pesant sur les personnes, et les vingtièmes, sur les revenus de chacun, étaient contributions si fort en horreur dans toutes les classes qu'il était impossible de les percevoir intégralement. Elles rapportaient à peine le huitième des impôts directs. Le reste était fourni par la taille. Mais la taille réelle ne frappait que les biens roturiers et, de la taille personnelle, nobles et clercs étaient exempts. Pour combler le déficit, il ne fallait pas songer à augmenter des taxes qu'acquittait malaisément une seule partie de la nation. L'unique et facile remède était d'assujettir tous ceux qui possédaient des immeubles ou des terres au paiement de la contribution foncière. Or, chaque fois qu'il s'agissait d'une réforme de ce genre, le gouvernement se heurtait à l'opposition irréductible des Parlements.

Necker, dans son premier ministère, avait fourni aux dépenses par des emprunts. L'expédient, dont il avait abusé, ne pouvait plus servir. Calonne proposa une subvention territoriale, égale pour tous. Les Parlements refusèrent l'enregistrement du projet. Alors Louis XVI, suivant l'école de Fénelon, fit adopter par son ministre l'idée de recourir à l'arbitrage d'une assemblée de notables. Au lieu de répondre *oui*, comme lapins de craie, les privilégiés qui la composaient ne remuèrent la tête que pour dire *non*, et, « reconnaissant leur incompétence pour établir les impôts, supplièrent le roi très humblement d'assembler les États généraux de son royaume. »

Deux mois après, les Parlements refusèrent à Brienne, qui avait succédé à Calonne au Contrôle général, l'unification de la taille, et celui de Paris déclara qu'« à la nation seule appartenait le droit de consentir des subsides, que le salut du royaume dépendait d'une prompte convocation des États généraux. »

Les grands corps de l'État préconisaient l'appel à la nation sans pressentir que le principe de l'élection, s'il était appliqué, dominerait tout l'ordre politique et ferait tomber le pouvoir aux mains d'une majorité hostile aux privilégiés.

Les années 1787 et 1788 virent les âpres luttes entre un gouvernement désireux de faire aboutir les réformes fiscales et des Cours de justice réfractaires au moindre changement. Le roi forçait l'enregistrement de ses édits, exilait

les magistrats rebelles. Il était néanmoins réduit à l'impuissance. Brienne essaya de reprendre la réforme judiciaire réussie par Maupeou. Le ministre avait pour lui l'équité, le bien de l'État, le progrès. Toutes les classes de la société prirent parti contre lui. Présidents et conseillers s'attiraient la popularité. On portait en triomphe, dans les rues, leurs robes rouges. Il y eut des émeutes en leur faveur à Dijon et à Pau, des troubles à Toulouse. A Rennes, la populace en vint aux mains.

L'opinion publique devenait une force prépondérante de rébellion. Les impôts ne rentraient plus. Le Trésor se vidait. Les traitements des fonctionnaires étaient payés et les arrérages des rentes servis avec de grands retards. La résistance était impossible. Brienne dut négocier avec les Parlements. Il leur abandonna la réorganisation de la justice et l'unification de la taille, mais, en même temps, il crut habile, pour briser la résistance qu'ils lui opposaient, de mettre à exécution leurs menaces en annonçant, le 5 août 1788, la convocation des États généraux pour le 1er mai 1789.

L'imprudente manœuvre ne sauva pas le ministre. Obligé de suspendre ses paiements, il se démit le 25 août. Le lendemain, Necker, rappelé par le roi, prenait le pouvoir pour la seconde fois et, aussitôt en place, déclarait que des élections auraient lieu sans retard afin que les États pussent se réunir à la date fixée par Brienne.

La nouvelle se répandit avec une rapidité qui tient du prodige. Un joyeux enthousiasme s'empara de tout le pays. A Nîmes, le lieutenant du roi, M. du Caylar, fut acclamé à la représentation de *Richard Cœur de Lion* et, à Paris, chaque soir, dans tous les théâtres, le public exprimait ses remerciements au « meilleur de tous les rois dont tous célébraient la bonté paternelle. »

En vérité, ce contentement n'allait pas sans appréhension. Comme l'enfant hésite à toucher le jouet compliqué qu'il a longtemps convoité, le peuple était embarrassé du présent qu'il venait de recevoir. Ce n'était pas la première fois que les États généraux étaient appelés. Les derniers s'étaient assemblés en 1614. Mais tous avaient été nommés et avaient fonctionné selon des formes à l'avance établies et déterminées par le roi, tandis que, cette fois, l'arrêt de convocation demandait « à toutes personnes instruites du royaume d'envoyer au gouvernement des mémoires et des projets

propres à l'éclairer sur le meilleur mode d'élection et d'organisation. »

Nul ne songeait à changer la manière courante de voter par catégories de citoyens. Chaque ordre de l'État — noblesse, clergé et tiers — choisirait respectivement ses délégués. Mais deux questions se posaient : quelle serait la quantité des députés dans chaque ordre et comment grouperait-on les suffrages qu'ils auraient à exprimer?

Au contraire de ce qui existait dans plusieurs assemblées provinciales, aux États de 1614, les trois ordres, égaux en nombre, avaient toujours voté séparément. Les Parlements s'attendaient à ce qu'il en fût usé de la sorte. Ils n'avaient pas réclamé des États généraux seulement pour créer des difficultés au pouvoir ; ils comptaient mobiliser les privilégiés de la noblesse et du clergé contre toute proposition d'égalité devant l'impôt. Aussi, le 15 septembre, en enregistrant la convocation du roi, le Parlement de Paris énonça-t-il « la clause expresse que la forme de 1614 fût observée, c'est-à-dire que les députés seraient d'un nombre égal dans les trois ordres et qu'on voterait par ordre. »

Dans le pays on cria à la trahison. « Jamais révolution dans les esprits ne fut plus prompte, jamais la malédiction ne remplaça plus subitement l'enthousiasme, lit-on dans les *Mémoires* de Weber. Je vis ce même Parlement, reçu en triomphe le 22 septembre, couvert d'outrages le 23. »

De tous côtés, des réunions illégales s'organisèrent. A Besançon, à Grenoble, des assemblées composées d'électeurs sans mandat réclament avec violence la double représentation du tiers et le vote par tête. Dans les villes, les corporations se groupent et protestent. A Montpellier, les médecins demandent à être représentés et aussi les professeurs en droit. A Nîmes, le pasteur Rabaut sollicite le droit électoral pour les protestants. Les marchands drapiers de Paris envoient une pétition au garde des Sceaux.

Au contraire, en Bourgogne et en Franche-Comté, les ordres privilégiés se dressent contre les exigences du tiers. En Languedoc, Dillon, « défendant des droits antiques, » insiste pour que les députés à élire soient choisis par cooptation parmi ceux de la province, tandis que la cour des Aydes suscite une assemblée tumultueuse où « les trois ordres s'élèvent contre toute députation qui pourrait être faite aux États généraux du royaume par une assemblée

séante actuellement à Montpellier sous le nom d'États du Languedoc en quelque forme et manière que ce puisse être ». La noblesse bretonne prend une attitude menaçante. « Dans la Guyenne et le Dauphiné, dit un libelle subversif, le peuple s'assemble pour secouer le joug qu'on voudrait lui imposer. » Le pays était déchiré. « Le débat public a changé de face, écrit Mallet du Pan, c'est la guerre entre le tiers État et les deux autres ordres. »

Le gouvernement laissait les discussions se poursuivre et les esprits s'enflammer. Les événements se précipitaient au gré des passions et des intrigues. « Le vaisseau de l'État est battu par la tempête, s'écriait Mirabeau, et il n'y a personne à la barre. » C'est plutôt que le pilote se laissait aller, au fil de l'eau, non par négligence ou incapacité, mais par excès de confiance en soi. Dans sa « fière raison et son cœur orgueilleux », Necker croyait qu'avec « un peu de retenue, un peu d'égards, un peu de ménagements, il conduirait la France avec des liens de soie ». C'est volontairement qu'il ne prenait aucune initiative et à dessein qu'il tardait à donner son plan. « Il voulait, comme le prophète, rester sur la montagne pour bénir. »

Mais « l'effervescence devenait abominable ». Une crise économique accidentelle achevait d'irriter le pays. Le traité de 1786, livrant passage aux marchandises anglaises, faisait tort au commerce français. En juillet, de terribles orages avaient presque partout détruit les récoltes. Le blé était cher. La foule s'amassait autour des greniers et des granges. De Bretagne, la sédition gagna la Provence et le Languedoc. Il fallait prendre un parti.

Necker, au lieu de se déclarer, se récusa encore et convoqua une nouvelle assemblée de notables. Il n'en obtint rien, comme il fallait s'y attendre. Tout restait confusion à cause de lui. On ignorait même dans quelle ville siégeraient les États. Le ministre proposait Paris, la reine aurait préféré Tours ou Reims. C'est Versailles qui fut choisie. On l'apprit en même temps qu'était publié le *Résultat du Conseil* tenu le 27 décembre 1788. Le roi, « ayant entendu le rapport de son ministre des Finances et faisant droit aux nombreuses adresses présentées à ce sujet, ordonnait que le nombre des députés serait de mille au moins et que le tiers serait égal aux deux autres ordres réunis. »

Marie-Antoinette assistait au Conseil. Louis XVI, par

esprit de justice, la reine, un peu par méfiance à l'égard de la noblesse, Necker, par popularité, s'étaient mis d'accord. Le vote par tête n'étant pas accordé, leur résolution paraissait sans importance. Mais le nombre n'allait-il pas avoir son habituelle et aveugle influence et la moindre défection parmi les députés du clergé ou de la noblesse ne mettrait-elle le pouvoir entre les mains du tiers État?

Quelques jours après le Conseil du roi, le 24 janvier 1789, parut un *Règlement royal* fixant les modalités et le mécanisme des prochaines élections. Les électeurs étaient convoqués par bailliages ou sénéchaussées (les circonscriptions correspondant à peu près aux arrondissements actuels). Tous les Français étaient appelés à voter, « depuis le savetier qui meurt de faim, faute de travail, jusqu'aux neuf barons de Bretagne ». Il suffisait d'être âgé de vingt-cinq ans, domicilié depuis un an dans la commune et inscrit pour une somme, si petite fût-elle, au rôle des contributions.

« Rien de plus libéral que l'attitude du gouvernement, » constate M. Madelin. « Le mécanisme électoral fixé par le règlement royal était assez compliqué, mais d'un grand libéralisme, » atteste M. A. Mathiez. En 1874, quand mourut Ledru-Rollin, le journal *la République française* informa tristement ses lecteurs que « le suffrage universel venait de perdre son père. » Or, ce système électoral, que M. de Cormenin avait, en 1848, déjà proposé comme une nouveauté et fait adopter malgré l'opposition d'Odilon Barrot, c'est, comme on voit, le roi Louis XVI qui, à peu près, le donna en « étrennes » à son « bon peuple ».

La copie de la lettre autographe de convocation que le roi adressa, le 17 janvier, à tous les gouverneurs de province fut affichée à la porte des mairies, des églises, de tous les monuments publics. Lecture en fut donnée aux prônes de messes paroissiales et à l'issue des autres messes. Une inexprimable émotion s'empara du pays. Partout on saluait l'ère nouvelle. Les passants se pressaient autour des affiches ; des fidèles plus nombreux assistaient aux offices ; tous étaient « extasiés d'admiration et s'en louaient avec délire ».

Le roi avait appelé ses sujets à se plaindre. Ils n'y manquèrent pas. Chaque ordre préparait ses doléances. Leurs cahiers existent dans nos archives formant des milliers de documents, dont un petit nombre seulement a pu être dépouillé. Ils contiennent tant de choses que chacun y trouve

ce qu'il veut : Duveyrier, la charte de 1814, Guizot, la loi électorale de 1831, les républicains, leurs principes, les socialistes, leurs idées, les royalistes, l'attachement à la monarchie. Au vrai, de ce fatras, il ressort surtout que réclamèrent, dans leur propre intérêt, la noblesse, sa prépondérance, le clergé, le maintien de la dîme et l'augmentation de la portion congrue, le tiers, l'égalité devant l'impôt. L'accord, toutefois, est unanime d'abord pour payer à l'État le moins possible, ensuite pour supprimer ou rejeter tout système de contribution personnelle, car les Français tenaient encore à ce que le secret de leurs affaires fût respecté.

Aussi bien la plupart des *Cahiers* furent rédigés, non dans les bailliages, mais sur les modèles qui y étaient envoyés. Le gouvernement ne se mêla pas des élections. Le garde des Sceaux, M. de Barantin, qui ne fit pas école, donna à tous les officiers du roi l'ordre strict de « ne pas se permettre de chercher à déterminer le choix des votants ». Mais si, avec une belle loyauté, le gouvernement s'abstint de toute pression et se refusa même à donner une indication, d'autres influences agirent. Le roi, comme on a dit, ne fit pas les élections ; il les laissa faire. Il se fonda une organisation officieuse en Bretagne. Des comités locaux furent créés. Le mot d'ordre venait de Paris, où le club des Trente envoyait comme exemple, dans les provinces, pour la rédaction des cahiers, les *Instructions* du duc d'Orléans et répondait spécialement aux questions de détail qui lui étaient posées.

D'autre part, malgré la censure, la liberté de la presse existait. Des flots de brochures furent répandues dans le pays. « Il en paraissait dix par jour », constate le comte de Fersen. *Lettres*, *Avis*, *Adresses*, *Exhortations pressantes*, *Considérations importantes*, chacun écrivait son libelle. Quiconque tenait une plume en usait pour préconiser un système. Les idées les plus subversives s'exprimaient sans détours. Les problèmes les plus compliqués étaient résolus avec un peu d'encre. « On ne parlait que de constitution, c'était un délire, une affaire de mode. » Le pays du bon sens devenait une terre d'utopies.

En janvier, parut à Paris et fut, à profusion, distribué en province un virulent pamphlet : « Frivoles Parisiens ! vous courez au spectacle, aux jeux, quand vos ennemis travaillent à appesantir vos chaînes ! Lâches, sortez de cette honteuse apathie ! Élevez-vous contre le clergé, la noblesse

ligués ensemble, ne souffrez pas qu'environ 600 000 hommes fassent la loi à 24 millions... Songez aux fardeaux que vous portez ! Regardez autour de vous les palais, les châteaux construits avec vos sueurs et vos larmes... Comparez votre situation avec la situation de ces prélats, de ces bénéficiers, de ces grands... Que recevez-vous d'eux pour tous les bienfaits dont vous les comblez, pour tous les respects que vous leur rendez? Le mépris. Ils vous appellent canailles. Faites voir que la canaille est ce qui vit à vos dépens et qui s'engraisse de vos travaux ! »

La brochure fut saisie, lacérée et brûlée à Rennes par ordre du Parlement, « parce que, disait l'arrêt en des considérants d'une clairvoyante intuition, ces libelles préparent sourdement une révolution, dont on ne peut calculer les suites. »

Elle avait commencé déjà, cette révolution, en Bretagne, où des rixes furieuses éclatèrent, en Anjou, où les « mères, sœurs, épouses des jeunes citoyens » se liguèrent contre les nobles. Les rigueurs d'un terrible hiver augmentant les souffrances du peuple, le portaient à écouter les perturbateurs. On en venait à « perdre le respect filial pour le roi ». Sa personne n'était pas encore en cause, mais le régime qu'il représentait. « L'heure du réveil a sonné, s'écriait Mirabeau. La liberté frappe à la porte. Le despotisme va fuir comme l'ombre devant l'aurore. »

C'est dans ces mauvaises conditions que le pays, secoué en tout sens, allait aborder les urnes pour la première fois. Les assemblées électorales s'organisaient. Celles de la noblesse se réunirent aux chefs-lieux des bailliages et des sénéchaussées. Elles devaient choisir parmi leurs membres les députés aux États généraux. Tout noble âgé de vingt-cinq ans était électeur directement ou par délégation dans chaque bailliage où il possédait un fief, et celui qui n'avait pas de fief était électeur personnellement. Il fallait, toutefois, fournir des preuves de noblesse. Il y eut quelques difficultés. La manière de convoquer ne plut pas à tout le monde. A Paris, Me de Silly, notaire, fut bien marri de voir afficher sa roture, tandis que son collègue, Me Balard, était justement admis dans le corps de la noblesse. Il en fut de même pour M. de la Croix de Faubille, avocat au Parlement, qui, en dépit de réclamations virulentes, mais injustifiées, fut inscrit sur les listes du tiers.

Dans les assemblées de la noblesse, l'entente fut à peu

près générale. A Aumont, toutefois, les nobles se divisèrent. En Artois, ils s'abstinrent de voter et, à Rennes, les deux ordres privilégiés des États de Bretagne refusèrent de siéger, de sorte que la Bretagne ne fut représentée que par les députés du bas clergé et du tiers État.

La Fayette était allé en Auvergne « pour se faire élire soit par la noblesse, soit par le tiers ». Il avait tellement peur de n'être pas nommé qu'après s'être présenté dans son ordre, « il fit des intrigues dans le bailliage de Riom pour être élu par le tiers ». Les députés devant arriver à Versailles avec le *Cahier* de doléances de leur circonscription, recevaient une sorte de mandat impératif. La Fayette signa celui de la noblesse d'Auvergne, où le maintien du vote par ordre était réclamé. « Devant trois cents gentilshommes qui peuvent l'attester, écrit le comte d'Espinchal, il offrit sa tête s'il manquait à l'engagement d'être formellement fidèle au *Cahier* qui lui était remis. » Aussitôt qu'il fut de retour à Paris, « élu mais pas content, il se montra ouvertement pour l'opinion par tête. »

Le tiers choisissait ses députés après s'être réduit en un corps électoral provenant d'une série d'assemblées primaires et préparatoires de moins en moins nombreuses. Les élections se faisaient à trois et quatre degrés. Dans les villes chaque corporation élisait ses mandataires. Ils formaient, avec les délégués des citadins qui ne se trouvaient compris dans aucun corps, l'assemblée du tiers État de la commune. De leur côté, les habitants des villages nommaient des représentants qui, unis au tiers État des villes, composaient l'assemblée préliminaire du bailliage. Lorsque, par des scrutins successifs, cette assemblée s'était réduite au quart, l'assemblée électorale était constituée qui nommait les députés aux États généraux.

Ces complications, une timidité naturelle, une certaine indifférence, éloignèrent les paysans des successifs bureaux de vote. Ils se contentèrent en général d'assister aux assemblées primaires de leur village et déléguèrent, dans les autres, les « hommes de chicane », qu'ils avaient l'habitude de consulter. « Professionnels inférieurs, ignorants, mécaniques, ces obscurs avocats, greffiers de petites juridictions locales, procureurs ou notaires », acquirent une telle prépondérance, dans les assemblées électorales, que beaucoup d'entre eux furent nommés députés aux États généraux. Ils étaient

membres, pour la plupart, de sociétés littéraires ou artistiques qui, plus ou moins affiliées à la franc-maçonnerie, jouèrent un grand rôle dans les élections. Robespierre fut élu député d'Arras avec l'appui des *Rosati* et, à Joigny, par exemple, dans le bailliage de Montargis, les assemblées primaires des électeurs, sur six députés à élire, en choisirent six dignitaires des Loges.

Les assemblées du clergé furent grosses de menaces. Dans son aversion huguenote pour la hiérarchie, Necker avait favorisé les curés de campagne, « bons et utiles serviteurs qui s'occupaient de près et journellement de l'indigence et de l'assistance du peuple », en leur accordant le vote direct. Ils siégeaient tous à l'assemblée électorale de leur ordre, tandis que les chanoines n'y avaient qu'un délégué pour dix, et les moines un mandataire par couvent. Or, parmi ces curés, les meilleurs ayant « déclaré que n'étant immiscés que dans l'administration des sacrements, ils ne voulaient pas être députés aux États généraux », ce furent les intrigants qui s'occupèrent des élections. Les idées nouvelles trouvaient d'ardents défenseurs parmi les prêtres. En Périgord, sur quarante souscripteurs à l'*Encyclopédie*, vingt-quatre étaient des ecclésiastiques. Ils supportaient mal l'autorité épiscopale et profitèrent des réunions électorales pour le montrer. « La plupart des curés du royaume, écrit le comte de Quélen au président de Saint-Luc, se sont mal comportés envers leur évêque. » Au Mans, ils coupent la parole au président de l'assemblée. A Belley, ils poussent le peuple à envahir l'évêché, la torche à la main. A Agen, ils veulent chasser les chanoines. « Ce sont ces b... de curés qui nous perdront, disait, en arrivant à Versailles, un député de la noblesse. C'est eux, en effet, qui, s'alliant au tiers, pour transformer les États généraux en Assemblée nationale, précipitèrent le mouvement qui amena la Révolution.

Sans nous étendre sur les travaux de cette Assemblée, car il faudrait des développements considérables, on peut dire, en s'inspirant de Mirabeau, qu'elle ne s'occupa pas de ce qui existait, ne chercha qu'à détruire, à tout refaire à neuf, comme si les Français « étaient des sauvages arrivant des bords de l'Orénoque pour former une société ».

Le système électoral qu'elle édicta violait le principe de l'égalité qu'elle avait inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Aux anciens ordres abolis, elle

substitua les privilégiés de la fortune. Le pouvoir législatif était confié à une Assemblée unique et permanente qui devait être renouvelée tous les deux ans. Elle était nommée par une élection à deux degrés. Tous les citoyens actifs, c'est-à-dire les Français âgés de vingt-cinq ans, domiciliés depuis un an dans le canton et payant une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail, formaient les assemblées primaires. Ces assemblées, dont les domestiques et les serviteurs à gages étaient exclus, choisissaient dans leur sein des citoyens possédant un revenu équivalent à la valeur locale de cent cinquante journées de travail dans les campagnes, de deux cents dans les villes et les nommaient électeurs. Ces électeurs, à leur tour, désignaient les députés.

Cette distinction entre citoyens actifs et passifs fut vivement combattue. Thouet, dans son rapport, conclut qu'il « ne fallait avoir égard qu'à la seule population ». Duport ajouta que « la fortune n'est pour rien dans l'ordre de la nature ». Camille Desmoulins, dans son journal, nargua une assemblée qui « constituait la France en gouvernement aristocratique où Jésus-Christ n'aurait pas été éligible ». En vain Robespierre, qui acquit, ce jour-là, une grande popularité, dit-il de sa voix sèche : « Il résulte de tous vos décrets que chaque citoyen a le droit de concourir à la loi et dès lors celui d'être électeur ou éligible sans distinction de fortune. » Le décret fut voté à une importante majorité, et le cens électoral, introduit en France pour de très nombreuses années.

Toutes les fonctions étant devenues électives, les années 1790 et 1791 furent remplies par quantité de scrutins. En novembre 1790, on élit les juges de paix, en janvier 91 les administrateurs des départements, en février les curés, en mars les évêques, en juin les présidents des tribunaux criminels et les accusateurs publics.

Le 27 mai 1791, l'Assemblée nationale convia les citoyens actifs de tout le royaume à nommer de nouveaux électeurs en vue des élections législatives. Les assemblées primaires, commencées le 15 juin, se prolongèrent jusqu'à fin juillet. L'événement de Varennes retarda l'ouverture des assemblées du deuxième degré. Celle de Paris se tint seulement le 26 août. Après que l'évêque assermenté Gobel, qui devait aussi sa crosse à l'élection, eut dit pontificalement la messe,

le vote commença. En septembre, tous les députés de la « France nouvelle » étaient élus.

Ils se réunirent le 1er octobre, dans la salle du Manège, aux Feuillants. C'est là qu'après Versailles et un court séjour à l'archevêché avait, pendant plus de deux ans, siégé la Constituante. Mais les nouveaux venus ne ressemblaient guère à ceux auxquels ils succédaient. Il n'y avait plus de noblesse, plus de clergé, plus de tiers État. Par une décision funeste, l'Assemblée sortante avait décidé, avant de se séparer, qu'aucun de ses membres ne pourrait se présenter. « L'ouvrier désertant son ouvrage, la constitution était livrée à des hommes qui allaient s'écraser sous ses ruines. »

Ces hommes étaient inconnus, pour la plupart, sans situation personnelle et, si jeunes que, dans l'hémicycle, les perruques bannies, on ne voyait pas de cheveux blancs. Propriétaires, commerçants et agriculteurs se pouvaient facilement compter sur les gradins. On n'aurait pu y trouver un seul homme ayant quelque expérience des affaires publiques. Hormis soixante prêtres, trente officiers, vingt-huit médecins, ce ne sont qu'avocats, procureurs, journalistes. Les uns savaient parler, et les autres écrire, mais rares étaient ceux qui avaient été aux prises avec les difficultés de l'existence. Aussi les séances se passaient en palabres. « Figurez-vous, écrit un témoin, une salle de collège où des centaines d'écoliers se querellent et sont, à chaque instant, sur le point de se prendre aux cheveux ! » On eût dit plutôt d'une réunion publique, ouverte à tous venants et où les orateurs les plus bruyants tenaient la vedette. Discours pompeux, grandes phrases creuses, harangues enflammées, emphatiques rappels de l'antiquité aboutirent à des déclamations belliqueuses qui, pour plus de vingt ans, mirent le feu à l'Europe. La guerre, inconsidérément déclarée, débuta par des revers et précipita ceux qui l'avaient déchaînée par jactance dans la voie des coups d'État populaires et des violences.

On sait comment, après la journée du 10 Août, la Commune de Paris s'empara de la dictature. L'Assemblée, avilie, désertée, impuissante, après avoir suspendu le roi et nommé un Conseil exécutif provisoire, fut obligée de s'éliminer elle-même : « Je viens vous présenter une mesure bien rigoureuse, dit Vergniaud, son président. Considérant que le Corps législatif ne veut agrandir par aucune usurpa-

tion son autorité et qu'il ne peut concilier son serment à la Constitution et sa ferme volonté de sauver la liberté qu'en faisant appel à la souveraineté du peuple, décrète : le peuple français est appelé à former une Convention nationale. »

Avant leur dissolution, les députés promulguèrent une nouvelle loi électorale qui supprimait la distinction entre les citoyens actifs et passifs aux assemblées primaires et abaissait à vingt et un ans l'âge auquel on était en droit de voter. Cette mesure fut applaudie dans les clubs. Des adresses de remerciements parvinrent à l'Assemblée législative. Le district de Noyon déclara : « Le peuple français va, pour la première fois, jouir de la plénitude de sa souveraineté. » Fallacieux espoir ! Non seulement en fait, les élections à la Convention nationale ne furent pas libres, mais encore, en droit, dans les assemblées de second degré, qui nommaient directement les députés, ne purent pénétrer que des citoyens présentant des garanties pécuniaires.

Aussi bien le peuple français était fatigué par l'abus, rebuté par l'inanité des élections. Les gens occupés ne se dérangeaient plus. A cause des violences exercées sur les opinions, la plupart des autres désertèrent les assemblées primaires. En 1792, sur 7 millions d'électeurs, à peine si 700 000 votèrent Dans l'Oise, à Auneuil, gros bourg de 6 000 habitants, 328 suffrages s'exprimèrent en 1790, 223 en 91 et seulement 128 en 92. A Gournay-sur-Aronde, personne ne se rendit à l'assemblée primaire à cause des mauvais traitements qu'infligeaient à ceux qui n'étaient pas de leur avis les habitants de Mouchy, le chef-lieu de canton. Les paysans se souciaient peu de voter, préféraient rentrer leur moisson. A Lesdiguen, ils s'abstinrent en totalité sans raison apparente.

Sauf à Paris et dans quelques grandes villes, les questions politiques sont laissées de côté. Mais des préoccupations alimentaires se décèlent en de nombreux collèges. Celui de Berberie, dans l'Oise encore, « insista auprès de l'assemblée des électeurs pour qu'aussitôt la formation de la Convention nationale il fût demandé une loi en vertu de laquelle les marchés seraient constatés et suffisamment pourvus et qu'on avisât aux moyens de prévenir la cherté des grains. »

En dehors des vœux analogues et assez bénins se rapportant à la crise des subsistances, les électeurs ne montrèrent pas d'animosité envers les riches. Nulle part, il ne fut sérieu-

sement question de loi agraire, de partage des terres et des fortunes. Le curé d'Épineuil, dans le Cher, dit bien à ses paroissiens : « Les biens vont être communs, il n'y aura qu'une cave, qu'un grenier où chacun prendra ce qui lui est nécessaire. » Il ne fut pas plus entendu que le vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, que Chalier ou Lange, à Lyon et Chartrey, dans l'Yonne.

Le pays, au contraire, formait des vœux unanimes pour que les propriétés fussent respectées. A Paris, la section des Lombards demandait que l'on constituât une « confédération conservatrice » pour les préserver et la Commune elle-même les plaça sous sa sauvegarde.

Les assemblées du second degré se tenaient au chef-lieu du département. Les opérations électorales duraient plusieurs jours, parfois une ou deux semaines. Les électeurs issus des assemblées primaires devaient, en plus du cens exigé, avoir le loisir de s'éloigner de leur domicile et les moyens de subvenir à leur déplacement. Aussi choisit-on surtout des bourgeois aisés. A Arras, sur 44 électeurs, avec Robespierre le jeune et Guffroy, le procureur syndic, il y avait 16 boutiquiers, 2 ou 3 négociants ou industriels, 7 artisans, 5 hommes de loi, un instituteur, un écrivain public, 2 rentiers, 2 médecins. C'est à peu près ce que donnerait aujourd'hui un scrutin de ce genre, sauf, toutefois, que le nombre des ouvriers et des paysans serait plus élevé. Et les conventionnels, dont le nom sortit des urnes, furent, quoi qu'on ait pu dire et croire, plus riches encore que ceux qui les avaient nommés. « Sur 750 députés, écrit M. A. Mathiez, on compta, en tout et pour tout, deux artisans, l'armurier Noël Pointe, élu du Rhône-et-Loire, et le cardeur de laine Armonville, élu de la Marne. Il y aurait lieu de rechercher, constate le même historien, dans quelle proportion les acquéreurs de biens nationaux figurèrent parmi les électeurs. Cette recherche n'a pas été faite. » Elle expliquerait bien des choses.

A Paris, les électeurs votèrent les pieds dans le sang, en pleine horreur des massacres. Ceux du second degré furent nommés par des assemblées électorales soumises à la sanction de toutes les sections de la capitale. Des exclusions nombreuses furent prononcées d'office. Les citoyens suspects de modérantisme furent éliminés. Les séances du corps électoral eurent lieu en présence d'une multitude en

délire, et, sous prétexte que la salle de l'évêché était mal disposée, elles se tinrent, pour plus de sûreté, à la société des Jacobins. Les égorgeurs allaient et venaient, menaçants, dans la salle. « L'assemblée, convaincue qu'il ne pouvait y avoir de meilleur moyen de faire un choix juste, arrêta que toutes les élections seraient faites à haute voix ». Les électeurs étaient terrorisés. Ils ne songeaient qu'à échapper à la torture. Les hommes de talent furent rejetés, comme demandait Collot d'Herbois, et seulement passèrent « les vrais apôtres de la Liberté », patronnés par Marat : Danton et Desmoulins, qui avaient ordonné ou encouragé les massacres ; Manuel, Billaud, Panis, qui y avaient pris part ; Legendre et Fréron, Robert, Fabre et Marat lui-même, des « purs », des « solides », qui par le sang avaient conquis leur place.

Le parti qui s'était emparé du pouvoir au 10 Août « formait l'extrême minorité dans l'État ». En province, les neuf dixièmes des électeurs auraient voté contre lui, si, « pour rendre contagieuse la fièvre nationale » les membres de la Commune et du Conseil exécutif provisoire n'avaient pris d'audacieuses mesures. Trois cents commissaires furent envoyés dans les départements pour « éclairer le peuple ». — « Les mauvais députés, déclarait l'un d'eux, ne seront pas acceptés et l'on saura se défaire de ceux qui ne marcheront pas dans le sens de la Commune. » Lindet écrivit à Évreux, où il était candidat : « Le peuple s'est porté aux prisons, les a ouvertes. Tous les conspirateurs ont été punis de la peine de mort. Voilà l'exemple que Paris donne aux départements. » Le *Compte rendu au peuple souverain*, journal officiel du Conseil exécutif, se livra à une véritable apologie des massacres pour essayer d'entraîner la province, en même temps que la Commune « informait ses frères des départements qu'une partie des conspirateurs pervers détenus dans les prisons avait été mise à mort par le peuple. Sans doute, ajoutait-elle, la nation entière s'empressera d'adopter ce moyen nécessaire de salut public ». C'était l'appel au meurtre pour semer l'épouvante. Heureusement, il ne fut qu'à Reims, à Lyon et à Caen entendu.

Mais partout les maîtres de l'heure usèrent d'artifices comminatoires, d'expédients frauduleux. Les députés qui siégeaient à droite dans l'Assemblée législative, ne purent retourner dans leur circonscription, faute de passeport. Les

presses révolutionnaires furent confisquées au profit des imprimeurs patriotes. Tout électeur devait jurer qu'il n'avait fait partie d'aucun club anticivique. Des citoyens fort nombreux avaient, à l'appel des municipalités, signé la pétition protestant contre la journée du 20 juin. Ils furent radiés. Dans le Loir-et-Cher, tout électeur qui « ne se soumettant pas à la ligne parfaite de l'égalité » employa le mot de *Monsieur* se fit éliminer séance tenante. A Beauvais, M. Blanchard de Chagny venait d'être nommé scrutateur. Un citoyen protesta, « attendu, dit-il, que la plupart des électeurs ayant désigné M. *de* Chagny ont frappé un être inexistant, toute dénomination du régime féodal étant abolie. » L'élection fut cassée. Partout, on escamota des suffrages et truqua les scrutins. Dans l'Eure, l'assemblée électorale fut « purgée de tous les marasmes pestilentiels qui la corrompaient ».

Avant de voter, il fallait prêter serment, s'engager à déjouer les complots liberticides, à poursuivre les prêtres, les aristocrates et les feuillants. Après avoir dit : « Je le jure ! » l'électeur, suivant les départements, remettait son bulletin ou, comme à Paris, donnait, à haute voix, le nom de son candidat, devant les délégations de la garde nationale, des clubs, des municipalités et les commissaires du Conseil exécutif. On votait sous les poignards. Effrayer fut la grande tactique : « Monsieur, avait dit Danton au comte de Ségur, vous oubliez que nous sommes de la canaille, que nous sortons du ruisseau et que nous ne pouvons gouverner qu'en faisant peur ! »

Dans le Finistère, les commissaires, en lutte avec la population rurale, demandent six cents hommes et deux canons pour dompter les habitants de Plousanec. Ils font arrêter, dans l'église de Ploudalmézaou, trois prêtres réfractaires « qui insultent aux amis des lois et de la Constitution ». Ils suspendent plusieurs municipalités, arrêtent çà et là les membres du clergé qui ne sont pas partisans de leur candidat, le vicaire général apostat, Gommaire.

A Coucy-le-Château, une bande de forcenés pille la maison de M. des Fossés, ancien constituant, qui doit se cacher avec ses filles et gagner Soissons à grand'peine. C'était un candidat possible. On trouva ainsi le moyen de l'éliminer.

De Paris, Buzot et Lindet réclament et obtiennent des perquisitions dans leur département. Dans l'Ain, on retarde la réunion des électeurs nommés par les assemblées primaires

afin de pouvoir procéder à des visites domiciliaires, et l'on intercepte « les lettres adressées à des personnes notoirement connues pour des ennemis du nouvel ordre de choses ».

Malgré l'ingérence des commissaires, les exclusions illégales qu'ils ordonnèrent et leurs terribles menaces, les élections ne semblaient pas aussi « exécrables » que disait La Reveillère. « Les choix des départements nous rassurent, » écrivait Mme Roland. En vérité, malgré les apparences, ils furent aussi funestes que ceux de Paris. La province avait nommé une masse d'hommes possédant quelque fortune et qui ne s'étaient pas fait remarquer par leurs violences. Ils allaient former le centre de l'Assemblée nouvelle. « Têtes froides et lentes, » « phalange immobile qui ne se remuait que par la peur, » ces « crapauds du Marais », comme on les appela, votèrent en silence l'institution du comité de Salut public et du tribunal révolutionnaire. Ils participèrent à la Terreur, laissèrent immoler les Girondins, s'agenouillèrent devant les déesses Raison et glorifièrent l'Être Suprême. La crainte leur avait fait soutenir Robespierre. « Tu sais ou tu dois savoir, lui écrivait l'un d'eux, que je te suis entièremenent attaché. » Mais, n'ignorant pas que « les vaincus ont toujours raison contre les vainqueurs », quand ils le virent menacé, perdu, ils se joignirent à ses ennemis pour l'abattre.

Ils sortaient tous les jours de la légalité, mais se disaient partisans du droit. Aussi votèrent-ils, en 1793, une constitution qu'ils présentèrent comme « la base indestructible de l'ordre, la pierre angulaire de la République et l'Évangile de l'humanité ». Non seulement elle était inapplicable, mais ils n'eurent jamais l'intention de l'appliquer. Ils ne tenaient ni au suffrage universel, ni à la sanction des lois par le peuple, ni surtout au renouvellement annuel de l'Assemblée. Aussitôt qu'ils se sentirent libérés, ils édictèrent, le 5 fructidor an III (août 1795), une constitution mieux appropriée et sous l'empire de laquelle furent élus les conseils des Cinq-Cents et des Anciens.

Pour éviter l'omnipotence d'une assemblée unique, le Corps législatif était confié à deux Chambres, indistinctement nommées au scrutin de liste, l'une devant être « la pensée et pour ainsi dire l'imagination de la République, et l'autre, sa raison ». La peur de la dictature fit donner le pouvoir exécutif à un Directoire composé de cinq membres

choisis par les conseils. Enfin, pour garantir les droits de propriété, la Convention revint aux idées de 1791 en adoptant, avec des modalités à peu près semblables, le suffrage restreint et censitaire.

Mais les conventionnels n'ignoraient pas le dégoût qu'ils inspiraient à la majorité du pays. Le sentiment était unanime : « On ne réélirait pas ces coquins ! » Or, ils ne voulaient pas partir, mais s'imposer, fût-ce par un coup d'État parlementaire. A travers les périls de la Terreur, ils n'avaient conservé leur siège qu'en s'astreignant à se taire pendant de longs mois. Pourquoi l'abandonneraient-ils maintenant qu'ils pouvaient parler et agir à leur guise? Afin de sauver les apparences, sans se sacrifier tous, et chacun d'eux songeant qu'il resterait en place, ils décrétèrent que les deux tiers des nouveaux élus aux Anciens et aux Cinq-Cents seraient « choisis parmi les membres sortants de la Convention défaillante ».

La Constitution fut soumise aux assemblées primaires. Sur 5 millions d'électeurs, 914 153 l'approuvèrent. Mais les décrets n'obtinrent que 167 758 voix contre 95 373. L'abstention, cette fois, témoignait d'une hostilité évidente.

Les élections eurent lieu en l'an IV. Les représentants de la Corse et des colonies n'étant pas à remplacer, il y avait 717 sièges à pourvoir, 483 par des conventionnels et 234 par des membres nouveaux. Malgré les décrets de fructidor, 257 conventionnels seulement furent nommés, à cause des candidatures multiples adoptées pour leur faire échec (Boissy d'Anglas et Lanjuinais étaient élus dans trente-six collèges, de Fermont dans seize, Durand-Maillane, dans dix). Mais le système des listes supplémentaires permit aux anciens députés de la Convention de désigner 122 puis 104 des leurs.

L'insurrection du 13 vendémiaire qui se produisit à ce moment « résultait bien, comme on a dit, de l'indignation de l'immense majorité du public ». La victoire de la Convention, tant l'impopularité de ses membres était grande, n'influa en rien sur les élections. Le tiers librement élu se composait de modérés ou de royalistes, adversaires résolus des deux autres tiers de l'Assemblée.

Les Jacobins, comprenant fort bien que les décrets de Fructidor ne faisaient que retarder leur expulsion, qu'en l'an V le deuxième tiers appelé leur serait aussi hostile que

le premier, formèrent le projet de se débarrasser, par un coup d'État, des nouveaux élus. Un complot se fomenta, qui fut déjoué. La majorité terroriste obtint seulement « l'incapacité électorale des parents et alliés de tous ceux qui étaient inscrits sur la liste des émigrés ». C'était éliminer une bonne partie de la nation, car les comités révolutionnaires avaient porté sur les listes, sans s'occuper s'ils avaient quitté la France, non seulement les aristocrates et les brissotins, mais encore les tièdes, les timides, tous ceux qu'aucune passion n'animait.

Malgré cette loi de circonstance, les inégalités et les violences, la pression des commissaires envoyés dans les départements, la propagande officielle de Cochon, le ministre de la Police, les élections de l'an V balayèrent presque tous les conventionnels — 205 sur 216 —. Les royalistes obtenaient la majorité dans 250 collèges. Les modérés, dans les autres, l'emportaient.

Sur les cinq membres du Directoire, quatre étaient des conventionnels régicides et « trop signalés pour être impartiaux et sages », selon l'expression de Thiers. Ils se défiaient, avec les Montagnards des Conseils, des députés qui arrivaient, les traitaient de conspirateurs : « Ils ne voyaient en nous, écrira l'un d'eux, que des hommes appelés à les livrer un jour à la justice. »

Il était temps d'agir. Dans la soirée du 17 fructidor (3 septembre 1797), sous prétexte qu'une conspiration en faveur de Louis XVII venait d'être découverte, les directeurs firent arrêter, par les soldats d'Augereau, leur collègue Barthélemy et la plupart des députés royalistes. Le lendemain, la minorité des Cinq-Cents et des Anciens annula par décret les élections dans 51 départements. Cent cinquante-quatre députés furent expulsés, les magistrats et administrateurs élus avec eux, destitués. On valida des élections non valables, comme celle du Gers et on en invalida de régulières, dans le Lot. Le Directoire remanié déporta plus de 300 citoyens et 1 700 prêtres, fit fermer les églises et remit en vigueur les lois contre les émigrés.

Les élections de l'an VI approchaient. « Elles valaient bien un coup d'État à cause de leur importance, » écrit un contemporain. En effet, les invalidés de Fructidor n'étant pas remplacés, ce n'était pas comme en l'an V, 250 députés, mais 435 qu'il fallait nommer ; 249 pour trois ans, 138 pour

deux ans, 47 pour un an, au total plus de la moitié du Corps législatif.

Les Conseils avaient décimé leurs adversaires de droite. Ceux de gauche, dont ils avaient demandé l'appui, reprenaient, dans le pays, une influence dangereuse pour eux. Afin de la ruiner, le Directoire, quelques jours avant les élections, lança cette proclamation : « L'étranger changeant de masque et non d'objet, après avoir, en l'an V, fait élire des royalistes veut, cette fois, faire nommer des hommes universellement exécrés. Si le Corps législatif a su, le 18 fructidor, chasser les traîtres qui y siégeaient depuis quatre mois, il saura bien aussi écarter ceux qu'on voudrait y faire entrer aujourd'hui. » Quelques jours après, le *Publiciste*, dans une note officieuse, annonçait que « si les terroristes étaient élus, ils ne seraient pas reçus et que les départements qui les auraient choisis resteraient sans députés ».

Ces menaces ne suffirent pas au Directoire. Les Conseils, à sa demande, décidèrent que les pouvoirs des représentants nouveaux seraient vérifiés par le Corps législatif, en exercice avant les élections. Ils s'arrogeaient ainsi le droit de « rejeter sans ménagement tous les choix produits de la conspiration », c'est-à-dire, en termes clairs, d'annuler les opérations qui ne seraient pas en leur faveur.

Mais, pour contester une élection, faut-il encore qu'il y ait matière à discussion. On en forgea le prétexte en imaginant les scissions. Que voulait-on scinder? Les assemblées électorales. En les forçant à se diviser en deux tronçons, l'un formé par les adversaires du Directoire, l'autre par ses partisans, on obtiendrait des élections doubles et l'on pourrait annuler alors comme irrégulières celles que l'on voudrait. Le coup était facile à réaliser. Il suffisait d'avoir le tour de main.

A Paris, par exemple, le 20 germinal, 700 électeurs, nommés par les 177 assemblées primaires du département, s'étaient réunis à l'Oratoire. Il y avait là d'anciens terroristes, Daubigny, Antonelle, Hua qui procéda, disait-on, aux massacres de Saint-Firmin, en septembre 1792. « Le général Santerre étalait son gros ventre et sa physionomie bête. Il changeait de place comme un malade et partout où il s'asseyait, la pelote grossissait autour de lui. » Pour fermer l'accès du Corps législatif à ces « coquins », il fallait une scission, « méthode nouvelle pour obtenir la majorité dans

une assemblée électorale. » Dupin, commissaire du Directoire, se chargea de l'organiser. Le 27 germinal, il fit annoncer à l'Oratoire la constitution d'une assemblée scissionniste, à l'Institut, cour du Muséum. En vérité, à peine si 12 ou 15 électeurs composaient cette assemblée nouvelle. Dupin se remue et fait si bien marcher son monde que, deux jours après, 60 scissionnaires élisent, à l'Institut, Guyot des Herbiers, chef de division au ministère de la Justice, comme président : « La plupart des actuels anarchistes, dit-il, s'étaient vus, jadis, sur la même ligne au bord du fleuve de sang dans les comités révolutionnaires... Ils veulent rétablir le règne de Robespierre. Pour cela, ils escamotent les votes, influent la majorité des honnêtes gens. Leurs scandaleuses investigations ont déterminé quelques âmes pures à faire scission... Soldats de Gédéon, vous qui savez, en passant humer l'eau du danger, unissez-vous au nombre de 300 et vous vaincrez 80 000 Philistins. »

Pendant ce temps, les opérations électorales se déroulaient à l'Oratoire, où Biauzat, Monge, Cambacérès étaient élus députés, tandis qu'à l'Institut les noms de Rousseau, de Guyot des Herbiers, et M. J. Chénier et du poète Ducis sortaient des urnes.

Il y avait en moyenne, à l'Institut, 160 à 180 votants. Ils étaient plus de 400 à l'Oratoire. Mais le Conseil des Cinq-Cents, prétendant que cette majorité n'était qu'apparente, que les lois avaient été violées, valida les élections de l'Oratoire et annula celles de l'Institut.

Il n'en fut pas ainsi à Paris seulement. Dans nombre de départements, la scission fut une mise en scène arrangée d'avance entre la minorité attachée au Directoire et les agents du pouvoir central. Sous prétexte de scission, 81 députés se virent remplacer par leurs concurrents, 34 élections étaient cassées, 43 élus invalidés et les votes de 7 départements non admis. En misant sur les élections doubles, le Directoire déplaçait 191 voix et changeait la majorité des Conseils à son profit.

C'était fort bien jouer, mais bon pour une fois et difficile à recommencer. L'année suivante, en germinal an VII, les élections se firent presque librement. Les scissions que le Directoire essaya encore de provoquer furent repoussées par les électeurs. Les modérés l'emportèrent à Paris et dans les départements voisins. Les anarchistes, comme on disait,

eurent le dessus dans le reste du pays. La vérification des pouvoirs dut s'opérer sans arbitraire et les Conseils, triomphant, s'insurgèrent contre les directeurs.

Il y eut un bref retour au régime de la Terreur. Mais l'emprunt forcé, la loi des otages, les violences de langage des Jacobins soulevèrent la nation contre les Conseils. Sentant que le pouvoir s'effondrait : « Je cherche une épée, » disait le directeur Sieyès, tandis que le général Bonaparte, revenu d'Égypte, était reçu à Paris avec un enthousiasme « touchant au délire ».

Le 18 brumaire, à la suite d'habiles intrigues, les Conseils étaient réunis au château de Saint-Cloud. Bonaparte, entouré de ses grenadiers, entra dans la salle où siégeaient les Cinq-Cents. Ce fut un tumulte épouvantable, une scène de pugilat. Le général, hésitant, recula, mais bientôt après la charge était sonnée, des crosses frappèrent le pavé et, par les fenêtres enfoncées, s'échappèrent, comme une nuée d'oiseaux dépistés, les députés qui venaient de jurer de mourir à leur poste.

Le peuple français, plus enclin sans doute à se soumettre qu'à se libérer, après avoir perdu ses franchises au cours d'une révolution qu'il avait déchaînée, recourait à la dictature. Le pouvoir personnel remplaçait le régime électif. Les élections ne devaient être, pendant quinze ans, qu'une formalité sans importance.

Mais les fuyards de Brumaire ne s'étaient pas perdus. On les retrouva, quelques années plus tard, au Tribunat ou au Conseil d'État, dans les ministères ou au Sénat conservateur. Quelques-uns survécurent à la chute de l'Empire. Ils avaient fait partie de la Constituante ou de la Législative, de la Convention, des Anciens ou des Cinq-Cents. Reniant un passé qui les aurait dû compromettre, ils devinrent, par intérêt, les sujets fidèles et souvent bien rétribués du roi Louis XVIII.

Raoul Arnaud.

Un Homme chez les Microbes [1]

SCHERZO

CHAPITRE VI

« EXIT » FLÉCHAMBEAU

L'HEURE était à la fois bouffonne et dramatique.

Dès qu'ils furent rentrés, Pons s'assit à son bureau, et composa pour M. Monempoix un billet d'excuses, lui mandant qu'ils s'étaient vus dans l'obligation de se retirer à l'anglaise, par suite d'une indisposition de Fléchambeau, — un malaise subit, consécutif au dur traitement qu'il avait suivi pour se rendre agréable à M. le président.

Pons, ensuite, s'en fut réveiller Valentin, et lui commanda de porter le billet à destination, sans oublier de reprendre chez le président les pardessus et les chapeaux qu'ils y avaient laissés.

Valentin parti, les deux hommes, face à face, s'examinèrent : Fléchambeau anxieux, Pons perplexe. Et un silence formidable régna, le silence de trois cents pianos sur lesquels personne ne joue.

Pons se dit qu'il fallait à tout prix réagir.

Fléchambeau, flottant dans son smoking, mais étreint par le malheur, faisait une figure de l'autre monde.

— Pourquoi te tords-tu? lui demanda Pons, mais avec un sourire contraint.

Fléchambeau haussa les épaules, de toute sa violence et de tout son mépris. Et il commença d'errer au hasard, la bouche en pierre,

(1) Voir *la Revue universelle* du 1er avril 1928.

l'œil vague, pareil au marin qui parcourt, éperdu, l'intérieur d'un submersible coulé en pleine mer.

— Tu as l'air d'un chien qui a perdu son aveugle, dit Pons. Pourquoi se faire du mauvais sang? Il y a remède à tout. Ainsi, j'ai connu un borgne qui se grisait pour y voir double ; une fois ivre, il était comme toi et moi.

Fléchambeau cita Cambronne textuellement.

— La toise ! dit-il ensuite.

On fut dans sa chambre. Il ôta ses escarpins et ses chaussettes, s'appliqua contre l'instrument...

La toise indiqua 173 centimètres et demi.

Pons fronça les deux sourcils, faute d'en posséder davantage ; il lui en eût fallu cent, comme à ce vieil Argus, pour exprimer son ennui.

Marie Stuart, odieusement tranquille, les regardait en louchant. Fléchambeau grognait.

— C'est ta faute, aussi ! scanda le docteur, mortifié. Je ne t'avais pas permis d'avaler les pilules. Tu as commencé le traitement sans mon autorisation. Je te l'ai dit : mes expériences n'étaient pas terminées ; ma découverte n'était pas au point. En ce qui concerne les chats, les animaux, j'étais sûr de moi et de ma drogue. Tu vois bien que Marie Stuart ne change plus, n'est-ce pas? Elle est stabilisée. Et toi, tu ne l'es pas. Il est donc évident que ma drogue ne produit pas les mêmes effets sur l'homme et sur le chat.

— Tu ne m'apprends rien, dit Fléchambeau. Mais ce qui est terrible, c'est que j'ai rapetissé de deux centimètres et demi en moins de quatre heures !

Pons, ne trouvant plus de mots capables de traduire sa déroute, fit entendre un borborygme de colère et d'impuissance.

— Mais fais quelque chose, bon sang ! s'écria tout à coup Fléchambeau, hors de lui. Fais quelque chose ! Ne reste pas là comme un crétin ! Donne-moi une potion à boire, un bain à prendre... Que sais-je ! Il y a certainement un remède ! Pique, masse, saigne, purge, sonde, médicamente ; tâte, au moins ; consulte, s'il le faut ! Veux-tu voir ma langue?...

— Elle n'est point percluse, en tout cas, riposta le malmené. Là ! Là ! Tout doux ! Caressons l'encolure ! Et d'abord, je te ferai remarquer que ton brusque départ nous a privés de liqueurs et de café. Le café me semble contre-indiqué, vu ton exaspération qui m'énerve moi-même. Mais les liqueurs...

Il alla querir une bouteille de cognac, dont les trois étoiles brillaient comme Sirius, Altaïr et Véga.

Et ils burent, l'un derrière l'autre, plusieurs petits verres d'un vieil alcool charentais.

Le silence avait retombé. Mais des bruits de pas pressés se firent entendre sur la place de la République. Quelques instants après, Olga, rompant avec toutes les conventions, pénétrait jusqu'à Fléchambeau, précédant Valentin qui portait le vestiaire recouvré.

— Eh bien? dit-elle, tourmentée.

Pour lui répondre, Fléchambeau se contenta d'une démonstration. Il prit, des mains de Valentin, son chapeau neuf, et s'en coiffa.

La cape lui tomba sur le nez et les oreilles.

— Serait-il fou? demandèrent les yeux de la jeune fille à ceux de Pons.

Et celui-ci :

— Votre fiancé, mademoiselle, continue à décroître. Et je me demande comment arrêter sa descente. Mais soyez rassurée : j'y parviendrai. Vous serez la femme d'un joli, joli gentleman de taille moyenne, et voilà tout.

— N'est-ce que cela? fit joyeusement Olga. Oh! Fléchambeau, mon ami, c'est *malgré* votre grande taille que je vous aimais. J'adore les petits hommes!

Ah! le bon petit cœur! Et comme il y a des femmes qui savent dire ce qu'il faut, dans le moment qu'il faut! Et puis, elle avait jeté sur ses épaules nues la plus ensorcelante sortie de bal!

Attendri, Fléchambeau l'enlaça de son mieux. Il s'efforçait, malgré son désarroi, de garder un sourire de bonne compagnie. Mais (le cognac était-il astringent?) ses lèvres demeuraient serrées, et son sourire se contractait sur sa bouche édentée.

Olga se retira, pleinement tranquillisée.

Mais Fléchambeau ne trouva point le sommeil. Et, toute la nuit, Pons travailla dans son laboratoire, compulsa des livres, se creusa la tête, manipula une grande quantité de substances dangereuses, et tritura des pâtes d'un aspect abominable.

Dès l'aube, Fléchambeau, plus petit que lui, fit une entrée lugubre. Il se lamenta :

— Ça continue! Aucune amélioration! J'en perds le sens. Tout à l'heure je me suis fait une friction avec mon eau dentifrice, et j'ai voulu accrocher le savon au porte-serviettes...

Mais il s'emporta brusquement :

— J'en ai assez, tu sais! Espèce d'animal! On n'a pas idée! Quand on part en auto, on regarde si on a des freins, entends-tu! On n'ouvre pas un robinet quand on ne sait pas le fermer! Je te... Ah! je te... Je te conspue! Je te galipote!

— Tu me mets hors de moi, dit Pons fort paisiblement. Tu es comme les agents de police, qui ne peuvent pas dire un mot sans paraître furieux. Mais tout s'arrangera, voyons! Tiens, bois ce mélange.

C'était, dans une éprouvette, un affreux sirop grisâtre, veiné de traces blêmes.

Fléchambeau l'engloutit aussi vite qu'il put, avec la grimace usitée.

— Mais c'est de l'ipéca ! s'écria-t-il.

Pons haussa les épaules ; c'était son tour.

— Ah ! bien sûr, si tu t'imagines que c'est de l'ipéca, il était inutile de l'avaler. Rien que l'idée que c'est de l'ipéca... Ah ! Qu'est-ce que je disais !...

Livide et s'essuyant la bouche, Fléchambeau se laissa tomber dans l'aimable fauteuil à fossettes. Le pauvre garçon, délivré du breuvage, faisait triste mine. Les manches et le pantalon de son pyjama étaient relevés en trois épaisseurs. Le vêtement, devenu beaucoup trop large, avait cet on ne sait quoi de dégonflé qui est si affligeant, n'est-ce pas? Enfin, le temps était maussade, le baromètre baissait, et il commençait de pleuvoir sur la ville, déjà peu lumineuse à l'accoutumée, de par la présence gigantesque de la montagne qui bouchait le ciel au septentrion.

Une cloche tinta.

— Qui est-ce qu'on enterre? demanda Fléchambeau.

— Personne. C'est un mariage.

A ceux qui sont las
Tout sonne le glas.

— Abruti ! dit faiblement le sinistré.

Et ils se serrèrent la main, fraternels et condoléants.

Fléchambeau contempla la pharmacie derrière les vitres des armoires.

— Malheur ! Dire que le remède est là, mais secret ! Dire qu'une combinaison quelconque de ces substances multicolores suffirait à freiner ma...

— Résorption, souffla Pons. Tu te résorbes.

— Dire, continua Fléchambeau, que la nature nous entoure, avec ses roches, avec ses plantes, *et cætera*, de tout ce qu'il faut pour tout guérir ! Dire qu'il y a des « incurables » qui se suicident, couchés sur l'herbe même qui pouvait les sauver ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !

Et Pons de baisser la tête sous la pesante main de la Fatalité...

— Il la releva, comme si, d'un *uppercut*, l'Espoir l'eût frappé sous le menton.

— Courage, mordieu ! Vois : le soleil paraît au travers de l'averse. Et vois encore :

Pour plaire à l'architecte en même temps qu'au peintre,
L'arc-en-ciel heptachrome arrondit son plein cintre.

— Je t'en supplie ! implora Fléchambeau. Je suis très malheureux. Mon cœur souffre comme une plaie suppure. Tes plaisanteries de carabin, vois-tu... Ah !

Mais Pons ne désarmait pas si aisément.

— « Carabin », dit-il. Ce mot éveille en moi le plaisant souvenir d'une brave petite camarade d'amphi. Elle avait un ami qu'on surnommait Gastibelza, parce qu'il était l'homme à la carabine...

— J'aime mieux m'en aller que d'entendre ça, dit Fléchambeau.

Ce qu'il fit.

Dans le courant de la matinée, les Choderpil, les Dézormet et les Chabosseau firent prendre des nouvelles ; ces gens savaient vivre. Et l'on eut la visite de M. et Mme Monempoix accompagnés d'Olga. Ils ne firent qu'entrer et sortir, les deux époux fort rembrunis, Olga désolée mais ayant obtenu de ses père et mère l'autorisation de revenir quand il lui plairait.

Il va sans dire que, seuls, les Monempoix étaient au fait de la vérité. Tout autre qu'eux croyait à une indisposition passagère de Fléchambeau. Mais, quelques jours plus tard, on se douta qu'un mystère habitait la maison du docteur Pons et que Fléchambeau était l'objet d'une attention spéciale de la part du Destin. Il y a, comme ça, des histoires qu'on ne peut tenir sous le boisseau ; qui se répandent avec une force invincible, et dont l'étrangeté s'enfle, de bouche en bouche, d'autant plus qu'on ne sait pas très bien de quoi il s'agit. Un statisticien eût observé qu'il passait beaucoup plus de quidams, et surtout beaucoup plus de quidanes, sur la place de la République, — citoyens et citoyennes curieusement distraits, n'ayant l'air de rien, mais regardant de côté vers la maison du mystère, si bien qu'ils s'entre-choquaient parfois, ou recevaient dans l'œil la planche du commis menuisier, ou trébuchaient au trottoir de la fontaine, ou piquaient du nez dans l'eau du bassin, comme il advint au vieux baron de Cormoranche, qui ne vivait que de ragots, cancans et commérages.

Pendant ce temps, le supplice, ou plus justement la « passion » de Fléchambeau suivait son cours ; car il est des calvaires que l'on

descend, au lieu de les monter, et qui n'en sont pas, pour cela, moins douloureux. Or, Fléchambeau descendait sans rémission.

L'idée d'être un nain avant la fin du mois le rendait furibond. Il montrait un caractère exécrable. Ses nuits, n'en parlons pas ! Ses réveils? Des réveils de condamné ! Et ses jours ! Ah ! ses jours !... De condamné aussi. Pas de guillotine, mais la toise ! La toise terrible ; charpente qui, en effet, prenait une espèce de ressemblance avec l'échafaud ; la toise qui exécutait Fléchambeau cinquante fois, de l'aurore au crépuscule du soir ; la toise qui mesurait les progrès de sa disgrâce et la marche de son martyre ; la toise qui le décapitait d'une tête par semaine !

D'autres tortures, secondaires pourtant, l'exaspéraient non moins, le jetaient dans des rages folles ; comme, par exemple, la question des vêtements. D'abord, on en acheta des petits, à la « Confection » des *Magasins Réunis.* Pons avait bien proposé d'en emprunter, mais Fléchambeau détestait cela ; le moule répugnant des jointures d'un autre lui donnait la chair de poule, lui hérissait l'épiderme. Au demeurant, il passait de costume en costume comme un voyageur passe d'hôtel en hôtel.

Bientôt, il lui fallut des habits de garçonnet. Valentin, chargé de ces emplettes, préféra un costume de premier communiant, à cause des pantalons longs. Quand Fléchambeau vit ce complet avec gilet blanc, on se demanda s'il ne serait pas prudent de le ligoter. Les petits hommes sont toujours rageurs, et les roux davantage. Notre héros n'avait jamais été commode ; on comprendra qu'il le fût beaucoup moins à cette heure où il n'y avait plus à se faire d'illusion, où il était, sans périphrase admissible, un nain, un nabot, un gringalet ; où ce costume puéril lui en donnait la preuve d'autant plus insupportable que les *Magasins Réunis*, croyant bien faire, avaient joint à l'envoi un superbe brassard de soie blanche, au nœud large, à la frange longue et bien fournie.

Olga venait souvent. Sa douce présence retenait Fléchambeau sur la pente de la colère, mais elle aggravait sa tristesse et l'emplissait d'une sombre ironie. Il ne pouvait plus lui prendre la taille sans ridicule. Un jour, elle voulut l'asseoir sur ses genoux ; il en eut un accès de fureur rentrée, si puissant que les larmes lui vinrent aux yeux. Et Olga l'entendit chantonner, d'une voix aigrelette et narquoise qui vous serrait le cœur :

Mon père m'a donné un mari.
Mon Dieu, quel homme, quel petit homme !
Mon père m'a donné un mari.
Mon Dieu, quel homme ! Qu'il est petit !

Il se retourna vers elle, car il s'était retiré en un coin.

— Tom Pouce ! dit-il amèrement !... Voilà Tom Pouce !

Et que répondre à cela? Pauvre Fléchambeau !

Le plus bizarre, c'était qu'il eût continué de diminuer très correctement. Ses proportions n'avaient pas changé. Toujours pas une ride ; rien de ratatiné. L'aurait-on photographié, sans photographier avec lui quelque objet de comparaison, le cliché n'aurait rien révélé de son amoindrissement général.

Mais, dans la réalité, c'était un nain, et un nain ayant les proportions d'un géant, la physionomie d'un géant, les gestes, la démarche, les habitudes mêmes d'un géant. Alors, n'est-ce pas, ça n'était vraiment pas ordinaire. Qu'on se représente un éléphant de la taille d'un poney, une basilique égale à une maisonnette... Que voulez-vous ! Ça prête à rire. On ne sait pas pourquoi, mais ça prête à rire, et rien n'est plus sinistre que d'avoir envie de rire d'une chose triste.

Olga, son rôle était difficile et délicat. Toute femme est maternelle à ceux qui, étant petits, ressemblent à des enfants. Ce n'est déjà pas drôle d'être petit ; mais quand on a été grand, quelle déchéance !

Aussi bien, Mme Monempoix commençait à se renfrogner. Elle venait plus rarement, pincée, malcontente, glaciale ; Olga ne devait qu'à une révolte la liberté de soigner Fléchambeau à sa guise. Quant à M. Monempoix, il était redevenu présidentiel, faisait de courtes apparitions, répétait sans se lasser : « *Capitis deminutio. Capitis deminutio...* », songeait que le substitut Bargoulin jouissait d'une taille usuelle et fixe, et que les substituts sont faits, sacrebleu, pour se substituer...

— Jamais, se disait-il, jamais Fléchambeau ne regrandira. Et je ne veux pas d'un gendre haut comme ma botte !

Regrandir ! Pons cependant s'évertuait de toutes les façons à trouver la formule qui relancerait son ami vers le ciel. Des caisses de bouquins étaient arrivées de Paris. Il pâlissait sur des traités d'histologie, d'ostéologie, de physiologie. Il maigrissait. Il en perdait le sommeil, le boire, le manger, l'humour et jusqu'à la notion d'être en vie. Ses yeux profonds s'enfonçaient encore dans leurs orbites ; on pouvait craindre qu'ils n'en vinssent à lui sortir de la tête, par derrière.

Quant à Fléchambeau, il goûtait toutes les affres de son malheureux sort, priait ardemment le Seigneur son Dieu, redisant avec ferveur : « Seigneur, exaucez-moi en m'exhaussant ! » et, chose digne de remarque, il retrouvait à tout instant des impressions d'enfance, étant redevenu le petit bonhomme que le poids d'une chaise accable

d'un effort, et qui doit monter sur un tabouret pour regarder à la fenêtre. Mais ces particularités ne lui causaient aucun plaisir, même intellectuel. Chaque jour augmentait sa terreur. Au commencement, il n'avait redouté que la honte de devenir un nain. A présent, nain qu'il était, le plus effrayant des problèmes se posait pour lui. *Comment tout cela finirait-il? Où s'arrêterait sa décroissance? N'allait-il pas tout simplement au néant? Ne courait-il pas à la mort?*

Un jour vint où la toise, ce gibet, fut inutilisable ; le curseur ne descendait pas assez bas. On ne fabrique des engins de mensuration que pour ce qui existe raisonnablement, et non pour les créations d'un hasard insensé.

Fléchambeau mesurait vingt-cinq centimètres. Il était si petit qu'il avait l'air d'être né sous un chou de Bruxelles. Depuis quelque temps, il couchait dans le berceau qui avait reçu les premiers épanchements d'Olga et de Bobiche. Ce fut des jouets de celle-ci qu'on divertit une couchette de poupée, sorte de moïse en osier, où Fléchambeau dut se résoudre à passer les nuits les plus agitées qu'un mortel jusqu'alors eût jamais endurées. Nul vêtement humain n'était assez lilliputien pour lui. Olga, lassée de réduire sans relâche ceux qu'elle lui avait confectionnés, déshabilla un à un les pantins de Bobiche. C'est ainsi que Fléchambeau, pygmée, endossa l'uniforme du colonel de hussards. Poupée vivante, il n'y avait pas une heure qu'il promenait son pantalon rouge et sa tunique galonnée, quand Pons le surprit qui attachait une ficelle au bâton d'un siège, pour se pendre.

Le brave homme en fut tout saisi, et recouvra sa verve, une minute.

— Suicide, alors? Faire faillite ! Tu n'es pas dingo? Allons, allons, tu sais bien que nous te tirerons de là !

— La seule chose raisonnable qu'on puisse faire en ce monde, s'écria Fléchambeau, c'est de s'envoyer dans l'autre ! Celui qui se supprime use de son premier droit, qui est de sortir d'un lieu où il n'a pas demandé à pénétrer.

— Mais, riposta Pons, son premier devoir est de n'en rien faire. Ta religion, du reste, t'interdit de nous fausser compagnie. Et puis, et puis, on te sauvera ! Tu redeviendras grand. Tu épouseras Olga ; et vous aurez beaucoup d'enfants, qui seront très heureux !...

— La meilleure manière d'assurer le bonheur de ses enfants est de n'en point avoir.

— Sottises ! Ton devoir...

— Avec « poire » ça fait assonance.

— Zut ! Tu es décourageant. Écoute, Fléchambeau. Il était une

fois deux frères jumeaux. Ils se ressemblaient si parfaitement qu'un jour la femme de l'un prit l'autre pour son mari. La confusion fut telle que l'épouse abusée perpétra, sans le savoir, sa trahison. L'époux trompé s'en aperçut. Indigné, il voulut tuer son frère ; mais la fatale ressemblance l'ayant illusionné à son tour, ce fut lui-même qu'il revolverisa, croyant tirer sur le félon, son sosie fraternel. Par chance, il survécut. La balle avait traversé la cervelle sans léser, heureusement, d'organe vital. — Eh bien ! Toi...

— Fiche-moi la paix ! dit Fléchambeau. C'est entendu, je n'attenterai plus à ma vie. Mais qu'on me laisse. Rompez ! Demi-tour !

L'uniforme de colonel lui procurait une âme militaire et l'incitait au commandement. Il parlait toutefois comme un phonographe de petites dimensions et dont le résonateur a été enlevé pour ne pas embêter les voisins.

Il fut, le surlendemain, toréador. Il fut ensuite pêcheur de Dieppe. Enfin, il revêtit des espèces de minuscules toges, cousues par Olga, qui l'assimilaient aux Romains, et sous lesquelles il était nu comme un gymnosophiste.

Plus de monocle ; partant, mauvaise vision. Plus de pipe, ni de cigare, trop énormes ; partant, mauvaise humeur. Mais ces privations n'étaient rien, auprès de certains périls...

Marie Stuart le poursuivit, dans le dessein de le dévorer.

Le chat l'a pris pour une souris.
Mon Dieu, quel homme ! Quel petit homme !

Tout essoufflé, debout dans la main de Pons qui l'approchait de son oreille, il réclama aide et protection.

Alors, on transporta l'homuncule dans le laboratoire. Sur une table, on installa certaine villa de poupée, que Bobiche avait reçue pour ses étrennes. On la pourvut des meubles miniatures qui l'accompagnaient et d'un haut-parleur qui grossissait admirablement la voix de Fléchambeau. Pour finir, on cloua tout autour de la table une bordure de bois ; car il suffisait d'une fenêtre ouverte par mégarde pour que le vent balayât la légère créature, lorsqu'elle se promenait dans l'enclos.

Cela ne suffit point. Un frelon, puis une grosse araignée faillirent s'emparer de Fléchambeau et terminer l'histoire. Une cage à oiseaux remplaça la villa. Valentin en doubla de toile métallique le dessus et les côtés. Malgré quoi, par précaution, Pons arma Fléchambeau d'une forte aiguille très pointue, à tête de verre bleu, qui pouvait lui servir de lance et lui permettrait de se défendre contre une mouche, s'il arrivait qu'une mouche entrât insidieusement dans cette sorte de garde-manger.

On nourrissait le reclus de bribes et de miettes. Pour la grosseur, il passa de l'ordre des grillons à l'ordre des coccinelles. Pons, un soir, eut une belle venette ; il ne l'apercevait plus, et, précisément, une chenille velue rampait sur la cage, comme une moustache errante... Fausse alerte. Fléchambeau sommeillait derrière une mie de pain.

Maintenant, pour correspondre avec lui, l'emploi d'un tube était nécessaire. On se mettait dans l'oreille une des extrémités du tube, et Fléchambeau discourait à l'autre bout, — dispositif qui fut perfectionné par l'adjonction d'un amplificateur, lorsque la petite voix devint trop menue.

Enfin, aucun microphone ne parvint plus à rendre perceptible le murmure de Fléchambeau. La loupe avec laquelle on le regardait fut alors abandonnée, trop faible. On lui substitua l'une de ces lentilles monocles qui servent aux horlogers pour réparer les montres ; et le seul procédé de correspondance consista désormais à lire ce que Fléchambeau écrivait sur du papier extra-fin, à l'aide d'un poil trempé dans une encre subtile.

Bien entendu, il y avait belle lurette qu'il ne pouvait plus se raser. Il portait donc toute sa barbe, dont il était bien changé. Et il se livrait à maintes pantomimes désespérées ou colériques, petit, petit, de plus en plus petit, et n'étant plus vêtu que de l'air du temps, sauf une parcelle de je ne sais quelle substance, qui tenait je ne sais comment, et lui cachait vous savez quoi.

Pons avait renoncé à toute recherche. Interrompre la diminution de Fléchambeau lui paraissait décidément impossible. La petitesse même du sujet semblait un obstacle à la plupart des médications. Au surplus, Pons était maintenant trop malheureux, trop triste, pour pouvoir travailler avec lucidité. Il ne quittait pas la table dont Fléchambeau avait fait son domaine, — un domaine pour lui chaque jour plus spacieux. — Olga passait là plusieurs heures, matin et soir ; tous deux, à travers leurs loupes d'horloger, contemplaient tendrement le tout petit visage de figurine, délicatement ciselé, où les cheveux roux mettaient ce que met le phosphore au bout d'une allumette.

Quel serait le dénouement?

Fléchambeau, résigné, fit connaître ses dernières volontés.

— Coûte que coûte, écrivit-il, je veux être enterré chrétiennement. Arrangez-vous !

— Mais, lui dit Pons, tu n'es pas malade ! Que parles-tu de mourir?

Il avait soin de baisser la voix et il dirigeait vers Fléchambeau un léger cornet acoustique en papier, dont la grande ouverture était tournée vers sa propre bouche.

— Vous vous portez à merveille, mon chéri, dit Olga.

— Je ne peux pas rapetisser indéfiniment !

— *Pourquoi pas?* dit Pons, qui avait hésité à prononcer ce mot terrible.

Le visage de Fléchambeau exprima la plus noire gravité. Il y avait longtemps que tous trois, sans le dire, pensaient aux mêmes choses.

— Ce qui t'arrive, continua Pons, démontre que les tissus vivants sont plastiques au delà de ce qu'on supposait, du moins dans le sens de la réduction. Étant donné que tu n'as nullement souffert jusqu'ici, je ne vois pas pourquoi ton organisme ne supporterait pas un rapetissement beaucoup plus considérable... Au lieu de penser que tu diminues, envisage que tu t'éloignes, et l'événement prendra un aspect tout autre...

Ah ! que sa gorge se serrait pendant qu'il disait cela !

— Partir, alors? traça lentement Fléchambeau.

— Oui, partir sans bouger...

— Et sans espoir de retour !

— Sait-on jamais? dit Pons.

Mais il sentait les larmes lui venir, et la loupe d'Olga se couvrit d'un brouillard ; elle la retira de son œil pour l'essuyer.

— Tu aurais dû prendre des pilules, toi aussi ! écrivit Fléchambeau. Me laisser partir seul, c'est lâche !

— J'ai réfléchi que je te serais plus utile autrement, se justifia Pons. Si j'avais rapetissé, moi aussi, qui donc t'aurait préservé..., qui donc veillerait...

— C'est vrai. Je te demande pardon. Mais où vais-je? Que va-t-il m'arriver? Seul ! Sans armes... Je ne puis rien emporter, puisque tout se disproportionne au fur et à mesure !...

— Évidemment. Mais un type débrouillard comme toi se tire toujours d'affaire. Et, Fléchambeau... tu vas faire une exploration merveilleuse ! J'ai toujours tenu que les plus belles aventures se déroulent sur place, que les plus beaux voyages ne s'effectuent pas géographiquement... J'étais loin de croire que mon idée revêtirait une forme aussi prodigieuse que celle de ton aventure !...

Fléchambeau parut méditer.

— Pons, je sais que le monde ne se borne pas à la portée de nos sens. Je sais que nos sens, réduits à eux-mêmes, sont limités. Il y a dans l'univers une quantité de choses qu'ils ne perçoivent pas naturellement, les unes parce qu'elles sont trop grandes, les autres parce qu'elles sont trop petites. De ces choses-là les progrès de la science nous ont fait connaître quelques-unes : des étoiles et des microbes. Ce n'est pas vers les étoiles que je m'en vas. C'est vers les microbes. Alors, toi, docteur, dis-moi ce que tu sais de ce monde où je vais

malgré moi. Et d'abord, crois-tu que nous connaissions *tous* les microbes? Non, n'est-ce pas?...

— Je crois, dit Pons, à l'infini. A l'infiniment grand et à l'infiniment petit. L'univers n'a de bornes dans aucune direction. La Terre n'est qu'une boule d'argile en un point de l'espace sans fin. Ce que nous appelons *atome* mesure diamétralement un dix-millionième de millimètre ; or, l'atome est un système solaire analogue au nôtre, — un système solaire où des planètes, cinquante mille fois plus petites que l'atome, tournent autour d'un astre central, comme tourne la Terre autour du Soleil ; et ces soleils infinitésimaux, plus petits que leurs planètes, sont mille millions de millions de fois plus petits qu'un millimètre. Et tout porte à supposer que ces mondes minuscules en contiennent d'autres, qui eux-mêmes en contiennent d'autres, inépuisablement.

« Il est probable que notre système solaire n'est qu'un atome par rapport à l'infiniment grand, — si grand que la lumière de certains astres ne nous parvient qu'au bout de dix millions d'années, au train de 300 000 kilomètres à la seconde. — Il est probable que le grand Tout n'est qu'une infinité de systèmes tournants, contenus l'un dans l'autre, et dont les dimensions, par leur immensité ou par leur petitesse, échappent, la plupart, non seulement à nos sens, mais encore à notre entendement. Nordmann a dit : « La réalité dépasse le rêve et l'écrase. »

Olga, discrètement, se retira. Fléchambeau la suivit des yeux, géante inaccessible dont il gardait en lui une image proportionnée à sa propre taille.

Quand elle fut sortie :

— Mais les microbes? demanda-t-il. Les microbes !

Pons réalisa l'anxiété de son ami. Hélas ! Vraiment, était-il nécessaire de l'instruire comme il le désirait? Est-ce qu'il ne succomberait pas avant, pour ainsi dire, de débarquer au pays des bacilles? Fallait-il lui donner des notions de microbiologie, comme on renseigne un voyageur sur les mœurs des populations qu'il va visiter?

— Je t'écoute, traça Fléchambeau d'un poil impatient.

— Il y avait, dit Pons, dans l'arche zoologique de Noé, beaucoup plus d'animaux que le lynx lui-même n'en voyait...

Et il se lança dans la description de la faune et de la flore microscopiques, adoucissant ce qui pouvait effrayer Fléchambeau, lui présentant, corrigées à son intention, les coutumes malveillantes de certains vermisseaux, bâtonnets, algues ou champignons, invisibles à l'œil nu des hommes ordinaires. Il possédait par hasard quelques préparations qu'il lui fit observer au microscope. Fléchambeau, cram-

ponné à l'oculaire, tout en haut de l'instrument, faisait songer à un astronome frappé de démence, qui se fût trompé de côté et qui eût regardé à l'envers dans son télescope. Mais Pons, bien qu'il le lui dît pour l'égayer, n'avait pas le cœur à la joie. Fléchambeau lui faisait l'effet, au contraire. d'un explorateur condamné à partir pour la Lune, et qui examine l'astre lointain où il appréhende de bientôt aborder.

Après cela, Fléchambeau fut replacé sur la table avec mille précautions, et la leçon se poursuivit longuement.

Lorsque Olga revint, ouvrant la porte sans rudesse pour éviter tout déplacement d'air, elle entendit Pons qui disait :

— Dans un gramme d'hydrogène, on compte, selon qu'on emploie pour ce dénombrement telle ou telle méthode, 650 000 ou 683 000 milliards de milliards d'atomes. S'il y en avait seulement 500 000 milliards de milliards, le ciel serait vert ; mais s'il y en avait 700 000, le ciel serait violet.

« Mais, à propos de l'hydrogène, je ferais peut-être bien de t'énoncer la loi de Prout...

— Hem ! hem ! fit Olga, redoutant quelque inconvenance.

— Ah ! mademoiselle, vous étiez là?

— Oui, dit-elle tout bas, c'est plus fort que moi ; je suis revenue. J'ai toujours peur qu'il n'arrive une catastrophe en mon absence. — Mais, docteur, Valentin désire vous voir. On vient d'apporter un colis...

— Je sais ce que c'est, chuchota Pons. C'est un hypermicroscope, mademoiselle, — un microscope à rayons ultra-violets, avec des lentilles et des prismes en quartz. Il donne des grossissements de 40 000 diamètres. Avec cela nous pourrons le suivre plus longtemps...

— Qui? Fléchambeau?

— Bien entendu. Qui serait-ce?

— C'est effrayant ! C'est effrayant !...

Pons admira que l'on pût être aussi livide sans avoir préalablement succombé.

* * *

Un microscope ordinaire suffit, au début. Nous ne dirons pas que la vision fût parfaite. Ces appareils ne sont pas agencés pour de semblables utilisations. Mais enfin on voyait, quand même, Fléchambeau installé sous l'objectif, et qui, par d'ingénieuses mimiques, s'efforçait de se faire comprendre.

C'est ici que se place l'épisode pathétique du sarcopte de la gale (*sarcoptes scabiei*).

Une damnée sale bête, ce sarcopte. Ce n'est pas un microbe, comme

vous le savez, mais un vilain tout petit monstre, un acarien, un infime pou, qui adore les ténèbres, prend un malin plaisir à s'enfoncer sous la peau des personnes et des autres bêtes, s'y multiplie avec une rapidité décourageante (un seul couple, en trois mois, produit 1 million de femelles et 500 000 mâles) et vous rend galeux en un rien de temps.

Pons ne s'est jamais expliqué comment ce sarcopte-là s'était évadé de sa petite ménagerie expérimentale, ni par suite de quelles péripéties l'animal se trouvait justement à l'endroit où il ne fallait pas qu'il fût : sur la mince plaque de verre qui supportait Fléchambeau et sa fortune. Nous croyons tout simplement qu'il était resté là, ou plutôt sur l'un des supports, après une observation du parasitologue. Tout ce qu'on peut dire, dans cette hypothèse, c'est que l'acarien avait la vie dure.

Pendant que Pons faisait une promenade hygiénique, Olga, restée seule dans le laboratoire, était de faction au microscope. Elle apercevait son fiancé — celui qu'elle s'obstinait noblement à nommer ainsi — comme on distingue les passants du haut d'un sixième étage. Pour ne pas fatiguer les yeux de Fléchambeau, le miroir du microscope ne renvoyait sur lui que le minimum de lumière. Il faisait donc relativement sombre sous l'objectif.

Tout à coup, le sarcopte parut, monstrueux, blanchâtre, hérissé de piquants aigus, de soies, d'antennes, de pattes à ventouses, ouvrant un bec dont les deux mandibules rappelaient des pinces de homard, et agitant tous ses appendices redoutables avec une frénésie sans pareille. Privé d'yeux, mais doué d'un sens de l'orientation fort appréciable, il avançait à tâtons vers Fléchambeau. Or, dans ce temps-là, Fléchambeau avait diminué de telle sorte qu'un sarcopte femelle (car c'était une femelle, quatre fois plus volumineuse qu'un mâle) le dominait comme le mammouth domina notre ancêtre préhistorique. Comparaison que nous ne saurions d'ailleurs pousser plus loin, attendu que notre ancêtre était vêtu de fourrures et muni d'une hache en silex, alors que Fléchambeau était sans armes et n'avait pour tout vêtement qu'une couche d'huile fine, spéciale pour examens microscopiques, enduit qui le préservait du froid et pouvait, à la rigueur, le favoriser dans un combat corps à corps, à cause que l'huile glisse.

Olga fit un cri perçant. Fléchambeau leva la tête à ce vacarme qui devait lui sembler une espèce de tonnerre aigu. L'effroi se lisait sur sa face.

« Que faire? » se demandait Olga.

En effet. La situation était critique. Le pou éléphantesque précipitait sa marche aveugle, mais sûre. Fléchambeau chercherait-il son

salut dans la fuite? Le sarcopte allait vite! Si vite, mon Dieu!

La jeune fille, alors, fit jouer l'articulation du miroir, instinctivement, parce que le premier soin des hommes et en général de tout être doué de la vue, c'est d'y voir clair quand il y a quelque chose qui ne va pas.

Idée, certes, lumineuse. Une clarté intense fut soudain projetée sur les deux adversaires. La scène s'éclaira violemment. Il n'en fallait pas davantage pour dégoûter un sarcopte, puisque ces bestioles, si étrangement, tout aveugles qu'elles sont, fuient la lumière comme la peste.

Celui-ci fit volte-face en activant ses quatre paires de pattes, et disparut du disque éblouissant où Fléchambeau, sauvé, comprimait les battements de son cœur.

A ce moment, Pons rentrait. Olga lui raconta ce qui venait de se passer. La grande habitude qu'il avait des parasites lui permit de retrouver assez facilement et d'occire sans délai, à même la plateforme de verre, cette tarasque formidable, moins grosse pourtant que le plus dérisoire des pucerons.

L'épisode du sarcopte s'était donc bien terminé, grâce à l'intervention d'Olga. Mais il avait mis en relief tout le côté périlleux d'un rapetissement qui bientôt exposerait Fléchambeau à toutes sortes d'attaques similaires. Que deviendrait-il chez les microbes, seul, aussi seul qu'un naufragé dans une île déserte, hantée uniquement de bêtes mystérieuses?

*
* *

Des jours se succédèrent. L'inexorable diminution suivait son cours régulier. Fléchambeau devint moléculaire, puis atomique. On dut faire usage de l'hypermicroscope, l'œil le plus puissamment renforcé qu'on eût inventé jusqu'alors.

La maison de Pons était funèbre. M. et Mme Monempoix n'y venaient plus. D'ailleurs, on ne les aurait pas laissé pénétrer dans le laboratoire. Personne n'y entrait, hormis Pons, Olga et le fidèle Valentin, qui déjouèrent toutes les tentatives d'astucieux journalistes enragés de savoir exactement ce qui s'y passait.

Les ragots, comme bien on pense, avaient en effet accompli leur besogne. Les gazettes s'étaient mises à publier des échos sur la disparition énigmatique d'un jeune homme séjournant à Saint-Jean-de-Nèves. Une odeur de prodige flottait dans l'air.

Mais, à toutes les questions qu'on lui posait relativement à Fléchambeau, Pons répondait qu'il était parti en voyage. Où donc? Il l'ignorait.

Rien ne se trouva jamais plus véridique. Cependant, motiver d'une façon plausible les longues visites d'Olga, cela n'était pas facile. Ces visites seules empêchaient que l'on acceptât les affirmations de Pons. Lorsqu'elles cessèrent, on le crut enfin.

La dernière fut véritablement émouvante au plus haut degré.

Il eût été dangereux d'exposer trop fréquemment Fléchambeau aux radiations que nécessite l'emploi de l'hypermicroscope. Pons avait donc réglementé le nombre et la durée des séances d'observation.

Un dimanche matin, il dit à Olga :

— Revenez cet après-midi sans faute. Je crois que c'est pour ce soir !

Jour de deuil ! Jour, hélas, prévu et redouté ! Elle allait le voir pour la dernière fois, son bien-aimé, qui, à cause d'elle, parce qu'il l'adorait, avait avalé les pilules désastreuses, et maintenant descendait aux lieux infernaux d'où l'on ne remonte pas !

Le revit-elle? Discerna-t-elle l'homme ultra-microscopique, parmi la multitude grouillante des poussières et des formes qui se mouvaient dans le rond lunaire de l'objectif? Elle en fut, du moins, persuadée, basant sa conviction sur l'immobilité d'un point à peine visible.

C'est que Fléchambeau, depuis quelque temps, évitait de se déplacer. Pons s'effrayait même de ce qu'il ne bougeât presque plus. Mais savait-on pourquoi il ne bougeait plus? Maladie? Parti pris? Système? Se trouvait-il collé au verre comme un animalcule? Il n'était pas mort,en tout cas, puisqu'il continuait de rapetisser.

Olga, relevant la tête, dit à Pons :

— Je le vois...

Puis elle reprit sa contemplation, et dit tragiquement :

— Je ne le vois plus !... Ah ! Si !... Non !...

Pons regarda lui-même, et ne découvrit rien.

Fléchambeau avait disparu.

Olga fondit en larmes, abîmée dans le fauteuil à fossettes. Pons se taisait. Oh ! ce silence gorgé de rêves, qui les opprimait !

Un horizon nouveau cachait à leurs yeux le voyageur qui s'éloignait, — qui s'éloignait d'une façon inédite. Dans l'espace, d'accord ! Mais sans faire un pas ! Sans s'éloigner, enfin !

— Et jamais plus, jamais plus il ne reviendra ! sanglotait Olga.

Pons laissa retomber les bras, non sans les avoir levés à cet effet. Et Olga le vit, doucement, pieusement, — aussi pieusement que

s'il avait fermé les paupières d'un ami décédé, — recouvrir le microscope de la cloche de cristal.

— Demain, dit-il, je mettrai de petites cales sous la cloche, afin que l'air puisse circuler librement.

Olga le regarda avec étonnement à travers ses pleurs et tout en remettant son chapeau.

— Les voyages, dit-il, forment la jeunesse.

Elle se rendit compte, à ces mots, qu'il était pour ainsi dire « commotionné », et elle s'étonna de n'avoir jamais remarqué l'ampleur troublante de sa boîte cranienne. Mais ce n'était pas pour lui qu'elle se trouvait là, et elle n'avait plus aucune raison valable d'y rester en dépit de ses bons parents.

Elle considéra donc, durant quelques secondes, avec recueillement, le globe aux purs reflets où son fiancé venait de franchir la frontière de la vue humaine et scientifique...

Pons la trouva digne de bonheur.

Ils se serrèrent la main, d'une étreinte compréhensive.

Et elle s'en fut, avec beaucoup de simplicité.

Après tout, dites, il ne faut jamais s'étonner de rien.

CHAPITRE VII

« EXIT » PONS

Le docteur Pons regarda Mlle Olga Monempoix qui traversait la place de la République pour rentrer chez ses père et mère. Ce gracieux spectacle retardait pour lui la solitude qui allait brusquement prendre possession de l'heure, de la vie...

Les glycines étaient fanées. C'est dans un cadre de feuillages jaunissants qu'on découvrait la place, la *République* dédaignant de regarder dans la fontaine son image profonde (mais l'aurait-elle pu, avec une telle poitrine?) et Mlle Olga Monempoix qui allait vers les siens avec une gentille dignité.

— Elle est vraiment bien ! se dit Pons.

Ce n'est pas impunément qu'un jeune homme et une jeune fille passent, chaque jour, ensemble, de longues heures impressionnantes. Quand Olga lui avait serré la main, leurs regards ne s'étaient-ils pas serrés pareillement, si Pons osait s'exprimer en ces termes?... Il l'admirait, cette Olga. Avec quelle désinvolture, avec quel joli courage elle avait bravé les qu'en-dira-t-on, en faisant jusqu'au bout son devoir envers Fléchambeau, — en venant quotidiennement chez Pons, au su et au vu de tous les médisants !

Pourquoi Pons songea-t-il alors sans bienveillance au substitut Bargoulin? Pourquoi se demanda-t-il ce que le président et la présidente Monempoix pouvaient bien penser de lui-même? Pourquoi regretta-t-il de ne pas avoir entretenu dans l'âme de « Bichonne » cette toquade que sa gaieté drolatique, un soir, y avait engendrée?...

Mais Olga s'éclipsa. La petite prolongation était expirée.

Et la solitude fut.

Solitude? Et Fléchambeau alors? Le microscope sous sa cloche?

Fléchambeau. Tombeau. Cela rimait. Un distique s'ébaucha, que Pons s'interdit sévèrement de former. Si tant est qu'il eût été « commotionné » tout à l'heure, il était redevenu maintenant extra-lucide.

Et mélancholieux.

Fléchambeau ! Son absence tenait plus de place que sa présence ne l'eût fait. Mais n'était-il pas à la fois absent et présent? Étrange absence, au demeurant ! Et présence non moins étrange ! Être et ne pas être ! *To be* AND *not to be!* Paradoxe réalisé ! Impossibilité accomplie ! Fléchambeau? Plus personne, et pourtant quelqu'un !

Quelqu'un? Jusques à quand? Qui connaîtrait jamais la minute de son trépas? Et vivait-il encore, seulement?

Il était orphelin, sans famille. Cela simplifiait les choses. Pas même, à prévenir, un arrière-petit-cousin. Du reste, pendant quelques mois, il n'y avait qu'à parler de ce voyage à l'étranger, on ne savait où ! Plus tard il serait temps d'aviser, de dire que Fléchambeau n'avait écrit à quiconque, qu'on ignorait son sort. Des juges le déclareraient *absent*. L'absence est un état légal comme un autre ; on est *absent*, de par le Code, comme on est mineur, divorcé ou infâme... — Et tout serait dit.

*
* *

Pons avait compté sans ses contemporains, sans le factotum Valentin, sans Pons soi-même.

Pons soi-même s'ennuya. Ses travaux de parasitologie ne lui disaient plus rien ; il y répugnait irrévocablement. Son laboratoire, par-dessus le marché, l'emplissait de tristesse, en raison de l'hypermicroscope et de sa cloche, où il voyait une manière de cénotaphe. Pour un peu, il aurait déposé alentour une couronne d'immortelles.

Sa déception aussi le laissait imbibé d'un fiel très amer. Les portes d'or de la gloire s'étaient entr'ouvertes à ses regards charmés, mais ça n'avait pas duré ! Sa découverte était tout juste bonne à le faire moquer, railler, brocarder, chansonner, bref pasquiner. Il lui en restait un grand dégoût des hommes, de leur bêtise et de leur malice.

C'est toujours comme ça. Quand on échoue, c'est la faute au monde ; sans compter qu'il est si méchant !

Mais passons au factotum Valentin. Celui-ci, fort respectueusement, porta à la connaissance de M. le docteur qu'il quitterait son service après huit jours, ayant résolu de prendre femme et d'aller cultiver quelques modestes arpents de terre qu'il possédait dans l'Aube, près de Troyes.

Pons maudit la femme, la culture et le département de l'Aube. Mais que pouvait-il faire contre Troyes?

Et maintenant : aux contemporains.

Les contemporains se montrèrent insupportables. Ils ne gobaient pas si aisément la mouche du prétendu voyage. Ils entendaient savoir où était Fléchambeau, et quels événements s'étaient déroulés à huis clos dans cette demeure où l'on l'avait vu entrer et d'où l'on ne l'avait pas vu sortir. Pons était assailli de questions, importuné de mots à double sens et de sous-entendus.

Il en eut plein le dos.

Ah ! un jour, peu s'en fallut qu'il ne s'élançât à la poursuite de Fléchambeau ! Il tint dans le creux de sa main une douzaine de pilules rouges...

La pensée d'Olga le retint. Il en fut surpris et content. Mais cela n'empêchait point que *partir* s'imposât. Partir pour quelques mois ; non, certes, aller au pays des microbes, mais quelque part sur la planète Terre. Voyager, enfin, à son tour, et, cette fois, réellement sans laisser d'adresse. Pérégriner n'importe où, en Italie, où fleurit l'oranger, en Californie, où fleurit l'or en barre. Allons, il le fallait ! C'était stupide, mais il le fallait. Hélas ! presque toujours nécessité fait l'oie, comme on dit. Au surplus, changer d'air lui serait favorable. Déjà, au penser de nouvelles ambiances, chantaient en lui des distiques exquisement ingénus.

> Beau page, sellez-moi mon grand cheval moreau,
> Ma cavale genette ou mon cycle Terrot.

Une nuit, — celle-là qui suivit le départ de Valentin, — Pons entassa quelque linge dans un sac de touriste, vérifia que la cloche de cristal recouvrait convenablement l'hypermicroscope, ferma tous les volets, sortit par une porte dérobée, enfourcha sa bicyclette, quitta Saint-Jean-de-Nèves tous feux éteints, gagna la prochaine station et prit incognito le train pour les Amériques.

CHAPITRE VIII

OU L'ON S'APERÇOIT QUE LE PERSONNAGE DE PONS N'ÉTAIT QU'UN PROLOGUS

Pons revint à Saint-Jean-de-Nèves au mois de février.

Les Amériques ne lui avaient donné aucune satisfaction, et il ne comprenait ni la renommée de Christophe Colomb, ni celle, d'ailleurs plus effacée, d'Americ Vespuce. Il lui semblait que si d'aventure il eût découvert New-York ou Rio de Janeiro, il se fût empressé, au retour, de rendre compte de sa navigation par un « Rien de nouveau ! » chaudement timbré. Cela n'était pas raisonnable, mais il était comme ça, et nous n'y pouvons rien.

Et puis, il n'avait pas joui de la tranquillité intérieure qui fait trouver charmant l'extérieur le plus banal. Des idées le tarabustaient : l'idée de Fléchambeau perdu dans le monde infiniment grand des infiniment petits, l'idée de Marie Stuart dont il avait fait cadeau à Valentin, l'idée de sa maison abandonnée, l'idée de s'être esquivé comme un coupable. La boîte aux lettres devait déborder ! Et au bureau de poste, les plis recommandés... Et qu'est-ce qu'on devait penser de lui, là-bas !... Et Olga, nom d'une pipe ! Et Bargoulin, le détestable Bargoulin !...

Il aurait pu écrire, bien sûr ! Mais il s'était fait le serment de ne pas écrire, et le parjure lui était en exécration.

C'est pourquoi une certaine anxiété lui comprimait l'épigastre lorsqu'il sortit de la gare de Saint-Jean-de-Nèves et s'achemina vers la place de la République.

Il neigeait. Dehors : presque personne. Le ciel était obscur comme un toit de hangar. Un silence stupéfié régnait. La neige crissait sous les pieds comme une poudre soyeuse, et les flocons faisaient, en tombant, le seul bruit qui soit silencieux.

Pons songeait sans plaisir à sa maison froide, pleine de poussière, sinistre...

Il montait la Grande Rue, foulant l'épaisse moquette blanche. Haut perchés sur les arbres du Mail, des corbeaux, ces cancrelats du ciel, lui lâchèrent deux ou trois quolibets ricaneurs et pédants. Autour de l'église Saint-Jean, les corneilles tournoyaient avec des exclamations scandalisées. La *République* de bronze, revêtue, par la neige, d'un manteau d'hermine, avait la majesté d'une reine négresse.

— Hein? — fit Pons, le front plus que jamais en encorbellement.

Il s'arrêta pile, soufflant de son haleine la pipe de l'hiver.

— Qu'est-ce que ça veut dire? mâchonna-t-il.

Les volets de sa maison étaient ouverts.

Il se remit en marche précipitamment, fouilla d'une main fébrile les deux serrures, entra...

— Diantre ! Pas chaud, là dedans !

Les portes grincèrent.

Rez-de-chaussée : en ordre, poussiéreux, désert.

Premier étage. Sa chambre à coucher : même aspect.

Mais il crut percevoir une plainte confuse dans la chambre de Fléchambeau.

Pons dut faire appel à tout son sang-froid, négliger l'accélération de son cœur et rester sourd à la voix interne qui lui criait : « Tu rêves ! »

Si l'Inconnu était fermé par une porte, on ne la pousserait pas avec plus de terreur, d'émoi, de timidité, que n'en éprouva Pons en entre-bâillant la porte de cette pièce.

Est-ce que par hasard?...

Mais non, voyons ! Il allait trouver là quelque intrus, un vagabond, un voleur peut-être, ou bien un malheureux qui avait profité de son absence pour s'installer chez lui... en douceur... Un quelconque Bicard dit le Bouif... Quant à Fléchambeau, morbleu !... Allons, allons !...

Il était entré.

Ce qui le frappa, en premier lieu, fut l'apparence « habitée » de l'endroit et, sur le poêle éteint, deux casseroles. Mais, tout de suite, le lit attira ses regards. Il y avait quelqu'un dedans.

Le rêve retomba, à plat.

Ce quelqu'un était un vieux citoyen sur lequel on aurait cru qu'il avait neigé aussi, tant ses cheveux rivalisaient de blancheur avec la barbe qui lui dévorait la face. Il était couché, ce vieillard sans gêne, dans le lit de Fléchambeau. Bien pâle, par exemple ! et les yeux clos. Malgré le froid, sa chemise de nuit laissait voir sa poitrine blême, historiée de tatouages.

Pons, cependant, remarqua ses pieds, non parce qu'ils étaient verdâtres et nus, mais *parce qu'ils étaient immenses et qu'ils dépassaient la couchette.*

Revenant à ses illusions, mais n'osant pas y croire Pons, à mi-voix, Pons, oppressé, haletant, appela :

— Fléchambeau !

L'homme ouvrit les yeux et sourit faiblement.

Ses deux longs bras se tendirent.

— Pons ! murmura-t-il. Mon vieux Pons !

— Toi, Fléchambeau ! Toi ! Est-ce croyable?

Le revenant ne répondit pas. Sa tête penchait, penchait...

Dieu ! Mais cet homme allait passer !

Se rappelant qu'il était médecin, Pons s'empressa. Il examina promptement le malade, se convainquit que Fléchambeau offrait tous les caractères d'un âge très avancé — quatre-vingt-dix ans pour le moins — et qu'il était tout simplement en train de mourir de vieillesse.

Mourir de vieillesse à vingt-cinq ans ! Être nonagénaire à vingt-cinq ans ! Ça n'est pas commun.

Et qu'est-ce que c'était que tous ces tatouages? Il y en avait ! Il y en avait !...

Mais, devant que d'interroger cet aïeul surprenant, il était assez indiqué de lui rendre la parole et de l'empêcher de partir pour un voyage dont nul n'est encore revenu. Pons grimpa au second étage, courut au laboratoire et redescendit avec la hâte d'un éboulement, ayant à peine constaté là-haut que la cloche de cristal coiffait toujours l'hypermicroscope.

Il fit la piqûre convenable à l'endroit voulu. Caféine, sans doute. Huile camphrée, peut-être. Que nous importe?

Ce qui nous chaut, c'est que Fléchambeau se mit à éternuer, signe certain de ravigotage.

Pons ralluma le poêle, fit chauffer de l'eau...

— Écoute, lui dit Fléchambeau. Viens là... Tu vois combien... j'ai vieilli...

— Eh oui ! Mais comment cela se fait-il?

— J'étais si petit, si petit... Le temps, pour moi, passait... plus vite... L'éphémère vit... toute une vie... en un seul jour...

— En effet... Mais dis-moi...

— Je crois, souffla le vieillard dans un sourire désabusé, je crois que je n'ai pas licence de te dire grand'chose. Mes minutes sont comptées...

— Ta, ta, ta, protesta Pons. Qu'est-ce que tu chantes là ! Les minutes de tout un chacun sont comptées dès sa naissance. Et les tiennes...

Fléchambeau hocha la tête.

— Je voudrais, dit-il, de la musique à mon enterrement...

Et Pons facétieux :

— Mes chers amis, quand je mourrai,
Chantez en sol au cimetière...

« Nous n'en sommes pas là, diavolo ! Tu vivras cent cinquante ans,

comme un perroquet, dont tu as la loquacité. Au surplus, reprit-il, tu auras beau faire et beau dire, ton vieillissement n'est pas naturel. Moi, je le considère comme une espèce de maladie dont tu dois guérir. Et je t'en guérirai !

— Très peu pour moi ! s'excusa Fléchambeau. Tes traitements, vois-tu, Pons, j'en ai assez. Tu me guérirais peut-être de ma vieillesse, mais ça serait encore le même coup : je ne pourrais plus cesser de rajeunir. Et alors, mon cher ami, pour être dans cinq ou six semaines un poupon au maillot... Non, Pons, j'aime mieux pas, tu sais, Je préfère m'en tenir à... ce qui est.

— Mais, mon vieux...

Pons s'interrompit. Ce mot « vieux », à présent, tenait de l'incongruité. Il sauta d'une idée à l'autre.

— Olga..., dit-il.

— Elle n'est pas mariée, je le sais.

— Je voulais dire : dois-je l'informer?...

— Garde-t'en bien ! Depuis que je suis de retour, tous mes efforts ont tendu à l'éviter. Je pourrais être son arrière-grand-père, mon ami ! Mon jeune ami ! Olga, c'est un souvenir de jeunesse ! Un souvenir aimable, mais rien qu'un souvenir !...

— Et... il y a longtemps que tu es de retour?

— Assez longtemps pour avoir pu coucher par écrit la relation abrégée de mon voyage. Tiens, tu vois ce cahier, sur la commode... Il est à toi.

Pons prit le cahier.

— Lis cela, Pons, lis-le maintenant. Plus tard je ne serais plus là pour te donner des explications.

— Sottises ! Si ton heure était proche, tu ne bavarderais pas de la sorte ! Mais, Fléchambeau, quels sont ces tatouages dont tu es couvert?

— Lis le cahier, tu le sauras. Et, de grâce, ne diffère pas. Il fait chaud, je suis à l'aise. Lis, te dis-je !

Bien qu'il fût persuadé que son cher Fléchambeau jouirait, grâce à ses bons soins, d'une vieillesse longue encore, et robuste, et paisible, — estimant, d'autre part, qu'il ne fallait pas, pour l'heure, le contrarier, — Pons s'approcha du poêle. Il fit une grimace réjouissante, tapa sur le cahier en déclamant :

> — Quel dommage que ça soit l'œuvre d'un Français !
> De librairie alors ce serait un succès.

Fléchambeau parut souffrir avec résignation.

Et Pons lut ce qu'on va lire.

DEUXIÈME PARTIE

Voyage de Fléchambeau au pays des microbes.

CHAPITRE PREMIER

COMMENT FLÉCHAMBEAU FIT SON ENTRÉE CHEZ LES MICROBES MANDARINS

Mon bien cher Pons,

Je reviens du monde infiniment petit. J'ai resurgi de cet invisible que la plupart des hommes appellent le néant. Mais le logis où je reparais est vide! Tu n'es pas là. Où es-tu? Et serai-je encore là, moi, serai-je encore vivant, à ton retour? C'est un vieillard que tu aurais vu progressivement sortir de rien et reprendre sa taille primitive, avec une rapidité qui t'aurait confondu. Un vieillard près de la mort.

Grande est ma déception. Car grande était ma joie de te retrouver et de pouvoir te raconter mes aventures. Que ce récit, au moins, t'en donne un abrégé, si tu ne revois de Fléchambeau qu'un débris insensible et muet. Je prie Dieu qu'il m'accorde assez de force pour achever ce résumé.

*
* *

Sache, d'abord, que j'ai perdu connaissance au moment où mes dimensions allaient me mêler à tous ces microbes plus ou moins connus de nos savants et dont tu m'avais enseigné l'apparence et la conduite. En ce point de mon rapetissement, étais-je encore visible à tes yeux? S'il en est ainsi, l'immobilité de mon corps a dû te donner bien des inquiétudes. Sans doute l'étrange transformation de mon physique, sans doute la difficulté que j'éprouvais à respirer un air devenu grossier, sans doute l'alimentation défectueuse dont je souffrais depuis quelque temps, ont été les causes de mon affaiblissement. Toujours est-il qu'à l'heure même où l'ambiance prenait vraiment un aspect fantastique et digne d'attention, je me sentis privé des moyens de l'observer. Sous mes pieds, semblait chavirer le sol de verre bien poli, qui pour moi était une étendue chaotique comme un plateau rocheux. Des ténèbres me cachèrent les végétations bizarres et les êtres qui vaguaient, atomes pour toi, pour moi géants. Force me fut de me coucher pour ne pas tomber. Mes yeux s'emplirent

d'obscurité, la défaite plomba mes membres. Je crus mourir, et tout fut, relativement à moi, comme si rien n'eût été.

*
* *

Soudain, de vagues impressions naquirent dans ma torpeur profonde. Il me semblait revoir au-dessus de ma tête l'objectif du microscope, disque énorme aux sombres miroitements ; puis ce fut la pointe d'une de ces fines aiguilles que tu employais pour écarter de moi les poussières, et qui m'apparaissait telle qu'une masse rugueuse, hérissée de blocs, creusée de cavernes... Rêves.

Un murmure s'enfla...

J'entr'ouvris les paupières.

J'étais toujours couché, mais sur un lit moelleux, dans une chambre nue et toute baignée d'une lumière violette. Quatre hommes m'entouraient, dont l'un se penchait sur mon réveil.

Surprise ! Des hommes ! Des hommes de ma taille ! Seul, un rêve pouvait expliquer... Mais avais-je rêvé tout mon rapetissement, ou bien était-ce à présent que je rêvais?

Sans faire un mouvement, l'œil mi-clos, j'examinai ces hommes.

Celui qui s'inclinait vers moi était un assez vieux personnage muni de besicles d'une fabrication que je ne connaissais pas. Il avait bon visage, l'air bienveillant, mais avec une sorte de modération que je retrouvai sur la face des autres.

De ceux-là, l'un me parut un jeune homme aux traits délicats, beau, la lèvre ombrée d'une légère moustache. Les deux derniers, qui se tenaient un peu à l'écart, offraient la singularité d'être complètement verts, d'un vert de bronze pâle.

Tous quatre étaient vêtus d'une blouse à la russe, d'un court jupon comme en portent les Écossais. Ils avaient les jambes à l'air, les pieds chaussés de sandales ou babouches, les talons libres. Leurs vêtements se bariolaient de dessins variés, dans les tons neutres, plus neutres pour les deux hommes verts. Leurs cheveux, coupés à la Jeanne d'Arc, y compris ceux du vieux monsieur, cachaient l'oreille. Et, chose étrange, au sommet de leur tête se voyait une espèce de pompon coloré, — d'un rouge passé, mêlé d'argent, pour le vieux monsieur, — bleu pervenche pour le jeune damoiseau, — bruns pour les vertes créatures.

Ces pompons sans bérets me parurent intéressants. Montés sur une courte tige, ils me firent penser que c'étaient là des insignes, les marques distinctives d'un rang, quelque chose comme les boutons de différente couleur qui surmontent le chapeau des mandarins.

J'étais au milieu de mandarins, à n'en pas douter. Mais comment ces pompons tenaient-ils sur leur tête? Je ne en rendais pas compte.

Bientôt, je fus renseigné. Le bon vieux monsieur étendit la main, souleva l'une de mes paupières...

Je m'aperçus alors qu'il avait douze doigts au lieu de dix. Mais, prudent, je me gardai de faire le moindre geste, me contentant de remarquer que chacun des quatre hommes était pourvu de six doigts à chaque main. Cependant, mon observateur avait constaté que je n'étais plus évanoui. Il se retourna vers son jeune compagnon en baissant un peu la tête, ce qui me permit de voir que le pompon lui sortait des cheveux comme une fleur sort de l'herbe. Et ce pompon, cette houppe, cette fleur, cette espèce de dahlia ou de chrysanthème, se mit à s'agiter onduleusement au bout de son court et puissant pédoncule, tandis que ces êtres, fort avares de toute gesticulation, faisaient entendre un bourdonnement à peine modulé.

Ils se groupèrent, touchant les bords de mon lit, qui se trouvait isolé au milieu de la pièce.

J'ouvris les yeux tout à fait. Et je vis ce singulier spectacle : quatre hommes, dont deux verts, ayant douze doigts, guettant avec curiosité mon retour à la vie. Mais, — j'en eus tout de suite conscience, — c'étaient moins leurs yeux que leurs *pompons* qui me regardaient, ou plutôt qui me *percevaient*. Ces quatre boules hérissées faisaient indiscutablement partie de leur corps ; leur support s'était allongé ; elles se braquaient dans ma direction, rappelant à la fois l'œil de la langouste, la corne de l'escargot avec, au bout, son organe sensoriel, la prunelle humaine — et aussi l'anémone de mer. Car cet extraordinaire pompon se brandissait, se dressait, se mouvait, ondoyait de tous ses tentacules, ou plutôt de ses antennes bellement teintées. Il les dressait, les échevelait ou les raidissait en faisceau vers un point de mire. Leurs mouvements découvraient plus ou moins un centre plus foncé, qu'elles ceinturaient comme les pétales enferment le cœur du chrysanthème, comme aussi l'iris de l'œil encercle la pupille. Et, pareille à l'anémone de mer, cette curieuse actinie rentrait par instant dans son tube avec une giration gracieuse, disparaissait comme l'œil quand il cligne, et ressortait pour s'épanouir en spirale et rayonner de plus belle.

Pour l'heure, les quatre pompons convergeaient donc sur moi, orientés vers ma stupéfaction. Et les quatre visages étaient bizarres et bizarrement inexpressifs.

Ces hommes, qui n'étaient pas mes semblables, humaient l'air. Ils me flairaient à l'envi, en remontant les narines sans vergogne. Ils avaient de grands nez, de petits yeux sans éclat, une bouche presque

ridiculement exiguë, bordée de lèvres qui n'étaient, oui vraiment, que de minces rebords. Quant aux oreilles, dont je découvris l'une à la faveur d'un mouvement de chevelure, elles paraissaient des oreilles de petit, tout petit enfant.

Ce qui précède, ô Pons, te fera comprendre pourquoi ces visages n'accomplissaient pas les jeux de physionomie par lesquels nous traduisons nos sentiments. Je me doutais déjà que le pompon était l'organe d'un sens que nous ne possédons pas ; je fus certain, dès l'abord, que ces hommes-là jouissaient d'un odorat très développé, qu'ils avaient la vue faible, et qu'ils devaient être à demi sourds et à demi muets.

J'en eus un commencement de preuve lorsque je vis le bon vieux monsieur, las de me contempler, retirer ses besicles pour les essuyer à sa blouse veloutée et, l'instant d'après, faire subir le même sort à certaine aigrette de métal brillant, qu'il retira de son pompon rouge où elle mettait ces touches argentées que j'avais crues naturelles. Cette aigrette jouait le rôle de besicles à l'égard de ce vieux pompon affaibli par l'âge.

Son propriétaire profita du moment pour tirer d'un sac pendu à sa ceinture un petit engin dont il se vaporisa le pompon, cependant que le jeune homme offrait à la ronde une boîte ouverte, divisée en compartiments, où chacun, puisant de-ci de-là quelques pincées de poudres diverses, se mit à les priser en remuant les narines d'une façon qui était, à coup sûr, un sourire nasal des plus bienheureux.

A cette occasion, d'ailleurs, les quatre pompons exécutèrent des voltes et des soubresauts où l'on ne pouvait voir que l'expression de la reconnaissance unie à la volupté. Cela était aux pompons comme un regard est aux yeux. Les faces, aussi bien, s'étaient éclairées.

Je me levai sur mon séant. Tout cela m'avait rassuré.

— Messieurs, dis-je, je vous salue.

Sur quoi, j'éternuai à plusieurs reprises. A la cinquième, mon coude heurta des bocaux pharmaceutiques qu'on avait placés sur une table, auprès de moi. L'un de ces bocaux tomba, se brisa, répandit avec une liqueur d'émeraude un arome assez vif...

Immédiatement, tu aurais dit que mes quatre gaillards venaient de recevoir un *swing* en plein sur le nez ; ils sautèrent sur place, brutalisés par le *coup d'odeur*, comme éblouis par une violente et soudaine clarté. Ils se bouchèrent le nez de leurs douze doigts, à l'exception de l'un des hommes verts qui se jeta sur la fenêtre, et l'ouvrit toute grande. Car cette chambre, arrondie de toutes parts, possédait une fenêtre de petites dimensions, dont les espèces de vitres s'ouvraient comme des rideaux, étant souples.

L'action de cet homme vert eut pour effet de m'instruire touchant la lumière violette. J'avais cru qu'elle tenait sa coloration des vitres mêmes. Il n'en était rien ; un beau rayon de soleil pénétrait dans la chambre, non pas doré, mais lilas. Simultanément, la chaleur du jour envahit le lieu, si forte qu'une sueur abondante me couvrit. Je passai ma main dans ma chevelure ; sa longueur et celle de ma barbe ne laissèrent pas que de m'étonner.

Mes « Mandarins » (je leur conserverai ce nom, faute de mieux) s'étaient remis de leur malaise. Le bon vieux (que j'appelerai « Agathos ») remarqua combien j'avais chaud, et fit vibrer son pompon. Aussitôt, le second nègre vert s'empressa de manipuler les robinets d'un radiateur, et le premier referma la fenêtre. Une divine fraîcheur se répandit. Agathos tendit les mains au-dessus du radiateur — ou, plus proprement, du *frigorifère* — pour se refroidir à ses salutaires émanations.

Il me tournait ainsi le dos. Mais, de son pompon,... comment dire?... Enfin, il ne me quittait pas du pompon, quoi ! Et je me sentis plein d'admiration pour cet organe qui supprimait la navrante infirmité de notre *dos* à nous, cette moitié de nous-mêmes qui est notre revers, notre envers, qui est privée de sens, nous laisse à moitié impuissants et fait de chacun de nous une manière d'hémiplégique. Car l'homme est bâti pour faire face, et donc pour pivoter. Son dos, ce pauvre dos qu'il remorque toute sa vie sans avoir la permission de le regarder, c'est presque, derrière un portrait, la toile obscure et misérable.

— Messieurs, repris-je, expliquez-moi ce qui m'est advenu...

Ils se resserrèrent autour de moi. Leurs figures indiquaient l'application. Ils dégagèrent leurs oreilles pour m'entendre. Leurs yeux fixaient ma bouche. Leurs pompons m'ajustaient de tous leurs pétales raidis.

« Quelle déveine ! pensai-je. Ils ne comprennent pas un mot ! Et, continuant à rapetisser, je vais quitter leur monde sans avoir rien appris ! »

Mais Agathos s'adressa du pompon à ce jeune homme, beau malgré son grand nez, et que je décidai pour cela de baptiser « Kalos ».

Kalos recouvrit alors son propre pompon d'un appareil qui le coiffa : un casque surmonté d'un cimier qui se rapprochait d'une lyre ou d'un cadre pour auditions radiophoniques. Tu aurais compris comme moi qu'il *télécorrespondait* avec je ne sais qui, par le langage silencieux du pompon.

Tu ne te serais pas trompé. Quelques secondes plus tard, sur un plateau fixé à la muraille à l'instar d'une console, surgissait un autre appareil qui me parut avoir été expédié par la magie d'une invention

sublime, sans doute la transmission des objets à distance, au moyen de leur dissociation et de leur recomposition sous les yeux du destinataire.

Agathos prit cet appareil des mains de Kalos. Figure-toi une mécanique mystérieuse, enclose dans un carter d'où sortent, à l'opposé, deux minces trompettes. Agathos appuya l'un de ces pavillons sur son front, l'autre sur le mien... Et alors...

Alors, ô Pons, j'éprouvai l'extraordinaire sensation d'écouter un discours sans paroles, de percevoir directement, sans l'intermédiaire d'aucun langage ou sonore ou visible, la pensée de mon interlocuteur. Toute forme, tout style étaient bannis de cet entretien, au cours duquel Agathos et moi conversâmes, pour ainsi dire, cervelle à cervelle.

J'appris que j'étais arrivé sur *Ourrh* comme un Micromégas, mais comme un Micromégas qui eût diminué. Jusqu'à mon apparition d'Apocalypse au firmament des Mandarins, j'étais resté, pour eux, inapercevable dans l'infiniment grand inaccessible à leurs télescopes, de même que tu avais cessé de me distinguer dans l'infiniment petit qui est l'au-delà de nos microscopes.

Il est évident que, parvenu à une certaine petitesse, l'attraction de *Ourrh* m'avait sollicité, et lorsque j'avais atterri, ou plutôt « aourrhi » sur la planète, je n'étais pas plus grand, par rapport aux Mandarins, que ne l'est, par rapport à nous, un jeune peuplier.

Ma chute, dont le point avait été prévu, fut amortie par des moyens scientifiques. Agathos, qui était quelque chose comme directeur de l'École de Médecine, obtint du « Très Ministre » l'autorisation de s'occuper de moi. Il fit construire un léger bâtiment autour de mon corps, et s'employa tout de suite à chercher la façon d'arrêter ma décroissance.

Il y parvint au moment où, par chance, j'avais la taille d'un Mandarin de belle envergure, quoique maigre ; car je n'avais rien mangé depuis longtemps, et Agathos avait dû m'alimenter par piqûres.

Une fois immobilisé dans ma réduction, j'avais été transporté dans la maison même d'Agathos, et c'est là que, grâce aux soins de M. le directeur et de ses aides, je venais enfin de reprendre connaissance.

Jamais des yeux humains s'étaient-ils rouverts sur des visions aussi imprévues?

MAURICE RENARD.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LE RETOUR A THOIRY

Ainsi nous revenons à Thoiry. La mobilisation des obligations du plan Dawes, la collaboration économique et financière de l'Allemagne et de la France pour le règlement combiné des réparations et des dettes, avec la contre-partie sous-entendue de l'évacuation de la Rhénanie : voilà le mot d'ordre de M. Poincaré. Le discours de Carcassonne s'adresse aux électeurs allemands au moins autant qu'aux Français, car la condition première est que le Reich ne décourage pas les perspectives d'apaisement. On ne peut dire que ce soit une surprise. M. Briand n'avait-il pas déjà glissé l'invite dans son dernier discours au Sénat? Quel chemin pourtant depuis deux ans !

Thoiry ! Nous sommes en septembre 1926. La France vient de frôler l'abîme. Son avenir reste incertain. L'Allemagne fait son entrée à Genève sous les auspices de Locarno. M. Stresemann se rencontre avec M. Briand dans une taverne de campagne où on évoque les souvenirs d'Ascona. Il entrevoit une occasion de brûler les étapes. L'Allemagne fonde ses espoirs sur la pratique prudente des méthodes de réconciliation. Elle est prête à faire plus encore. Elle offre son concours au relèvement financier de la France. Une combinaison est possible. Le plan Dawes a constitué un fonds de 11 milliards de marks-or d'obligations des chemins de fer et de 5 milliards de marks-or d'obligations industrielles. Supposez que ces titres soient placés, au moins partiellement, par un consortium financier international. On pourrait mobiliser un capital se chiffrant par plusieurs

dizaines de milliards de francs dont plus de la moitié reviendrait à la France. Quelle ressource inespérée pour un Trésor en détresse! En échange de ce service l'Allemagne se contenterait de bien peu de chose : simplement la suppression d'une servitude qui n'aurait même plus de raison d'être. L'occupation rhénane garantit la sécurité et les réparations. Or la sécurité ressort du pacte de Locarno et l'Allemagne donnerait la preuve la plus sincère de son désir d'exécuter loyalement le programme des réparations.

A-t-on oublié la belle colère dont fut pris M. Poincaré en apprenant ce projet? Le robuste bon sens de l'homme d'État lorrain avait immédiatement discerné la duperie. Le moindre inconvénient du beau plan de M. Stresemann était d'être simplement irréalisable. La première condition d'une mobilisation des obligations Dawes aurait été la participation du marché américain. Or ce marché était fermé parce que le gouvernement français n'avait pas cru devoir présenter à la ratification des Chambres l'accord Bérenger sur le règlement des dettes de guerre. Ce n'était vraiment pas le moment de solliciter un secours que l'on n'aurait pas manqué de faire payer très cher et dont la France n'avait même pas besoin. Dès ce moment, M. Poincaré avait dans les ressources de notre pays et dans l'abnégation de ses citoyens cette confiance dont la contagion est le principal facteur du succès.

Un autre fait avait frappé le grand Lorrain, rallié très franchement à la politique de Locarno, doué pourtant d'assez de mémoire et de prévoyance pour rester sur ses gardes. Le marché de M. Stresemann n'en était pas un. L'Allemagne recevait tout et ne donnait rien. Elle recevait une avance financière énorme. Elle gagnait encore l'abandon du gage rhénan. Où étaient les sacrifices correspondants? L'acceptation de la frontière occidentale? Elle était inscrite dans les traités, imposée plus encore par la garantie militaire, formelle celle-là, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Le concours à l'opération financière? Il se bornait à l'exécution normale du plan Dawes. Non, vraiment, tout cela ne tenait pas debout. On n'en parlerait plus.

On en parle encore. Et c'est M. Poincaré lui-même qui reprend la parole. Fait-on valoir que la situation a changé? Assurément certains éléments ont évolué et même du tout au tout. La France n'en est plus à subir l'affront de se voir offrir l'assistance d'un débiteur remis en selle par une banqueroute frauduleuse, et de compagnons d'armes transformés en créanciers sévères. Les rôles sont renversés. Non seulement nous n'avons plus de conditions à subir, mais nous sommes en situation d'en poser. Avec des milliards de devises en caisse, nous avons toutes les possibilités de manœuvrer le marché de l'or. Les

États-Unis ont dû reconnaître que nous ne passerions pas sous les fourches caudines. Ils ont pu constater également que nous tenons nos engagements même sans les avoir ratifiés. On a donc pour nous toutes les considérations possibles. La preuve en a été faite quand les Américains ont renoncé à un boycottage financier qui leur retombait sur le nez en fermant les débouchés aux capitaux oisifs. Pour les vastes disponibilités de Wall Street, le placement des obligations Dawes pourrait être une bonne aubaine. Certaines conditions techniques sont réalisées.

Pas toutes. Il faut tenir compte du faible taux de l'intérêt des obligations Dawes. Plus encore il y a de sérieux aléas de paiement. Sans doute l'Allemagne serait tenue de montrer plus de correction dans l'exécution d'une opération devenue commerciale que dans le paiement d'une indemnité. Il n'en reste pas moins l'incertitude des possibilités de transfert et toutes les irrégularités financières d'un régime démocratique. Le déficit n'est-il pas déjà en vue? On a fort loué l'agent général des paiements d'avoir crié casse-cou il y a quelques mois. A vrai dire son avertissement a eu peu d'effet. Il n'a pas empêché un Reichstag agonisant de prodiguer aux électeurs les recettes futures. La seule chose qui en soit restée est la prime de sagesse offerte aux Allemands. M. Parker Gilbert a déclaré très haut qu'il faudra compléter le plan Dawes de manière à fixer le chiffre définitif de la dette allemande et procéder à un nouvel aménagement des moyens de règlement. M. Poincaré a bien répondu que le chiffre de 132 milliards de marks-or subsiste tant qu'il n'est pas changé. Personne ne croit à la possibilité de rester indéfiniment dans le domaine de la fantaisie. M. Parker Gilbert est allé en Amérique. A son retour il a eu de longues conversations avec M. Poincaré. C'est donc en parfaite connaissance de cause que celui-ci a remis l'affaire sur le tapis. Il sait que l'Amérique pourrait, après ses élections, devenir favorable, d'autant plus qu'il ne s'agirait plus maintenant de secourir une monnaie défaillante mais de combiner un règlement des réparations et des dettes.

Notez que c'est la première fois que cette combinaison est ouvertement acceptée en France. La thèse constante jusqu'ici était que l'indemnité de guerre et les règlements de compte de collaboration d'armes évoluaient sur des plans nettement distincts. Sans doute il y avait des contacts inévitables. La régularité des versements allemands était un facteur essentiel de la capacité de paiement des débiteurs alliés. Elle en déterminait même les limites. Les deux comptes étaient solidaires. Maintenant il y a quelque chose de plus. On envisage la possibilité de les boucler simultanément.

Ne nous étonnons pas que cette éventualité séduise un homme qui a toujours été d'une seule idée, et dont toute l'activité est orientée vers la restauration financière. M. Poincaré garde ses projets d'assainissement jalousement secrets. Peut-être en a-t-il plusieurs, interchangeables selon les circonstances, ou aucun. En tout cas il n'est pas une seule combinaison d'avenir qui n'ait à se féliciter de la réalisation immédiate d'un joli paquet de milliards, à condition évidemment que l'opération puisse se faire dans de bonnes conditions. L'Amérique aurait tout à gagner et l'Allemagne aussi. N'est-ce pas l'impression d'un désir très net de pousser de l'avant que M. de Monzie rapportait récemment à M. Briand d'un voyage à Berlin? Quand M. Poincaré reprend le chemin de Thoiry il sait ne pas s'engager dans une impasse, au moins au point de vue financier.

Au point de vue politique c'est une autre affaire. Nous avons certes fait du chemin depuis deux ans. Les effectifs d'occupation de la Rhénanie ont été réduits. On parle de désarmement. On songe même à supprimer la guerre, au moins sur le papier. Quelle autre politique que celle de la réconciliation pourrait s'imposer à un gouvernement dont tout le programme tient dans ce mot : « Je continue. » Ce n'en est pas moins un fait bien caractéristique, qu'ayant décidé de venir dans la citadelle du radicalisme recevoir la consécration des gauches, le champion des Marches de l'Est ait jugé convenable d'engager vis-à-vis de l'Allemagne la majorité de demain. C'est à coup sûr le gage le plus décisif que l'homme de la Ruhr pouvait donner aux anciens vainqueurs de 1924. Demain la France va voter. Non plus dans l'esprit de découragement qui a suivi la déception de la victoire stérile et dans la souffrance d'un dur calvaire financier, mais dans la confiance de sa restauration et le sentiment de sa force recouvrée. Demain subsisteront, il est vrai, les faiblesses du régime, mais demain nous pourrions avoir une majorité ardente et patriote. Il ne dépendrait que de M. Poincaré de la faire sortir des urnes. C'est le moment qu'il choisit pour annoncer que cette majorité ne reviendra pas aux tendances vers lesquelles, même avec une orientation à gauche, elle pourrait se trouver ramenée plus ou moins sensiblement ne fût-ce que par l'effet d'un réveil d'énergie ou par les perspectives toujours présentes des velléités de revanche allemande. Cette anticipation des desseins du futur Parlement est curieuse, sérieuse aussi.

Elle l'est d'autant plus que l'on ne peut se faire illusion. La situation actuelle ne manque pas de confusion. Nous venons d'avoir à la Commission du désarmement de Genève une démonstration caractérisée de la solidité des liens entre Berlin et Moscou. L'Allemagne

y trouvait dans les incidents du Donetz une occasion exceptionnelle de lâcher des alliés compromettants. La prudence élémentaire conseillait de dissimuler au moins les compromissions. Pourtant le comte Bernstorff a préféré affronter l'échec public que de dissimuler la volonté bien arrêtée de préparer le désarmement des vainqueurs. M. Stresemann a bien eu l'habileté de se faire de cette rudesse un repoussoir pour souligner une modération pleine d'astuce. L'artifice n'en crève pas moins les yeux. N'est-ce pas M. Stresemann lui-même qui a constaté que l'Allemagne a mieux à faire que de chercher une nouvelle course aux armements? Sa manœuvre est plus subtile. Elle compte se renforcer de l'affaiblissement des autres. Il ne manque plus que d'interdire la guerre pour laisser la voie libre aux élèves de Bismarck.

Nous ne ferons pas à M. Poincaré l'injure de croire qu'il ne se rend pas compte de tout cela. A plus forte raison ne peut-il ignorer que l'Allemagne, si elle renonce à la violence, n'abandonne pas entièrement les combinaisons de force. Ne vient-elle pas d'amorcer un programme naval qui vise ouvertement à la domination de la Baltique? Elle va mettre en chantier une première unité d'un type tout nouveau qui réunira, dans une coque de 10 000 tonnes seulement, la puissance offensive d'un *super-dreadnought*. Il en coûtera la bagatelle de 500 millions de francs. Voilà qui en dit long sur les projets de révision des frontières orientales. Cela encore M. Poincaré le comprend. La meilleure preuve est que, suivant son procédé familier, il prend soin, dans sa déclaration de Carcassonne, de dresser une série de barrières qu'il se flatte assurément de garder efficaces. Il annonce que le développement de la politique de rapprochement est subordonné à trois conditions. Les circonstances doivent être favorables. La sécurité doit être garantie. Les réparations doivent être assurées. En apparence toutes les possibilités de se dérober sont bloquées. Mais en réalité?

Quand M. Poincaré parle de circonstances favorables, il envisage évidemment le résultat des élections allemandes : la fameuse majorité de gauche. La belle garantie en vérité. Comme si les hommes de gauche allemands étaient moins enclins que les autres à accepter le maintien du couloir polonais, la séparation de l'Autriche, sans oublier l'amputation de la Haute-Silésie. Nous n'avons même pas la compensation de penser que l'avènement des socialistes affaiblirait la puissance combattive du Reich. Souvenons-nous de Noske. Au surplus, le maréchal Hindenburg est là.

Les garanties de sécurité? Quelle est celle que nous pouvons réclamer. Le pacte de Locarno a réalisé le maximum possible pour

la frontière occidentale et a écarté pour les autres le recours à la violence, sous réserve du droit de légitime défense dont nous venons de rappeler nous-mêmes le caractère sacré. L'Allemagne a été la première à acclamer le projet américain de condamnation générale de la guerre. Elle sait parfaitement que les combinaisons de ce genre ne gênent jamais que les honnêtes gens.

L'assurance d'un règlement régulier des réparations? Le beau billet. L'Allemagne n'a-t-elle pas déjà démontré comment elle s'entend à esquiver les paiements surtout quand elle est gouvernée par les socialistes? La majorité de droite a déjà préparé le terrain. D'ailleurs comment pourrait-on la forcer à payer si la contrainte était bannie de la surface de la terre?

Ne nous exagérons donc pas l'efficacité des réserves de M. Poincaré. Elles sont peu de chose en comparaison des risques dont l'évacuation de la Rhénanie serait sans doute le moindre. Nous ne sommes aucunement portés à exagérer la valeur de ce qui subsiste de l'occupation. Les 50 000 hommes qui restent sur la rive gauche du Rhin sont des otages plus que des surveillants. L'efficacité militaire est faible et l'efficacité financière nulle. On pourrait supprimer l'occupation si on rattachait la concession à la stabilisation non pas théorique, mais réelle, de l'Europe. Cela suppose avant tout le maintien strict des frontières, de toutes les frontières. Mais cette stabilisation, l'Allemagne ne l'a pas acceptée à Locarno alors qu'elle était encore sous le coup de la débâcle. Comment s'y résignerait-elle aujourd'hui alors qu'elle s'est complètement relevée, qu'elle a appris à manœuvrer sur le terrain de Genève, que la revision des frontières est presque à l'ordre du jour, et que M. Poincaré vient au-devant d'elle.

Il est difficile de concevoir une indication plus intéressante à cet égard que les déclarations récentes de M. Mussolini à lord Rothermere. Ces déclarations ont paru surprenantes et contradictoires. D'une part le Duce affirme le maintien intangible de la frontière naturelle du Brenner. De l'autre il envisage la revision des frontières de la Hongrie, en même temps il entretient l'amitié de la Roumanie et offre un accord à la Yougoslavie. A la réflexion, les choses s'expliquent. Le chef du gouvernement italien entrevoit deux possibilités en Europe : le maintien du statut actuel par l'entente des vainqueurs ou la porte ouverte aux espoirs des vaincus. Il préfère la première solution. Il proclame même hautement que c'est la seule qu'il admette pour son pays. Libre aux autres de conformer leur action à la sienne. Mais s'ils agissent différemment l'Italie est prête à toutes les combinaisons. N'est-ce pas dans sa tradition?

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

QUELQUES TÉMOIGNAGES

M. Paul Bourget, par chaque livre qu'il ajoute à son œuvre, accroît et fortifie nos raisons de l'admirer. D'abord pour les mérites propres au livre nouveau ; et puis pour les rapports qui nous sont en même temps suggérés avec l'œuvre ainsi prolongée. Tantôt, un roman comme celui de l'an dernier, *Nos actes nous suivent*, se relie à d'autres grands romans qui l'ont précédé, *le Disciple*, *l'Étape*, *le Démon de midi*. Tantôt un volume de critique, comme ces *Quelques témoignages* que nous venons de lire, nous incline à nous reporter aux *Essais de psychologie contemporaine.* L'œuvre prolongée, disions-nous, — non, c'est complétée qu'il faut écrire. Chaque pierre ajoutée par ce bon architecte et cet infatigable travailleur donne plus de perfection à l'ensemble qu'il a conçu. Le jour où M. Paul Bourget prononcera son *exegi monumentum*, — mais faut-il attendre de lui qu'il laisse échapper ces deux mots tant qu'il vivra? — c'est vraiment une construction magistrale que nous pourrons contempler, aux lignes droites et tracées d'une main ferme, depuis les premiers soubassements, posés voilà près d'un demi-siècle, jusqu'au faîte que nous voyons s'élever aujourd'hui.

Romancier ou critique, M. Paul Bourget est toujours, et avant tout, un grand écrivain social. Entendons par là, non seulement qu'il a étudié de nombreuses et importantes questions qui touchent à l'ordre de la société, mais aussi que l'intérêt de la société n'a jamais été effacé de ses préoccupations littéraires. Ne craignons pas de dire

qu'à ses yeux la littérature doit être utile, ou pour donner à la même idée une forme moins terre à terre, qu'un écrivain doit servir.

Servir, ce mot revient sans cesse sous la plume de M. Paul Bourget. On pourrait presque dire qu'il est sa devise. Il commande toute son œuvre, il lui fait chercher autour de lui les écrivains qui sont aussi de bons serviteurs. Toute sa vie M. Bourget les a guettés, a salué ceux qui apparaissaient, a accompagné leur carrière de ses encouragements. Son dernier livre contient encore plusieurs témoignages de cette tutelle vigilante et paternelle. L'adieu à Maurice Barrès est une réplique à l'article par lequel M. Bourget a jadis poussé dans la vie littéraire l'auteur encore inconnu de *Sous l'œil des Barbares*, le jeune dilettante qui devait « servir », lui aussi, et devenir l'homme du rempart. Les deux études consacrées, d'autre part, à M. Louis Bertrand, à M. Henry Bordeaux, manifestent avec quelle constante amitié M. Bourget exalte les qualités d'écrivains qu'on devrait pouvoir appeler conservateurs, si la langue politique n'avait pas abusé de certains mots. Car ils se sont bien donné pour tâche de conserver, ou si l'on aime mieux, de sauver leur pays et leur civilisation.

Ce caractère d'écrivain, attaché à l'ordre politique, qui fait école et qui groupe des disciples, est peut-être ce qui donnera quelque jour à M. Paul Bourget sa plus haute valeur auprès de la postérité. Cela paraît d'abord assez improbable, car rien ne semble plus éloigné du « dernier bateau » que les idées de M. Paul Bourget. Mais que l'on imagine, en France, une vigoureuse réforme de l'État et de la société, analogue à celle que nous voyons aujourd'hui en Italie. Si l'événement se produisait, la littérature ne tarderait pas à en porter le reflet, et M. Paul Bourget ferait, ce jour-là, figure de précurseur. Il serait celui qui a crié dans le désert, celui qui a proclamé le devoir de l'écrivain, en un temps où ce cri était fort isolé. Car il est bien vrai que M. Bourget l'a poussé pour la première fois au milieu d'un grand désordre intellectuel. Et il le répète aujourd'hui, alors que maints jeunes écrivains, à l'exemple de M. de Montherlant, exécutent à rebours l'itinéraire barrésien, en remontant de l'ordre à l'anarchie. Sans rien attendre d'un avenir que nous nous plaisons seulement à supposer, M. Bourget n'en a pas moins raison de tenir solidement les positions où il s'est établi, surtout quand il parle en critique. Juge des valeurs littéraires, le critique a d'autres responsabilités, d'autres devoirs que le romancier ou le poète. C'est la fidélité à ces devoirs qui fait le grand critique. N'allons pas chercher l'exemple de Boileau ; ce serait trop facile. Mais souvenons-nous de Sainte-Beuve, qui n'oubliait jamais, dans ses jugements littéraires, le bien de la société. Il approuvait Louis XIV d'avoir condamné certain livre de Bussy-

Rabutin, dont il disait : « De pareils livres, en réalité, sont contraires aux fondements de l'ordre et à la stabilité même des États. » Et voici le reproche qu'il adressait aux *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau : « L'erreur de Rousseau n'a pas été de croire qu'en se confessant ainsi tout haut devant tous, et dans un sentiment si différent de l'humilité chrétienne, il faisait une chose des plus curieuses pour l'étude du cœur humain : son erreur a été de croire qu'il faisait une chose *utile*. » C'est d'avoir fait une chose nuisible que Sainte-Beuve le blâme. En donnant place, à son tour, dans les lettres, à la notion de l'utile, du bienfaisant, M. Paul Bourget garde une des traditions du maître des *Lundis*.

Mais un bon critique, s'il mesure et s'il juge sévèrement les valeurs qui doivent composer le patrimoine littéraire, aime aussi ce patrimoine d'un cœur trop ardent pour ne pas tendre à l'enrichir, de toutes les forces de sa générosité. Il aime les lettres, il aime les écrivains, et s'il tâche d'estimer au plus juste, dans une œuvre, ses défauts et ses parties caduques, il attire à lui tout ce qui en est bon et sain. Ainsi fait encore M. Paul Bourget, notamment à l'égard du dix-neuvième siècle, et son témoignage est un des plus précieux que nous puissions recueillir, puisqu'il plonge lui-même au cœur de ce siècle par une moitié de sa propre vie.

Ce siècle, le fameux « stupide », de M. Léon Daudet, a été sévèrement traité. Ne devrions-nous pas, pourtant, user de quelque indulgence à son égard, nous qui sommes ses héritiers directs? Sans doute, entre générations littéraires, n'est-il pas question du devoir qui interdit aux enfants de juger leurs parents. Mais les jugements que nous portons, c'est au nom d'une vérité que nous n'avons pas inventée. Dans quelle mesure même, ne sommes-nous pas redevables de cette vérité, au moins pour une part, aux esprits dont nous sommes les héritiers et contre lesquels nous nous retournons en accusateurs? Il n'y a guère d'enfants trouvés, en littérature, et les générations s'enchaînent, même quand d'énormes différences paraissent les opposer.

De telles réflexions s'imposaient d'autant plus à M. Paul Bourget qu'il a très bien connu des hommes comme Taine, dont il se sent le disciple et le continuateur, en même temps qu'il critique sans réserves certaines de ses idées. Ainsi se trouvait-il amené à rechercher quelle a pu être la cause des erreurs qui ont fait dévier certaines intelligences vénérées ; à chercher ensuite si d'autres maîtres du siècle passé n'ont pas évité ces erreurs, et si leur exemple ne peut pas être retenu comme antidote. En un mot, M. Bourget s'est efforcé de tirer vers nous le meilleur de ce siècle où le pire tient une place si

encombrante. Et c'est encore une belle leçon qu'il nous donne, un grand service qu'il nous rend.

L'examen de M. Paul Bourget porte moins sur la première moitié du siècle, c'est-à-dire la période romantique, que sur le mouvement de réaction dont elle a été suivie, à partir de 1850. Quelle est donc l'erreur qui, après 1850, a vicié pour une part l'œuvre d'un Taine ou d'un Renan? Cette erreur, que M. Bourget connaît bien pour en avoir vu de près les conséquences, c'est le « scientisme ».

Le scientisme est une conception un peu idolâtre de la Science, moins soucieuse de l'objet propre à chaque science particulière que d'une méthode générale appliquée à l'étude de tout l'univers. L'erreur scientiste ne prend pas garde qu'il n'y a pas une Science, mais des sciences. Il y a des minéraux, des plantes, des animaux, il y a un ordre chimico-physique, un ordre biologique, un ordre psychique. A ces ordres différents doit correspondre une différence de procédés d'études. Le scientisme ne tient pas compte de ces différences. Il fait entrer les uns dans les autres les divers ordres de phénomènes, il ramène la psychologie à la physiologie, la physiologie à la physique et à la chimie. Il aboutit à une explication purement matérialiste du monde et à un déterminisme absolu.

Nous ne pouvons que résumer ici, très brièvement et très imparfaitement, une critique magistralement développée par M. Paul Bourget. Nous voudrions seulement en faire saisir la portée. On voit que ce qui a manqué aux plus grands esprits du milieu du dix-neuvième siècle c'est la soumission à l'objet, la soumission au réel, qui les eût mis à l'abri de théories hasardeuses dont leurs œuvres portent le poids mort.

Mais cet attachement aux sciences n'aurait-il pas été au contraire des plus fructueux pour des esprits qui, eux, se seraient soumis à leur objet? C'est l'autre partie des recherches de M. Paul Bourget. Et il trouve en effet des esprits de cette sorte : Balzac et Sainte-Beuve.

Balzac a voulu, dans sa *Comédie humaine*, nous dit M. Bourget, appliquer à la société la doctrine de Charles Bonnet et de Geoffroy Saint-Hilaire sur les espèces. « Il a existé, a-t-il écrit, il existera de tous temps des espèces sociales comme il existe des espèces zoologiques. » Et son œuvre est une sorte d'histoire naturelle de ces espèces sociales, sous la réserve que les hommes et les animaux ne sont pas étudiés à l'aide des mêmes méthodes. Quant à Sainte-Beuve, n'est-ce pas une histoire naturelle des talents qu'il s'efforce d'établir, avec une rigueur scientifique qu'il tient peut-être de ses études de médecine?

M. Paul Bourget a probablement été entraîné à donner cette expli-

cation de Balzac et de Sainte-Beuve par les souvenirs de sa propre carrière. Il aime à dire qu'il a manqué sa vocation et qu'il aurait dû être médecin. La médecine n'a jamais cessé de l'intéresser. Et s'il a répudié le scientisme de ses maîtres, il a gardé le meilleur de l'héritage de Taine : les sciences ont toujours nourri son expérience et ses méditations. Ainsi, à travers la génération de 1850, s'établit, de Balzac à Sainte-Beuve, qui représentent le début du siècle, à M. Paul Bourget qui en représente la fin, une tradition de réalisme scientifique puissante et continue. C'est, si l'on veut, la partie raisonnable du dix-neuvième siècle, la partie la plus solide, qui sert de contrepoids à tout ce que la partie poétique, la partie Hugo pour lui donner une étiquette, a eu d'irréel et d'insensé.

Ce qui fait en définitive la faiblesse de ce siècle, si riche en valeurs magnifiques, c'est ce divorce entre la poésie et la sagesse. C'est que ses poètes les mieux doués ont été les plus dénués de réalisme, tandis que ses réalistes s'enfermaient peu à peu dans des systèmes qui les rétrécissaient et les diminuaient. C'est l'opposé du dix-septième siècle, où l'on a pu admirer « le réalisme de Pascal », où l'on pourrait noter aussi bien celui de Racine, de La Fontaine, de Molière. Le dix-neuvième siècle n'a pas cette admirable unité. Les dons de ses plus grands écrivains s'opposent au lieu de se fondre. C'est le siècle de Chateaubriand et de Hugo, et c'est d'autre part celui de Sainte-Beuve et de Taine. Nous devons le mettre en ordre et le classer avant d'en admirer les diverses beautés. Les exemples qu'il nous a laissés doivent être triés.

Nous voilà bien loin, semble-t-il, du livre de M. Paul Bourget. Il n'y a pourtant rien dans ces réflexions, qu'il ne nous ait suggéré. Et les directions qu'il nous donne permettraient de poursuivre, beaucoup plus avant que ne le font ces notes hâtives, un examen général du dix-neuvième siècle. Le titre modeste de « témoignages », inscrit par M. Paul Bourget en tête de ces pages, ne doit pas nous tromper sur leur valeur. C'est le propre des grands travaux critiques de partir d'un objet délimité, de l'étude particulière d'un homme ou d'un ouvrage, pour amener l'esprit aux vues les plus générales. Ainsi faisait Sainte-Beuve. Nous avons seulement esquissé l'aperçu d'un des horizons que M. Paul Bourget ouvre à son lecteur. Il en apparaît bien d'autres au terme des divers chapitres de ce beau livre.

André Rousseaux.

LES SCIENCES

LES CLIMATS

Tout le monde parle des climats ; mais s'il s'agit de les définir, on se trouve quelque peu embarrassé. On dit bien : quel climat délicieux ! quel climat terrible !... Mais, quand on est mis au pied du mur, pour employer un terme familier, on ne sait plus quoi répondre.

La vérité est que la définition du climat est extrêmement complexe.

D'abord, son nom, dérivé du grec *klimax* qui signifie « gradation », nous indique, évidemment, qu'il s'agit des transitions continues entre les divers états successifs de l'atmosphère. Mais combien nombreux sont ces états ! De combien de facteurs différents dépendent-ils? Réfléchissons un instant aux éléments divers qui influent sur notre existence : il y a d'abord la température, qui nous fait ressentir le chaud ou le froid ; il y a la pression atmosphérique qui nous fait dire que le temps est lourd ou ne l'est pas ; il y a le vent, si désagréable quand il est trop fort, si désiré quand il nous fait défaut pendant les grandes chaleurs ; il y a la pluie, la pluie, à la fois souhaitée par l'agriculteur et abhorrée par le touriste ; il y a l'électricité atmosphérique et ses redoutables orages... ; que sais-je encore?

Au milieu de ce fouillis de données multiples, il fallait évidemment faire un choix, et les hommes qui s'occupent des choses de l'atmosphère se sont arrêtés à la solution qui définit les climats en se basant uniquement sur les valeurs de la température, qui, de tous les facteurs météorologiques, est celui qui nous impressionne le plus profondément.

On se base, pour définir les climats, sur les valeurs des températures moyennes : voici ce que signifient ces mots.

Supposons qu'au cours d'une journée nous relevions, heure par heure, sur un thermomètre installé à l'ombre, la valeur de la température : nous aurons ainsi vingt-quatre valeurs. Nous en prendrons la moyenne arithmétique en divisant leur somme par vingt-quatre : le résultat sera ce qu'on appelle la moyenne diurne pour le jour considéré. Prenons maintenant les moyennes diurnes des trente jours d'un mois déterminé et divisons leur somme par trente : nous aurons la température moyenne mensuelle du mois en question. Si, enfin, nous additionnons les moyennes mensuelles des douze mois d'une année et que nous divisions leur somme par douze, nous obtiendrons la moyenne annuelle de cette année.

On avait, tout d'abord, pensé à classifier les climats par la valeur des moyennes annuelles correspondantes : on n'a pas tardé à y renoncer, et il est facile de comprendre pourquoi. Deux stations peuvent avoir, comme moyenne annuelle, vingt degrés, par exemple. Dans la première, la moyenne de chacune des douze mois sera de vingt degrés : elle aura donc un climat d'une régularité idéale. Dans la seconde, au contraire, la moyenne des mois d'hiver sera zéro degré, celle des mois d'été sera quarante : la moyenne générale, annuelle, sera encore vingt degrés ; mais quelle différence entre le climat de cette station, qui saute en six mois de zéro à quarante, et celui de la station où la température reste toujours de vingt degrés !

Aussi a-t-on défini les climats par la différence entre les températures moyennes du mois le plus chaud et du mois le plus froid. Ces mois sont, en général, janvier et juillet, le premier étant le plus froid dans l'hémisphère nord et le plus chaud dans l'hémisphère sud.

Dans ces conditions, on a adopté la classification suivante :

On appelle climats moyens ceux des stations où la différence entre la température du mois le plus chaud et celle du mois le plus froid oscille entre dix et vingt degrés : le type de ce climat est celui des côtes de l'ouest de la France.

Quand la différence entre les températures du mois le plus chaud et le plus froid est inférieure à dix degrés, on a le climat régulier ou marin, cette dernière qualification rappelant l'action régulatrice des mers sur la température de l'air qui les surmonte. C'est le climat par excellence des îles océaniques : les îles Hawaï dans le Pacifique, les Açores, Madère, les îles Canaries dans l'océan Atlantique.

Enfin, si la différence entre les températures du mois le plus chaud et le plus froid dépasse vingt degrés, on dit que le climat est excessif ou continental. Les types de ce climat sont ceux de la Sibérie Orien-

tale en Asie et, en Europe, ceux de l'intérieur de la péninsule des Balkans : à Bucarest, par exemple, on va en traîneaux pendant l'hiver, et on a à supporter, pendant l'été, des chaleurs de l'ordre de celles du Sud-Oranais.

* * *

Cependant cette considération des moyennes extrêmes, si utile qu'elle puisse être, ne saurait suffire à caractériser un climat d'une manière complète : l'intervention de la moyenne annuelle n'est pas inutile et doit se greffer sur la précédente, pour permettre d'arriver à une définition plus parfaite.

En effet. Prenons, par exemple, un climat régulier. Ce climat peut l'être de deux façons bien distinctes : ou bien parce qu'il y fait régulièrement chaud toute l'année, ou bien parce qu'il y fait régulièrement froid. Cependant, quoique réguliers tous les deux, ces deux climats seront très différents l'un de l'autre au point de vue des conditions de la vie.

Alors, on a nommé climats tempérés ceux dont la température moyenne annuelle est comprise entre zéro et vingt degrés ; climats chauds ceux dont la moyenne de l'année dépasse vingt degrés ; climats froids ceux dont la température moyenne, durant les douze mois, se maintient au-dessous de zéro. Cette seconde classification permet de ne pas mettre dans la même catégorie le climat des îles Kerguelen dans l'océan Austral, et celui de l'île de Ténériffe, dans l'Atlantique tropical.

Mais, pour les études de géographie régionale, il a fallu adopter des subdivisions poussées plus loin encore. C'est ainsi que, rien que pour la France, on compte sept climats. D'abord, le climat séquanien, celui de l'Ile-de-France et de la Normandie, avec l'influence mitigée de la Manche et une température moyenne d'environ dix degrés. Puis vient le climat armoricain, celui de la Bretagne, aux hivers très doux, avec des pluies fréquentes et des étés tempérés, avec une température égalisée par le voisinage de l'Océan et d'une des branches du Gulf-Stream qui lèche les côtes bretonnes : température moyenne voisine de onze degrés et demi. Ensuite, nous avons le climat girondin, avec les mêmes causes de régularité que pour le climat précédent, mais avec une température moyenne plus élevée, douze degrés, conséquence de la latitude plus voisine de l'équation. Après cela nous trouvons le climat central, celui de l'Auvergne et des départements adjacents, climat rude, avec des hivers très froids et des étés très chauds et une température moyenne annuelle de onze degrés. Nous avons ensuite le climat vosgien, dont la moyenne annuelle, plus basse,

n'est que de neuf degrés, à cause de son éloignement de la mer : il est caractérisé par des hivers longs et froids, par des étés courts et brûlants. Puis vient le climat rhodanien, qui caractérise les régions du Jura et des Alpes, avec une température moyenne de dix degrés, des hivers très froids, de beaux étés et des pluies fréquentes. Et enfin le climat méditerranéen, celui de la Provence et de la Côte d'Azur, avec une moyenne annuelle de quatorze degrés due à la latitude basse et au voisinage de la « grande bleue », ce qui lui vaut des hivers très doux et des étés très secs.

*
* *

Voilà donc les climats définis et classés d'après les résultat des observations météorologiques. Mais ces climats sont-ils invariables? Ou bien, au contraire, varient-ils avec le temps comme varient toutes choses dans l'univers visible?

Oui, certes, les climats varient avec le temps, mais pas dans le sens où nous pourrions le croire, en vertu du raisonnement un peu simpliste que nous sommes tentés de faire en nous appuyant sur l'axiome classique qui annonce que « la terre se refroidit et marche ainsi vers sa mort finale ».

Rien n'est plus inexact que cette proposition.

Assurément, au bout d'un nombre considérable de siècles, dont on peut évaluer l'ordre de grandeur au voisinage du demi-million, notre globe refroidi, inerte extérieurement, sera arrivé à l'état où nous voyons aujourd'hui la lune, la fille de la terre. Mais avant d'atteindre cet état de désolation, les climats auront passé par des alternatives d'adoucissement et de rigueur dont l'étude du passé, faite par les géologues, nous fournit d'indiscutables exemples. Ainsi, au début de l'ère quaternaire, une prodigieuse manifestation de froid amena un développement parallèle des glaciers qui recouvrirent, à cette époque, toute l'Europe centrale, et dont nous voyons l'authentique signature par les blocs erratiques que nous pouvons examiner en de nombreux points du territoire de la France, pour ne parler que de notre pays. Or, ces glaciers ont aujourd'hui disparu, détruit qu'ils furent par l'apparition de conditions atmosphériques plus tempérées. Par conséquent, le refroidissement du globe, s'il est finalement inéluctable, n'est pas continu. Inversement, un exemple de sens contraire nous est fourni par le Groënland. Cette terre est actuellement désolée ; elle est recouverte sur toute son étendue d'un manteau de glace dont l'épaisseur atteint un kilomètre et dont les bords, atteignant l'Océan au cours de leur descente lente mais continue, s'y brisent sous l'action du jeu des marées, en donnant naissance à ces blocs

énormes, à ces montagnes de glace qui s'en vont flottant à la dérive et qui constituent les icebergs si redoutés des marins. Eh bien! sur la côte Est du Groënland, aujourd'hui inhabitable, on trouve des vestiges d'agglomérations humaines, des ruines de maisons en pierre, des débris d'épées abandonnés là par les Scandinaves à l'époque d'Erik-le-Rouge qui, vers 980, explora cette côte orientale, y établit le christianisme et y fonda un évêché : la région était donc habitable à cette époque qui n'est antérieure à la nôtre que de dix siècles ; et le nom même de Groënland (*green land*, terre verte) montre bien qu'on y voyait une végétation, aujourd'hui impossible sous les glaces qui la recouvrent.

Ainsi les climats subissent des fluctuations. En ce moment, même, ils semblent passer par une période d'adoucissement : ils sont nettement moins rigoureux qu'autrefois. A quoi est dû ce tempérament dont nous jouissons et dont jouiront encore plus les générations qui nous suivront immédiatement? A l'abondance plus grande de l'acide carbonique dans l'atmosphère qui nous enveloppe. Le gaz carbonique, en effet, possède la propriété précieuse d'être « athermane », c'est-à-dire de former un manteau protecteur contre le refroidissement. Sa proportion actuelle, dans l'air, n'est que d'un trois-millième : eh bien! on a pu calculer que si ce trois-millième venait à disparaître, la température moyenne de la surface du globe baisserait de vingt et un degrés.

Or, cet acide carbonique protecteur, mille causes en déversent constamment dans l'atmosphère. D'abord les volcans, dont l'activité semble surexcitée depuis un demi-siècle, en lancent, par leurs cratères, des quantités considérables ; puis les progrès croissants de l'industrie qui est en voie d'utiliser, jusqu'à leur épuisement, les combustibles naturels, houille et pétrole, extraits du sein de la terre, en déversent des quantités sans cesse croissantes.

Les siècles qui nous suivront immédiatement seront donc des périodes de température plus douce, caractérisées par des récoltes plus abondantes dont profiteront les êtres qui vivront dans ces temps favorisés. Mais ce ne sera qu'une accalmie, qu'un soubresaut dans la marche fatale au froid et à la mort. Notre globe verra peu à peu sa température s'abaisser jusqu'au point où toute vie, animale ou végétale, deviendra impossible à sa surface glacée... Et la terre redeviendra ce que nous dit la genèse : *inanis et vacua!*

ALPHONSE BERGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

MAURICE SCHWOB

Alfred Thibaudet écrivait il y a quelques mois : « La province a des journaux, elle n'a pas de journaliste. » Le mot était injuste, car la province avait tout bonnement un des premiers journalistes de notre époque, un des plus complets. Un journaliste qui, depuis quarante ans, était à la fois, et avec un égal bonheur, un écrivain et un administrateur, un homme de pensée et un homme d'action, même un homme d'affaires, un journaliste dont la culture scientifique était servie par les plus beaux dons littéraires et dont la profonde connaissance des hommes et des choses n'était dépassée que par l'admirable courage intellectuel.

Nous avons nommé Maurice Schwob, politique, historien, sociologue, économiste, philosophe, incomparable technicien, par-dessus le marché, de l'imprimerie, Maurice Schowb qui connaissait la linotype comme la rotative et qui appréciait en homme du métier la perfection d'un flan, la netteté d'un cliché, car il avait occupé, tour à tour, la place de tous ceux qui sont appelés à collaborer à la naissance d'un quotidien, il avait mis la main à toutes les pâtes, Maurice Schwob, frère de l'auteur des Vies imaginaires, *directeur du* Phare de la Loire, *et qui vient de mourir le 30 mars à Nantes, âgé de soixante-neuf ans, puisqu'il était né en 1859, à Strasbourg.*

De Strasbourg à Nantes : un symbole? Pourquoi pas? Il n'oublia jamais notre frontière de l'Est — celle qu'il faut défendre, — mais il sut regarder au delà de notre frontière de l'Ouest, — celle sur laquelle il faut attaquer. Cet Alsacien, venu de la terre, attaché à la terre par tant de liens et de traditions, fut un des premiers à faire le décompte de nos richesses d'outre-mer, un des premiers à les porter à l'actif de la société France.

— Nous avons, se plaisait-il à répéter, des trésors fabuleux. Il nous suffirait de dire : « Sésame! »

Mirage! lui répondait-on. Mais certain de la forte discipline scientifique à laquelle il avait soumis son esprit, sûr de lui, il répliquait : Réalité! Il n'était pas homme à se laisser prendre à un mirage. La plus grande France, l'Empire colonial français, il en avait eu la vision, ébloui, par accident : de santé fragile dès son adolescence, il avait dû, étant à Polytechnique, prendre un congé d'un an qu'il avait passé en Algérie. A se reposer? Ce serait bien mal connaître Maurice Schwob que de le penser. A visiter notre Afrique du Nord, à en découvrir les beautés, les richesses, à en évaluer les possibilités, à en deviner l'avenir. Quand il pût rentrer en France, il écrivit sur l'Algérie ses premiers articles. Le jeune polytechnicien touchait, l'imprudent, au journalisme. Le journalisme ne le lâcha plus. Il finit cependant ses années de Pipo, et sous-lieutenant d'artillerie, entra même à l'état-major du général de Lacroix. Pour quelques mois. Dès 1883, il avait quitté définitivement l'armée et était parti aux côtés de son père, le fondateur du Phare de la Loire, *gagner l'un après l'autre tous ses galons de journaliste.*

Il était radical. Et même radical socialiste. Très à gauche. Mais patriote, et tolérant. C'est la menace allemande qui détermina son évolution. Car le radicalisme n'empêchait pas en Maurice Schwob la clairvoyance. En 1899, si notre mémoire ne nous trompe pas, il écrit le Danger allemand *: le danger allemand c'est le commerce allemand, l'industrie allemande, la propagande allemande, en somme l'impérialisme économique allemand, plus que l'armée allemande, plus que l'impérialisme militaire. Mais Schwob sait bien que l'un ne va guère sans l'autre. Et à l'occasion il le dit. Combien de radicaux alors comprenaient la portée de la menace germanique! Au vrai, Schwob n'est déjà plus radical. Un second volume,* Avant la bataille (1903), *précise ses avertissements, souligne ses prophéties. Puis c'est, en 1910, un recueil d'articles ironiques et mordants, —* Bagatelles, *— mais toujours pleins de substance, nourris de faits, riches d'idées, car Maurice Schwob ne savait pas parler pour ne rien dire.*

Tolérant d'autre part, il l'était autant qu'homme puisse l'être. Sauf, suivant la vieille formule qui est la bonne, sauf contre les intolérants. Il combattit vigoureusement le communisme. Juif (il disait : « Les Juifs, c'est comme certains poisons; à petite dose, merveilleux; à haute dose, mortels » et encore : « Quand un Juif entre dans mon cabinet, savez-vous la première chose que je fais? Je me méfie! » Entendez, naturellement tout cela cum grano salis) *Juif, il n'admettait pas l'anticatholicisme; il posait en principe : « La France est catholique et anticléricale. » Et, partant de là, il demandait aux catholiques (cela souleva une polémique assez vive), de ne pas montrer aux élections prochaines « trop d'intolérance ». Il avait écrit le mot et l'on comprend bien comme il l'en-*

tendait. Il se relut, eut un sourire, murmura : « Non, je n'ai pas le droit... », effaça « intolérance » et surchargea : « trop d'impatience dans la poursuite de buts légitimes. » Peut-être, en effet, n'avait-il pas « le droit ». Des catholiques l'accusèrent de leur tendre un piège. Et à peu près dans le même temps que, ayant réussi à faire subir, aux élections municipales nantaises, un demi-échec aux cartellistes, des manifestants hurlaient sous ses fenêtres : « A bas la calotte! ». A bas la calotte! comme il riait en nous rapportant cet épisode de sa carrière!

Pas un des grands problèmes de l'heure présente sur lequel il ne se fût penché, dont il n'eût confronté les diverses solutions avant de donner la sienne. Il ne se flattait pas, lui, d'avoir une idée par jour. Il s'en défendait même.

— Qu'en ferais-je? disait-il avec son bon rire. Avoir une idée par jour, c'est être condamné à n'en réaliser aucune.

Il s'intéressait moins au monde qu'à la France, sa France, une France qu'il voulait forte, qu'il savait pacifique, qui pouvait être juste pour tous, et même pour elle. Et fière, fière à bon droit, car elle était à ses yeux la plus belle, la plus noble, des grandes cellules qui composent aujourd'hui l'Humanité.

Naturellement, parce qu'il aimait sa patrie — il est vrai qu'il l'aimait passionnément — on l'accusait, à l'extrême gauche, d'aimer la guerre. Il la détestait, il en avait horreur. Il était le défenseur acharné de tout ce qui pouvait nous en épargner le retour, et par exemple de cette Rhéno-Westphalie indépendante qui devait, dans sa pensée, internationaliser le Rhin « centre cyclonique », le déprussifier, et permettre ainsi, par un véritable rapprochement franco-allemand, le maintien de la paix européenne. Parce qu'il aimait la paix par-dessus tout, il consentait aussi, dans l'angoissant problème des dettes, à ce règlement qu'il appelait l'Éponge sur l'Ardoise. Et certes il ne se dissimulait point ce que ce coup d'éponge avait d'inique pour son pays; mais mieux valait renoncer à l'argent et rester libre, or c'était l'époque où MM. Caillaux et Bérenger nous proposaient soixante-deux ans de chaînes.

La paix, oui, mais la paix totale, la paix intérieure comme la paix extérieure. La paix religieuse, la paix sociale. Dès la fin de la guerre, Maurice Schwob avait exprimé le vœu que disparussent à jamais entre Français les lamentables querelles religieuses.

La paix sociale! Maurice Schwob aimait à répéter :

— Le malheur comme la maladie est contagieux. De même que ma santé, mon bonheur dépend de celui de mon voisin.

Liberté donc, certes, — il était un antiétatiste décidé — mais solidarité, coopération, et surtout coopération entre patrons et ouvriers. Il disait encore :

— Entre les gros bras et les gros sous, il y a désormais un trait d'union : l'intelligence, c'est-à-dire le contremaître, le chef d'atelier, l'ingénieur.

Pour lui, tout ouvrier avait son bâton de maréchal dans son sac, mais cela ne suffisait pas; il fallait lui donner les moyens de mettre la main sur ce bâton, l'aider notamment à ne pas se laisser vaincre par l'alcool, et par le taudis.

— Il faut à l'ouvrier des loisirs, des salaires, des habitations, résumait Schowb.

Et il insistait :

— En 1928, *résoudre le problème de l'habitation est aussi important que gagner la guerre l'était en* 1918.

Et il expliquait :

— Résoudre le problème de l'habitation, c'est gagner la guerre contre le communisme.

La paix assurée, assurée partout, dans la maison et à la porte de la maison, il restait encore à la rendre, cette maison, plus saine, plus confortable, à donner à ses hôtes plus de bonheur. Maurice Schwob était républicain, mais il n'était pas « panglossiste »; il ne considérait point la République comme parfaite, ni toutes ses lois comme intangibles, ni tous les républicains comme des modèles d'intelligence et de vertu; il avouait à l'occasion que depuis cinquante ans nous étions plus souvent en « médiocratie » et même en « cacocratie », qu'en démocratie. Mais il ne croyait pas impossible d'améliorer très sensiblement notre régime politique : il souhaitait, par exemple, que le mandat de député fût prolongé, durât six ans, et que la Chambre se renouvelât par tiers, tous les deux ans; il aurait voulu voir le suffrage universel corrigé par le vote familial et par le vote féminin; il pensait que le Sénat devait être une assemblée de professionnels, une sorte de Conseil d'État élargi qui serait chargé d'étudier et d'élaborer les lois que la Chambre voterait ou rejetterait, sans avoir le droit d'y apporter d'amendements; il n'était pas hostile au scrutin d'arrondissement, à condition qu'il se fît à un seul tour.

Signalons encore — c'est essentiel — qu'il réclamait pour le père de famille la liberté totale du droit de tester; il tenait les partages qui accompagnent automatiquement la mort du chef d'entreprise comme l'une des principales raisons de notre dénatalité d'une part, de notre inactivité économique d'autre part. Ici comme toujours, il ne parlait que par expérience; car toutes ses idées il les avait puisées dans la vie, toutes ses théories il les avait bâties sur des faits. François le Grix nous contait un jour comment le père de Maurice Schwob, le fondateur du Phare de la Loire, *sentant sa fin prochaine, avait tourné la loi; il avait trois enfants : deux fils, une fille. A soixante-douze ans, il avait signé avec son fils aîné (notre Maurice Schwob) un contrat d'association de vingt-*

cinq ans, qui imposait au survivant la charge de gérer seul l'affaire, sous réserve de justes indemnités à payer à ses cohéritiers. Le frère et la sœur, ainsi écartés de l'entreprise paternelle, auraient pu attaquer ce contrat, visiblement tendancieux. Ils furent assez sages pour ne pas le faire. Le Phare de la Loire *put vivre. Et grandir.*

Depuis quarante-trois ans — c'est en 1885 *que Maurice Schwob en prit, seul, la direction — le* Phare *ne cessa de grandir, comme l'influence de son directeur ne cessa de s'étendre. Influence politique qui descendait jusque dans la région bordelaise et montait jusqu'à la côte normande. Influence morale qui allait plus loin encore : on aimait Schwob, on l'admirait, on le respectait. Il avait du métier de journaliste une conception si haute que ceux même de ses confrères qui dans la vie quotidienne s'en montraient les moins dignes s'en enorgueillissaient naïvement. On l'aimait, disons nous; on le craignait aussi. Il avait eu le temps, avant de mourir, de dire ce qu'il fallait penser, quand on avait l'honneur de tenir une plume libre, des projets officiels sur l'organisation de la radio-diffusion. Il l'avait dit avec sa franchise, sa vigueur, sa verve habituelles, et son implacable logique. Si bien que, en haut lieu, on s'était ému, et qu'on lui avait donné des apaisements. Des apaisements importants. Tant la parole d'un honnête homme, la plume d'un bon écrivain conservent de poids, même aux époques où il est de mode de railler et la morale et la grammaire.*

★★★

Le Théâtre : *M. Méré, M. Verneuil et M. Landry.*

Au temps où paraissaient les premières pièces de M. Charles Méré, Marcel Azaïs remarquait que leur titre n'avait régulièrement aucun rapport avec leur sujet. L'une d'elles s'appelait *la Flamme*, elle eût pu tout aussi bien s'appeler, disait Azaïs, *l'Eau* ou *le Gaz*. Cette réflexion n'est pas seulement une boutade plaisante. M. Méré ne donnera jamais à une de ses pièces un titre concret ni défini emprunté à une particularité des caractères ; ce n'est pas de lui qu'on attendra *le Menteur*, *le Misanthrope*, *le Méchant*, *le Distrait*. Pas davantage il ne sera pressé par la nécessité de donner à la pièce le nom du personnage principal : il n'y a pas chez lui de personnage principal, au moins dans le sens d'un personnage qui ait demandé impérieusement à voir le jour parce qu'il hantait la pensée de l'auteur. Non ; M. Méré travaille d'autre manière ; il combine une intrigue, et c'est elle seule qui commande les gestes des personnages ; il se trouve parfois que ces gestes concordent suffisamment pour qu'on puisse les rattacher chez tel personnage à un trait général du caractère ; mais

quand ils ne concordent pas, cela n'a aucune importance ; l'essentiel est qu'ils amènent des coups de théâtre ; la besogne finie, il ne reste plus qu'à coller sur le produit une étiquette coloriée. Ainsi la plus récente pièce de cet heureux auteur s'appelle *le Carnaval de l'amour.* On n'y voit pas, à la rigueur, d'inconvénient ; on n'y voit encore moins de nécessité. Cela fait bien, cela ne dit rien. C'est très bien ainsi.

On y voit une jeune fille, née d'une mère de mœurs légères, qui prend pour amant à la fleur de l'âge le premier venu, un aimable M. de Thouars, qui vit du jeu. Un riche banquier, M. Duprey, demande la main de cette jeune fille ; elle refuse parce qu'elle aime son amant, à qui elle demande de l'épouser ; il refuse, elle le chasse et de dépit épouse Duprey.

Thouars la poursuit à Venise, ils se rendent compte qu'ils s'aiment, mais elle refuse de trahir Duprey. Celui-ci apprend que sa femme a été la maîtresse de Thouars, et comme ce jeune séducteur est compromis dans une grave affaire qui le conduirait droit en prison, c'est lui, le mari déchiré de douleur et de jalousie, qui entreprend de sauver l'amant que sa femme aime encore. Du moins celle-ci, touchée par un tel sacrifice, refuse de suivre Thouars qui achèverait de remercier Duprey en lui enlevant sa femme ; et pour dénouer ingénieusement cette situation cornélienne, on apprend que ces événements ont donné à Duprey une maladie de cœur, dont il mourra dans quelques mois. Si bien que l'amant aura la femme et l'argent. Ainsi soit-il.

M. Méré a prêté au personnage des sentiments fort jolis et délicats qui contredisent ses actes ; ces oppositions sont courantes dans la nature ; mieux, elles sont la vérité même ; un personnage tout d'une pièce est faux et ennuyeux ; il n'y a pour nous toucher que ces pertes d'équilibre entre les deux hommes dont parle saint Paul :

Je ne fais pas le bien que j'aime
Et je fais le mal que je hais.

A l'autre bout de l'échelle, la fausseté type consiste à prêter à un personnage déterminé les sentiments directement contraires à sa nature ; c'est le procédé de l'antithèse romantique ; le fou sera le seul sage, le bandit le seul vertueux. Entre la vérité et l'erreur, M. Méré évolue avec une sereine indifférence. On démontrerait de même, et avec autant de facilité, que Duprey, ou sa femme, n'ont pas plus de réalité. Aucun de ces personnages n'est conforme à ce que l'expérience nous rapporte sur la machine humaine, mystérieuse, mais reconnaissable. Pareille mésaventure n'est sans doute pas rare ; on n'en parlerait point si M. Méré ne possédait l'art d'intéresser le public en lui montrant des actes qui sont évidemment de convention. Qu'importe qu'ils soient invraisemblables ! Au contraire, c'est plus amusant, plus frappant, plus exaltant. M. Méré est un très grand philosophe, qui méprise l'humanité.

*
* *

Et M. Verneuil? Croyez-vous qu'il ne méprise pas l'humanité, M. Verneuil? Plus ses pièces sont exécrables, plus elles ont de succès. A l'inverse de M. Méré, il travaille dans le genre comique. Comique? Sans doute. Il accumule les péripéties, il agite les acteurs, il saupoudre de calembours : le public rit et est enchanté. M. Verneuil tient usine de ces produits. Trois, quatre théâtres de Paris pour le moins sont occupés à les écouler. Crainte de ne pouvoir aller assez vite, il a pris un associé : M. Berr. A eux deux, il entassent les péripéties, ils accumulent les calembours, ils agitent les acteurs, ils produisent, produisent. Voici le dernier enfant de l'heureuse et intarissable veine. Cela s'appelle *l'Amant de Madame Vidal*. Femme d'un paisible industriel, Mme Vidal s'imagine que son mari la trompe, comme ça, sans raison ; pour se venger, elle décide d'avoir l'air d'avoir un amant. Elle prend un chevalier servant, et naturellement, à la fin du second acte, elle tombe dans ses bras. Alors seulement elle comprend que son mari ne l'a point trompée, chasse l'amant, se jette sur l'innocent Vidal. On ne peut imaginer vaudeville plus creux, effets plus attendus, situations et personnages plus conventionnels : le public aime cela et est enchanté. Le rôle de Mme Vidal est tenu par une actrice très plaisante, la Roumaine Mme Popesco : on vient voir Mme Popesco ; c'est tout ce qu'on demande à l'art dramatique.

*
* *

Il y a maintenant un autre cas : celui de l'auteur consciencieux, qui a compris cette vérité première, qui a quelque chose à dire, qui cherche à exprimer ce qu'il veut dire par des actes, mais à qui l'expérience fait défaut. On voit paraître de loin en loin un de ces auteurs, qui inspirent immédiatement la sympathie : l'an passé Mme Nabert à l'Atelier, cette année M. Landry à l'Odéon. Non seulement celui-ci a choisi un beau sujet, mais il l'a abordé par un biais original. Il a montré, lui aussi, une révolution. Nous faisions remarquer à propos de M. Romain Rolland combien d'écrivains sont aujourd'hui hantés par le désir de scruter et de comprendre les révolutions ; tout simplement parce que chacun sent qu'il ne serait point étonnant que nous en revissions une. M. Landry, dans *Agir*, a voulu montrer l'âme d'un chef révolutionnaire. Belle et louable audace, d'autant qu'il a campé un type étrange, sans doute, exceptionnel, mais d'un rare intérêt : un intellectuel fou d'orgueil, qui torture les autres en se torturant lui-même, et qui finit par éprouver une joie de vanité à faire de ses mains le succès d'un rival. Pour manifester ces nuances évidemment hors du banal, M. Landry a suivi la bonne règle, il a mis son héros aux prises avec des difficultés matérielles. S'il avait pleinement réussi, sa pièce serait de premier ordre. Telle quelle, elle nous sort de l'ordinaire et s'élève singulièrement au-dessus de la moyenne. C'est une

des meilleures qui aient été reçues à l'Odéon sous le règne de M. Gémier.

Elle ne plaira point au public. Un bon auteur dramatique? Les pensées de M. Landry manifestées avec l'habileté de M. Méré ; ou le métier au secours de l'intelligence.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

FRANCE. — *La mise en liberté des députés communistes est réclamée, à la Chambre. Sur une déclaration de M. Barthou, garde des Sceaux, qui s'y oppose au nom du gouvernement, la Chambre repousse la demande par* 340 *voix contre* 310 (16 *mars*).

Le Sénat et la Chambre des députés se séparent. La rentrée aura lieu e 1er *juin* (17 *mars*).

Discours de M. Poincaré à Bordeaux (25 *mars*).

Décret convoquant les électeurs pour les élections à la Chambre des députés le 22 *avril* (26 *mars*).

Consolidation de la dette de la Roumanie envers la France (28 *mars*).

CHRONIQUE DE LA PAIX. — *Déclarations nouvelles de M. Kellog qui insiste toujours pour la conclusion des pactes plurilatéraux (*15 *mars).*

Le gouvernement français répond (note remise le 31 *mars) qu'il se rallie à la thèse américaine et qu'il est prêt à entamer des négociations avec l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et le Japon. Il souligne, d'après la note Kellogg, l'assurance que la renonciation à la guerre n'exclurait pas, pour les signataires, le droit de légitime défense.*

La Chambre des représentants des États-Unis adopte un programme de constructions navales qui s'élève à 274 *millions de dollars (*17 *mars).*

*Au quai d'Orsay s'ouvre la Conférence des Quatre puissances concernant le statut de Tanger (*19 *mars).*

*A la Commission du désarmement de Genève, le délégué britannique critique le projet soviétique exposé par Litvinof et dénonce le jeu grossier de Moscou (*20 *mars).*

*Au cours de la discussion, l'accord de l'Allemagne et des Soviets se révèle (*23 *mars).*

*Le projet de désarmement soviétique est définitivement écarté par la Commission (*24 *mars).*

*L'Espagne annonce qu'elle accepte de faire partie de nouveau de la S. D. N. (*22 *mars).*

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1928. 36369.